

PROSPER DEVAUX

L'Eucharistie

à travers les Siècles

APERÇU HISTORIQUE



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

L'EUCCHARISTIE
A TRAVERS LES SIÈCLES

Nihil obstat.

Die 23^o decembris 1919.

J. ANDRÉ.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 30^o decembris 1919.

**J. LAPALME,
*can., vic.gén.***

LETTRE DE M^{GR} GIBIER

évêque de Versailles.

ÉVÊCHÉ
DE
VERSAILLES

Ce 27 janvier 1920.

CHER MONSIEUR,

Je ne puis que vous féliciter du zèle et de la piété qui vous ont porté à retracer, à l'intention des âmes chrétiennes soucieuses de s'instruire et de s'édifier, l'histoire de l'Eucharistie à travers les siècles.

Vous avez su donner à cet aperçu une forme concise et pourtant attrayante, mettant en relief, par des citations heureusement choisies, l'idée maîtresse de chaque chapitre. C'est ainsi que vous étudiez successivement les figures et symboles de l'Eucharistie, les prédictions qui l'annoncèrent, puis la promesse et l'institution, enfin son développement au cours des siècles jusqu'à nos jours. Vous consacrez en outre à « l'Eucharistie en face de la raison humaine » plusieurs pages qui sont un modèle de netteté et d'exposition, réfutant, dans un raccourci lumineux, les objections que l'impiété oppose à la réalité de ce divin mystère.

L'Eucharistie, en effet, est vraiment le centre et le foyer de la religion; c'est Jésus continuant à se donner aux hommes dans les différents états de sa vie mortelle et glorieuse. Elle seule assure aux âmes la force morale et la consolation dont elles ont besoin; mais, de plus, c'est dans cette participation

à la vie divine que s'affirme et se consomme la grande fraternité chrétienne. Aussi devons-nous souhaiter avec vous que la pratique de la sainte Eucharistie ramène l'humanité « à cette unité de cœur et d'âme, à ces sentiments d'affection réciproque qui distinguaient les membres de la primitive Église, de sorte qu'après les avoir imités, chaque jour, dans la fraction du pain, nous les imitions aussi dans leur union et leur charité ».

Que Dieu bénisse votre pieux dessein et comble ainsi votre vœu le plus cher qui est de contribuer à ranimer et à développer dans les âmes des fidèles la foi et l'amour envers la sainte Eucharistie.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mon cordial dévouement en N.-S.

† CHARLES,
év. de Versailles.



AVANT-PROPOS

Pourquo' ce livre ?

Parce qu'il n'existait pas ; parce que, à ma grande surprise, je crois être le premier à avoir eu l'idée d'une vue synoptique de l'histoire de l'Eucharistie, en une forme aussi concise, et néanmoins assez développée pour pouvoir être lue avec intérêt.

L'histoire de l'Eucharistie a déjà tenté maints auteurs éminents. Mais pour qui ces auteurs ont-ils écrit ? Pour les prêtres, pour les érudits ; ce qui les a fatalement entraînés à donner à leurs travaux des développements considérables, en un style toujours très élevé. Aussi leurs ouvrages constituent-ils des monuments scientifiques, en plusieurs gros volumes, hors de la portée, des ressources et des loisirs des laïques pieux, des jeunes gens et des jeunes filles désireux de s'éclairer et de s'instruire.

Or, c'est surtout à ces derniers que mon travail s'adresse. Ce serait, de ma part, une étrange présomption que d'espérer apprendre, en l'espèce, quoi que ce soit, au plus humble ecclésiastique. Mais on ne peut se dissimuler qu'il y a actuellement, et tout spécialement dans la jeunesse studieuse de l'un et de l'autre sexe, un vif désir de s'initier à toutes les questions religieuses. Et il m'a semblé opportun de chercher à satisfaire ce désir, plutôt que de laisser ces esprits bien intentionnés somnoler dans le vague de connaissances superficielles.

Pour réaliser mon but, il me fallait être à la fois court et complet, problème d'une solution difficile qui fera pardonner bien des lacunes et justifiera certaines longueurs.

Peut-être sera-t-il intéressant de connaître la pensée-mère qui a donné naissance à cet écrit ? La voici :

Etant donnée l'importance de la vie eucharistique de Notre-Seigneur dans la longue durée des siècles qui ont suivi sa vie terrestre, était-il possible que cette vie eucharistique n'eût pas tenu, dans l'histoire et les écrits du peuple juif, une place presque aussi marquée que l'annonce de sa venue comme Messie ?

Cette question était, je me le rappelle, une des plus vives préoccupations de mon adolescence. Sa solution a provoqué des recherches et des études dont les résultats se sont classés naturellement dans l'ordre des premiers chapitres de ce travail : l'Eucharistie préfigurée, l'Eucharistie prédite.

Il m'est ensuite arrivé ce qui arrive presque toujours en pareil cas ; mon sujet m'a entraîné bien au delà des limites que je m'étais primitivement tracées ; les chapitres ont succédé aux chapitres, s'appelant l'un l'autre, avec un accord, une harmonie, qui m'ont paru si satisfaisants, et pour l'esprit et pour le cœur, que je n'ai pu résister au plaisir d'en constituer un ensemble aussi propre à édifier qu'à instruire.

Il me reste à me faire pardonner les citations latines et grecques qu'on rencontrera au cours de la lecture. Si j'ai cru devoir en allonger, peut-être en alourdir mon travail, ce n'a pas été, qu'on en soit bien convaincu, pour faire une vaine parade d'érudition ; je ne me suis pas cru le droit de priver ceux qui ont une connaissance, même superficielle, de nos langues anciennes, de la jouissance que j'ai ressentie moi-même à rapprocher la traduction du texte original, toujours plus expressif.

De même, j'ai cru de mon devoir de transcrire en leur entier les passages des Livres Saints, d'où ressortent des figures, des prophéties et des annonces de l'Eucharistie. J'ai supposé que la plupart de mes lecteurs laïques seraient satisfaits d'avoir ces textes intégralement ; si peu d'entre eux possèdent une Bible complète ! Ceux à qui ces textes seraient familiers au point de leur paraître un peu fastidieux n'auront qu'à les parcourir rapidement ou à les passer.

Puissent ces modestes pages, offertes à la Vierge immaculée, pour être par elle déposées, à titre d'hommage très respectueux, devant le Tabernacle de Jésus-Hostie, attirer, sur leur auteur et sur tous leurs lecteurs, d'abondantes bénédictions !

Epiphanie 1914.

CHAPITRE PREMIER

L'Eucharistie préfigurée.

Il en est de l'Eucharistie, dans les récits bibliques, comme de l'idée messianique. C'est sous forme de figures symboliques, c'est à travers l'obscurité voulue de textes prophétiques, que la vérité se fait apercevoir progressivement, comme le soleil, avant d'apparaître radieux à l'horizon, se révèle par des lueurs, d'abord à peine soupçonnées, puis plus accentuées, enfin pleinement caractérisées. Etudions cette aube mystérieuse du soleil eucharistique, sans jamais perdre de vue son double aspect de *victime immolée et mangée*.

I. — L'arbre de vie.

La première figure de l'Eucharistie remonte à l'origine du monde, au paradis terrestre. Nous lisons dans la Genèse, ch. II, v. 8 et 9, ce qui suit :

Dès le principe, le Seigneur avait créé un paradis de délices, et il y plaça l'homme qu'il avait formé. Et de son sol fécond le Seigneur Dieu produisit tous les arbres, ceux dont l'aspect est agréable, et ceux dont les fruits sont doux. Au milieu du paradis, il produisit l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal.

Cet arbre de vie était vivifiant, c'est-à-dire ayant la propriété de conserver, de prolonger la vie de ceux qui mangeaient de son fruit, de la prolonger fort longtemps, de la garder robuste et vigoureuse dans la jouissance d'une santé qui ne connût ni les assauts de la maladie ni les défaillances de la vieillesse, enfin de la maintenir vaillante, pleine de paix et de bonheur.

Le paradis terrestre est détruit; mais l'Église est un nouveau

paradis, plus beau, plus riche, plus fertile que le premier. L'arbre de vie y a jeté à nouveau ses racines, et présente aux enfants d'Adam le fruit d'immortalité; c'est le pain de vie, dont Notre-Seigneur a dit que celui qui le mange vivra éternellement (1).

II. — Sacrifice d'Abel.

La deuxième figure de l'Eucharistie suit, de bien près, la première.

On lit au chapitre iv de la Genèse, versets 3 et suivant :

Caïn présentait au Seigneur les prémices des fruits de la terre; Abel offrait au Seigneur les premiers-nés de son troupeau; il était pasteur de brebis; c'étaient les agneaux les plus gras qu'il choisissait. Et le Seigneur arrêtait ses regards avec complaisance sur Abel et ses présents; mais il ne regarda ni Caïn ni ses dons.

Pourquoi cette préférence? Si la Bible précise qu'Abel choisissait ses plus beaux agneaux, elle ne dit pas que Caïn ait suivi la méthode opposée.

1. Abel, tué par Caïn, est assurément la figure du Christ, immolé par la jalousie haineuse des princes des prêtres, ses frères, répudiés de Dieu; de même que l'agneau d'Abel préfigure le véritable Agneau pascal immolé sur le Calvaire.

2. Mais ce sacrifice d'Abel n'est pas seulement le symbole du sacrifice de la Croix; il préfigure aussi le sacrifice eucharistique. D'ailleurs, cette immolation de l'agneau d'Abel nous est signalée par une des prières du Canon de la Messe comme figure eucharistique : *Sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel.*

Étudions ce symbole, et cherchons à soulever le voile de son imprécision :

Nous sommes au début de l'existence de l'humanité déchue,

(1) TESNIÈRES, *Somme Euchar.*, 11^e confér.

au lendemain de son expulsion du paradis terrestre, en présence de la première manifestation des relations de l'humanité avec la divinité. Et il semble que Dieu, qui vient, au paradis même, de jeter, sur le Christ rédempteur, la lueur, oh ! combien imprécise, d'une promesse, ait hâte d'y associer le présage, pareillement imprécis, de la future Eucharistie. Ce présage, peut-on ne pas le voir, avec évidence, en ces regards de complaisance que Dieu arrête sur Abel et son offrande !

Il ne semble, en effet, pas douteux que Caïn, le fils aîné, avec ses sacrifices non agréés par Dieu, soit la figure du sacerdoce juif, dont les sacrifices seront rejetés du Très-Haut, tandis qu'Abel, le fils puîné, avec son agneau dans les bras, est la figure du sacerdoce chrétien, le deuxième en date, ainsi que du sacrifice que ce sacerdoce offrira et sur lequel le Seigneur arrêtera ses regards avec complaisance.

Dès lors, nous allons, au cours des siècles, voir l'Agneau d'Abel, Agneau-sacrifice, mais pas encore Agneau-nourriture, se relier à l'Agneau pascal, qui sera, celui-là, Agneau-sacrifice et Agneau-nourriture, par le double chaînon de l'immolation d'Isaac et de l'offrande de Melchisédech. L'étude de cet enchaînement de figures, aussi concordantes de fond que dissemblables d'apparence, va faire l'objet des paragraphes qui vont suivre.

D'ores et déjà, saluons, en Abel, prêtre vierge, qui présente à nos regards l'Agneau, la figure de notre sacerdoce chrétien qui se tourne vers nous pour nous présenter l'Agneau de Dieu : *Ecce Agnus Dei !*

III. — Sacrifice d'Abraham.

Bien des siècles se sont écoulés ; la terre a subi l'épreuve du déluge ; les enfants de Noé se sont dispersés. Et voici que l'un des descendants de Sem, Abraham, à qui Dieu a donné miraculeusement un fils, Isaac, reçoit de ce même Dieu l'ordre de prendre ce fils sur lequel les promesses divines font reposer de

si magnifiques espérances, et de l'immoler en sacrifice sur le haut d'une montagne.

Abraham obéissant a étendu son Isaac résigné sur l'autel: déjà il lève le bras pour le frapper de son glaive, quand, tout à coup, l'ange du Seigneur l'arrête et lui annonce que Dieu a accepté son obéissance comme un sacrifice complet.

La Genèse ajoute (ch. xxii, v. 13) :

Alors Abraham, levant les yeux, aperçut derrière lui un bélier qui s'était embarrassé avec ses cornes dans un buisson. Et l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

Que le lecteur ne s'étonne pas de voir ici l'agneau remplacé par le bélier. Le bélier n'est autre chose que l'agneau devenu adulte.

Et ce sacrifice d'Isaac, s'il préfigure en première ligne que Notre-Seigneur sera immolé sur le bois de la croix, au sommet du mont du Calvaire, n'est cependant pas sans faire pressentir, par la substitution d'un bélier au fils désigné comme victime, mais avec un peu plus de précision déjà que le sacrifice d'Abel, les analogies, qui vont bientôt nous apparaître plus lumineuses, du mystère de l'agneau avec la croix et l'Eucharistie.

Dans cette figure, comme dans la précédente, il y a un voile d'imprécision qu'il est de notre devoir de chercher à soulever.

La liturgie de la sainte Église va nous y aider.

D'abord, les prières de la Messe qui suivent immédiatement la Consécration nous désignent ce sacrifice d'Abraham comme figure eucharistique, au même titre que les sacrifices d'Abel et de Melchisédech, ce qui, à première vue, ne semble pas évident.

Ensuite, la prose *Lauda Sion*, œuvre de saint Thomas d'Aquin, qui se chante à la messe de la fête du Saint Sacrement, est encore plus positive : *In figuris praesignatur cum Isaac immolatur, Agnus Paschae deputatur, datur Manna patribus.* — « Il est (ce sacrement) désigné d'avance en figures, quand Isaac est

immolé, quand l'Agneau pascal est dépecé, quand la manne est donnée à nos pères. » — Voilà donc l'immolation d'Isaac présentée, comme figure eucharistique, sur le même pied que l'Agneau pascal et la manne.

Pourquoi ?

Est-ce uniquement à cause de cette substitution d'un bélier à la victime humaine ?

Non ; saint Thomas ne fait aucune allusion à ce bélier ; il vise expressément et uniquement l'immolation d'Isaac : *Cum Isaac immolatur*, alors que, finalement, Isaac n'a pas été immolé.

Ah ! c'est là que git l'explication.

Ce qui a constitué le vrai sacrifice d'Abraham, ce qui en a fait un sacrifice complet, ç'a été l'obéissance, le concours sans réserve de la volonté d'Abraham ; de sorte que, si l'effusion du sang ne s'en est pas suivie, ç'a été par une intervention divine qui, tout en empêchant l'effusion du sang, n'a ni amoindri le sacrifice ni diminué le mérite du sacrificateur.

Or, c'est précisément cette caractéristique d'un sacrifice complet du fils par son père, mais sans effusion de sang, qui donne à l'acte d'Abraham son cachet de figure eucharistique. L'immolation non sanglante d'Isaac préfigure exactement l'immolation non sanglante de Notre-Seigneur à la Messe.

Constatons en dernier lieu que si l'agneau d'Abel est ici remplacé par une Victime humaine, ces deux figures si différentes se verront plus tard unifiées par saint Jean-Baptiste quand celui-ci, montrant Notre-Seigneur, dira : « Voici l'Agneau de Dieu ! »

IV. — Sacrifice de Melchisédech.

On lit au livre de la Genèse, ch. xiv :

17. Et le roi de Sodome sortit au-devant d'Abram, lorsqu'il revenait après la défaite de Chodorlahomor, et des autres rois qui étaient avec lui.

18. Mais Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin, parce qu'il était prêtre du Dieu très-haut,

19. Bénit Abram, en disant : qu'Abram soit béni du Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre.

20. Et que le Dieu très-haut soit béni, lui qui, par sa protection, vous a mis vos ennemis entre les mains. Alors Abram lui donna la dime de tout ce qu'il avait pris.

Voilà une figure prophétique qui symbolise d'une façon très frappante le sacrifice eucharistique.

Il est à remarquer que, en dehors du passage qui vient d'être transcrit, la Bible est absolument muette sur le compte de ce Melchisédech, roi de Salem. Il apparaît un instant pour offrir un sacrifice de pain et de vin, le seul sacrifice de pain et de vin dont il soit fait mention dans toute la Bible, et il disparaît à tout jamais.

Il reste cependant dans la mémoire du Dieu très-haut. C'est l'Esprit de Dieu, l'Esprit-Saint, qui lui a inspiré son sacrifice symbolique; laissons passer quelques siècles, et nous verrons ce même Esprit-Saint, inspirant le roi David, lui rappeler le souvenir de Melchisédech, et appuyer sur ce nom une des plus belles prophéties eucharistiques.

Que lisons-nous au psaume cxix, ce psaume *Dixit Dominus*, que nous chantons tous les dimanches à Vêpres et qui était regardé par les Juifs comme l'un de ceux qui prédisaient le plus expressément le Messie, et que Notre-Seigneur lui-même a cité comme tel, sans soulever la moindre protestation :

« *Iuravit Dominus et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchis-dech.* Le Seigneur en a fait le serment et ne s'en repentira pas : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. »

Voici la remarque que fait Bossuet sur cette prophétie :

Il est vraiment extraordinaire que le roi David, aux plus beaux jours du sacerdoce d'Aaron, alors que la tribu de Lévi est tout entière affectée aux services du culte divin, s'en aille inhumer de la lointaine poussière des siècles le type sacerdotal, unique, presque inconnu et

sûrement oublié, de Melchisédech, pour en faire le type du sacerdoce éternel du Messie.

Plus tard, saint Paul, dans son Épître aux Hébreux, ch. xii, dira :

1. Ce Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, qui vient au-devant d'Abraham lorsqu'il revenait de la défaite des rois et qui le bénit;

2. Auquel aussi Abraham donna la dîme de tout ce qu'il avait pris; qui s'appelle premièrement, selon l'interprétation de son nom, roi de justice, puis roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix;

3. Qui est sans père, sans mère, sans généalogie; qui n'a ni commencement ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours.

De ce mystérieux personnage, de son mystérieux sacrifice ressortent lumineusement les figures prophétiques du sacrifice eucharistique et du divin Sacrificateur, Jésus-Christ.

Résumons, en les rapprochant, les figures que nous avons étudiées jusqu'ici :

Abel, Isaac, Melchisédech ! Le sacrifice de l'Agneau, devenant un sacrifice humain non sanglant et prenant l'aspect d'un sacrifice de pain et de vin ! Quels rayons lumineux projetés par Dieu sur la future Eucharistie !

A la Messe, au moment de la communion, l'unique fois où le prêtre se tourne vers les fidèles tenant en mains la sainte Hostie, que paraît-il tenir ? Du pain ; que dit-il ? Voici l'Agneau de Dieu, alors qu'il n'y a là effectivement ni pain ni agneau, mais en réalité le nouvel Isaac, immolé et vivant.

V. — L'agneau pascal.

Au livre de l'Exode, ch. xii :

3. Qu'au dixième jour de ce mois, chacun prenne un agneau pour sa famille et pour sa maison.

4. S'il n'y a pas dans la maison assez de personnes pour manger

l'agneau, il en prendra de chez son voisin dont la maison tient à la sienne, autant qu'il en faut pour pouvoir manger l'agneau.

5. Cet agneau sera sans tache; ce sera un mâle, et il n'aura qu'un an. Vous pourrez aussi prendre un chevreau qui ait ces mêmes conditions.

6. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera au soir.

7. Ils prendront de son sang et ils en mettront sur l'un et l'autre poteau et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront.

8. Et cette même nuit, ils en mangeront la chair rôtie au feu, et des pains sans levain, avec des laitues sauvages.

9. Vous n'en mangerez rien qui soit cru, ou qui ait été cuit dans l'eau, mais seulement rôti au feu. Vous en mangerez la tête avec les pieds, et les intestins.

10. Et il n'en demeurera rien jusqu'au matin. S'il en reste quelque chose, vous le brûlerez au feu.

11. Voici comment vous le mangerez : vous vous ceindrez les reins, vous aurez des souliers aux pieds et un bâton à la main, et vous mangerez à la hâte; car c'est la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur.

12. Je passerai cette nuit-là, par l'Égypte; je frapperai, dans les terres des Égyptiens, tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'aux bêtes; et j'exercerai mon jugement sur tous les dieux de l'Égypte, moi qui suis le Seigneur.

13. Or, le sang dont sera marquée chaque maison où vous demeurerez servira de signe en votre faveur. Je verrai ce sang et je passerai vos maisons, et la plaie de mort ne vous touchera point lorsque j'en frapperai toute l'Égypte.

14. Ce jour vous sera un monument éternel; et vous le célébrerez, de race en race, par un culte perpétuel, comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur.

15. Vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours; il ne se trouvera point de levain dans vos maisons. Quiconque mangera du pain avec du levain, depuis le premier jour jusqu'au septième, périra du milieu d'Israël.

16. Le premier jour sera saint et solennel; et le septième sera une fête également vénérable. Vous ne ferez aucune œuvre servile durant ces deux jours, excepté ce qui regarde le manger.

17. Vous garderez donc cette fête des pains sans levain; car en ce même jour, je ferai sortir toute votre armée de l'Égypte; et vous observerez ce jour, de race en race, par un culte perpétuel.

Il est bien inutile de faire remarquer que l'immolation de l'agneau pascal était la figure de l'immolation du Christ, le véritable agneau pascal, dont le sang répandu devait sauver les hommes de la mort éternelle et de l'esclavage du démon.

Mais ce qu'il importe de faire ressortir ici, c'est le rite très particulier de cette cérémonie religieuse, la plus grande de la religion juive, rite qui consiste en un repas. L'agneau pascal devait y être mangé en entier, et c'était bien plus dans cette manducation que dans l'immolation elle-même que consistait la cérémonie de la Pâque. Pour l'immolation un seul détail, l'heure du soir; mais, pour la manducation, un luxe de détails : reins ceints, pieds chaussés, bâton en main, repas hâtif, chair rôtie, pains sans levain, laitues sauvages. De quoi tout cet ensemble de rites pouvait-il être la figure, du moment que le véritable agneau pascal, Jésus-Christ, ne devait pas être mangé dans sa Passion? Ce ne pouvait être que la figure de l'Eucharistie.

Cet agneau sans tache, mâle, adulte, ces pains sans levain, image de nos hosties, cette prohibition du levain, ferment de corruption et symbole du péché, ces laitues sauvages, image de la componction du cœur, du sacrement de Pénitence, qui est l'assaisonnement obligatoire du repas eucharistique, comme tout est bien en accord parfait avec les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, pour préfigurer l'Eucharistie.

Un seul détail reste obscur pour le lecteur, c'est la prescription de manger rôtie la chair de l'agneau pascal. Nos hosties eucharistiques ne semblent rappeler en rien une chair rôtie. Que le lecteur prenne patience; ce point sera élucidé lumineusement plus loin, à propos du poisson de Tobie.

VI. — La manne.

Au livre de l'Exode, ch. xvi :

2. Les enfants d'Israël, étant dans ce désert, murmurèrent tous contre Moïse et Aaron.

3. En leur disant : Plût à Dieu que nous fussions morts dans l'Égypte, par la main du Seigneur, lorsque nous étions assis près des marmites pleines de viandes, et que nous mangions du pain tant que nous voulions. Pourquoi nous avez-vous amenés dans ce désert pour y faire mourir de faim tout le peuple ?

4. Alors le Seigneur dit à Moïse : Je vais vous faire pleuvoir des pains du ciel ; que le peuple en aille amasser ce qui lui suffira pour chaque jour ; afin que j'éprouve s'il marche ou non dans ma loi.

5. Qu'ils en ramassent le sixième jour pour le garder, chez eux, et qu'ils en recueillent deux fois autant qu'en un autre jour.

6. Alors, Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Vous saurez, ce soir, que c'est le Seigneur qui vous a tirés de l'Égypte.

13. Il vint donc, le soir, un grand nombre de cailles qui couvrirent tout le camp ; et, le matin, il se trouva aussi en bas une rosée tout autour du camp.

14. Et la surface de la terre en étant couverte, on vit paraître dans le désert quelque chose de menu, et comme pilé au mortier, qui ressemblait à ces petits grains de gelée blanche, qui, pendant l'hiver, tombent sur la terre.

15. Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Manhu ? c'est-à-dire : Qu'est-ce que cela ? Car ils ne savaient ce que c'était. Moïse leur dit : C'est là le pain que le Seigneur vous donne à manger.

16. Et voici ce que le Seigneur ordonne : que chacun ramasse ce qu'il lui en faut pour manger ; prenez-en un gomor pour chaque personne, selon le nombre de ceux qui demeurent dans chaque tente.

17. Les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été ordonné et ils en amassèrent, les uns plus, les autres moins.

18. Et les ayant mesurés à la mesure du gomor, celui qui en avait plus amassé n'en avait pas davantage, et celui qui en avait moins préparé n'en avait pas moins ; mais il se trouva que chacun en avait amassé selon ce qu'il en pouvait manger.

19. Moïse leur dit : Que personne n'en garde jusqu'au lendemain matin.

20. Mais ils ne l'écoutèrent point ; et quelques-uns en ayant gardé jusqu'au matin, ce qu'ils avaient réservé se trouva plein de vers et tout corrompu. Et Moïse se mit en colère contre eux.

21. Chacun donc en recueillait le matin autant qu'il lui en fallait pour se nourrir. Et lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait.

22. Le sixième jour, ils en recueillirent une fois plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire deux gomors pour chaque personne. Or, tous les princes du peuple vinrent en donner avis à Moïse

23. Qui leur dit : C'est ce que le Seigneur a déclaré.

24. Et ayant fait ce que Moïse leur avait commandé, la manne ne se corrompit point, et on n'y trouva aucun ver.

25. Moïse leur dit ensuite : Mangez aujourd'hui ce que vous avez gardé, parce que c'est le sabbat du Seigneur, et que vous n'en trouverez point aujourd'hui dans les champs.

26. Recueillez donc pendant les six jours la manne; car le septième jour, c'est le sabbat du Seigneur, c'est pourquoi vous n'en trouverez point.

27. Le septième jour étant venu, quelques-uns du peuple allèrent pour recueillir de la manne, ils n'en trouvèrent point.

31. Et la maison d'Israël donna à cette nourriture le nom de manne; elle ressemblait à la graine de coriandre; elle était blanche et avait le goût qu'aurait la plus pure farine mêlée avec du miel.

35. Or, les enfants d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans la terre où ils devaient habiter. C'est ainsi qu'ils furent nourris jusqu'à ce qu'ils entrassent sur les premières terres du pays de Chanaan.

Il est question de la manne en maints endroits des livres sacrés. Un seul texte nous a semblé propre à compléter le récit du livre de l'Exode. Au livre de la Sagesse, ch. xvi, on lit :

20. Et alors vous avez donné à votre peuple la nourriture des anges; et vous lui avez présenté le pain du ciel qui renferme en soi toutes les délices et tout ce qui peut flatter le goût.

21. Et ce pain montrait combien est grande votre douceur envers vos enfants; et s'accommodant au désir de chacun d'eux, il se changeait en tout ce qui leur plaisait.

Ce récit biblique du don fait à Dieu à son peuple de la manne, pendant son pèlerinage de quarante ans à travers le désert, présente une figure si évidente de l'Eucharistie qu'il est inutile de s'y appesantir. Qu'on veuille bien cependant relire le texte sacré, avec la pensée que nous, chrétiens, nous passons sur cette terre,

comme dans un désert, en attendant que nous arrivions à notre terre promise, le ciel; et le symbolisme nous apparaîtra encore plus touchant.

VII. — L'arche d'alliance.

On lit au chapitre xxv de l'Exode :

Vous ferez une arche de bois de sétim qui ait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut.

Vous la couvrirez de lames d'un or très pur, en dedans et en dehors; vous ferez, au-dessus, une couronne qui régnera tout autour.

Vous mettrez quatre anneaux d'or aux quatre coins de l'arche, deux d'un côté et deux de l'autre.

Vous ferez aussi des bâtons de bois de sétim que vous couvrirez d'or.

Et vous les ferez entrer dans les anneaux qui sont aux côtés de l'arche, afin qu'ils servent à la porter.

Ces bâtons demeureront toujours dans les anneaux et on ne les en retirera jamais.

Vous mettrez dans l'arche les tables de la loi que je vous donnerai.

Voilà en quoi consistait le corps de l'arche d'alliance. Mais, au-dessus de l'arche, il y avait une sorte de couvercle en or, que le Seigneur nomma le propitiatoire.

Vous ferez aussi d'or très pur le propitiatoire sur l'arche; il aura deux coudées et demie de long et une coudée et demie de large.

Vous mettrez aux deux extrémités de ce propitiatoire, qu'on nomme aussi l'oracle, deux chérubins d'or battu.

Un chérubin d'un côté et un chérubin de l'autre.

Ils tiendront leurs ailes étendues des deux côtés du propitiatoire et de l'oracle, et le couvriront; et ils se regarderont l'un l'autre, ayant le visage tourné vers le propitiatoire qui couvrira l'arche où vous mettrez les tables de la loi que je vous donnerai.

C'est de là que je vous dicterai mes ordres. Je vous parlerai de dessus le propitiatoire, du milieu des deux chérubins, pour vous faire savoir tout ce que je voudrai commander aux enfants d'Israël.

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour faire admettre que l'arche d'alliance préfigure l'Eucharistie (1).

Il apparaît au premier coup d'œil que cette arche, signe de l'alliance que Dieu avait faite avec Israël, figurait le tabernacle anguste qui renferme le testament de la nouvelle alliance. Dieu s'y tenait au milieu de son peuple, sous la figure d'un ange, dictant ses oracles et recevant les prières par son ministère. La seconde alliance nous donne Dieu d'une manière plus parfaite : c'est la présence personnelle, vivante, individuelle et agissante de Dieu lui-même.

Faite d'un bois qui passe pour incorruptible, l'arche figurait, dit saint Thomas, la chair très pure et incorruptible du Sauveur; l'or qui la recouvrait, au dedans et au dehors, c'est la charité, les dons de science, de sagesse et de grâce dont l'âme du Christ est ornée, tant en elle-même que dans ses opérations extérieures.

Dans l'arche étaient déposées les tables de la loi, testament du Seigneur; et dans l'âme de Jésus est l'image de la rectitude divine; sur ses lèvres, l'expression de ses divins préceptes; il est le législateur parfait, plus que cela, il est la loi vivante, la loi et l'exemple. Pour savoir ce qu'il faut faire et comment on doit le faire, il suffit de le regarder.

L'arche contenait aussi une urne d'or renfermant un peu de cette manne merveilleuse dont le peuple avait été miraculeusement nourri au désert; ce n'était qu'une relique, un souvenir. Notre tabernacle contient la réalité; la manne y descend chaque jour, renouvelée, abondante.

A côté de l'urne et de la manne, on plaça la verge d'Aaron, cette verge miraculeuse qui, mise avec douze autres au nom des douze tribus, devant le tabernacle du Seigneur, avait seule germé et fleuri. Cette verge était le signe de l'élection d'Aaron au sacerdoce; et elle figurait ce sacrement où Jésus est à la fois prêtre et victime, ministre et aliment.

La couronne ou corniche d'or surmontant l'arche rappelle la royauté du Christ qui veut, dans le sacrement même et ici-bas, exercer les droits de cette royauté sur les âmes et sur les peuples.

(1) Toute la fin de ce paragraphe est tirée textuellement de la *Somme de prédication eucharistique* du P. Tesnières, 13^e conférence. Il y est dit en note que tous les commentaires du texte biblique sont tirés de Cornelius à Lapidé.

Les quatre anneaux avec les quatre bâtons de sétim qui ne devaient jamais en sortir, afin qu'on fût toujours en mesure de porter l'arche là où le demandaient les nécessités du peuple de Dieu, révèlent cette passion, dont est animé Jésus au sacrement, de se donner, d'être donné, à tous, à toute heure. Il a faim et soif d'être donné; il en éprouve l'angoisse et la torture du désir; aussi, comme il s'est fait léger, petit et portatif! Comme il a voulu avoir ses ministres toujours à sa disposition, exempts de toute charge de famille, de tout travail servile, de toute fonction lucrative, afin qu'ils fussent toujours prêts à le donner et à le porter à tous ceux qui le demanderaient, la nuit et le jour!

Le propitiatoire était le lieu précis où un ange, tenant la place de Dieu, attendait tous ceux qui venaient prier, pour exaucer leurs vœux. Là, il rendait ses oracles et dictait ses ordres. Or, ce que le propitiatoire annonçait, c'était le tabernacle eucharistique où Dieu est si près de nous, où il nous attend si patiemment, où il parle à nos âmes, en les touchant, en les éclairant, mais d'une manière si évidente, si persuasive, si irrésistible!

Les deux chérubins d'or qui se tenaient à droite et à gauche de l'arche, ne faisant qu'un avec le propitiatoire, et étendant leurs ailes, comme un dôme gracieux sous lequel trônait l'ange du Seigneur, étaient l'avant-garde de cette armée d'anges que nous savons, par l'enseignement des Pères, notamment de saint Jean Chrysostome et de saint Grégoire, se tenir autour du tabernacle eucharistique.

Enfin, l'arche d'alliance, étant toujours recouverte de voiles et de tentures qui cachaient sa matière précieuse et son riche revêtement d'or, esquissait d'un dernier trait ces voiles eucharistiques sous lesquels se dérobe le trésor et la merveille du ciel et de la terre.

VIII. — Le pain d'Élie.

On lit au troisième livre des Rois, ch. XIX :

1. Achab ayant rapporté à Jézabel tout ce qu'Élie avait fait, et de quelle manière il avait tué par l'épée tous les prophètes de Baal,

2. Jézabel envoya un homme à Élie pour lui dire : Que les dieux me traitent dans toute leur sévérité, si, demain, à la même heure, je ne vous fais pas perdre la vie, comme vous l'avez fait perdre à chacun de ces prophètes.

3. Elie eut donc peur, et s'en alla aussitôt partout où son désir le portait. Étant venu à Bersabée en Juda, il y laissa son serviteur.

4. Il fit dans le désert une journée de chemin, et, étant venu sous un genévrier, il s'y assit, et, souhaitant la mort, il dit à Dieu : « Seigneur, c'est assez ; retirez mon âme de mon corps, car je ne suis pas meilleur que mes pères. »

5. Et il se jeta par terre et il s'endormit à l'ombre du genévrier. En même temps, un ange du Seigneur le toucha et lui dit : « Levez-vous et mangez. »

6. Elie regarda et vit près de sa tête un pain cuit sous la cendre et un vase d'eau. Il mangea donc et but, et s'endormit encore.

7. L'ange du Seigneur, revenant une seconde fois, le toucha de nouveau et lui dit : « Levez-vous et mangez ; car il vous reste un grand chemin à faire. »

8. S'étant levé, il mangea et but, et, s'étant fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

Pauvre pèlerin, lassé, découragé, sans cesse exposé aux coups du démon, et n'ayant plus la force de lutter, regarde tout près de toi, à la portée de ta main, ce pain mystérieux qui s'appelle l'Eucharistie. Lève-toi et mange ; car, seul, ce pain peut te rendre les forces que tu as perdues, et te permettre d'atteindre le but de ton pèlerinage, la vision de Dieu.

Il n'eût pas été difficile de trouver, dans les pages de l'Ancien Testament, d'autres figures, d'autres symboles de la Sainte Eucharistie. De pieux écrivains en ont trouvé dans les pains de proposition, dans le bouc émissaire, et dans d'autres institutions judaïques dont l'évidence symbolique pourrait paraître moins s'imposer. Nous nous sommes bornés aux huit principales figures, nous appuyant surtout :

1° Sur l'autorité des prières du Canon de la Messe :

Comme vous avez daigné accepter les présents de votre enfant, le juste Abel, et le sacrifice de notre patriarche Abraham, et celui que vous offrit votre grand-prêtre Melchisédech.

2° Sur l'autorité de cette strophe du *Lauda Sion* :

In figuris praesignatur Cum Isaac immolatur Agnus Paschae deputatur Datur Manna patribus. — Il était désigné d'avance en figures dans l'immolation d'Isaac, l'agneau pascal et la manne du désert.

3° Enfin, sur l'autorité de l'office du Saint-Sacrement qui met sur nos lèvres le récit du pain mystérieux d'Élie et les passages des psaumes de David dont il va être question dans le chapitre suivant.



CHAPITRE II

L'Eucharistie prédite

I. — David.

Le pieux lecteur qui voudra trouver, dans les psaumes du saint roi David, des allusions plus ou moins transparentes à l'Eucharistie, n'aura qu'à lire attentivement les psaumes et les antiennes de l'office du Saint-Sacrement. Saint Thomas d'Aquin, auteur de cet office, y a groupé, avec autant de science que de piété, de quoi le satisfaire.

Et, de fait, il est difficile de ne pas admettre, dans les textes suivants, sinon une prophétie caractérisée, tout au moins le reflet d'une illumination prophétique :

Ps. IV : « A fructu frumenti vini et olei sui multiplicati sunt. — Les enfants de Dieu ont été multipliés par le fruit de leur froment, de leur vin et de leur huile. »

Le froment et le vin sont la matière du sacrement de l'Eucharistie et l'huile sainte est la matière du sacrement de l'Ordre qui fait les ministres de l'Eucharistie.

Ps. XXII : « Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me. — Vous avez préparé en ma présence une table à l'encontre de ceux qui me persécutent. »

Qu'est-ce à dire ? A la persécution le roi-prophète n'oppose qu'une table, un festin ? Ce mode de défense est si puéril qu'il ne peut être que mystique et figuratif.

Ps. XLI : « Quoniam transibo in locum Tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei; in voce exultationis et confessionis, sonus epulantis. — C'est pourquoi je passerai jusqu'à l'endroit du Tabernacle

admirable, jusqu'à la maison de Dieu; aux chants de l'enthousiasme et de la louange, se mêle le bruit d'un festin. »

Quel assemblage sous le regard prophétique de David! Un tabernacle admirable, maison de Dieu où se passe un grand festin, au milieu des cris d'allégresse et de louanges des convives!

Ps. xxx : « *Et cibavit eos ex adipe frumenti, et de petra melle saturavit eos.* — Et il les a nourris de la fleur du froment, et le miel sorti de la pierre les a rassasiés. »

La pierre c'est le Christ, dont saint Paul nous dit : « *Petra autem erat Christus.* — Or, la pierre, c'était le Christ. » La pierre, c'est encore l'autel catholique. Et le miel, c'est la douceur, c'est le régal doux par excellence. Plus tard, nous entendrons saint Paul nous dire : « *Quasi modo geniti infantes, lac et mel concupiscite.* Comme de tout petits enfants, désirez le lait et le miel », paroles dans lesquelles on est d'accord pour reconnaître une allusion voilée à l'Eucharistie. Plus tard, encore, nous verrons Pectorius en son inscription célèbre (voir p. 56) qualifier l'Eucharistie de *μελινδεα βρωσιν*, aliment emmiellé.

Ps. cx : « *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus; escam dedit timentibus se.* — Le Seigneur miséricordieux et exerçant sa miséricorde a fait un mémorial de ses merveilles : il a donné une nourriture à ceux qui le craignent. »

Vraiment, une prophétie aussi claire peut se passer de commentaire.

Ps. cxv : « *Calicem salutis accipiam et nomen Domini invocabo.* — Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. »

Et plus bas : « *Tibi sacrificabo hostiam laudis et nomen Domini invocabo.* — Je vous sacrifierai une hostie de louange, et j'invoquerai le nom du Seigneur. »

Touchante réunion, sous un unique coup d'œil, de l'hostie et du calice, bien que séparés, auxquels sert de trait d'union la prière identique : j'invoquerai le nom du Seigneur.

Ps. cix : Mais là où les accents du saint roi prennent un caractère incontestablement prophétique, c'est dans le psaume cix (*Dixit Dominus*) :

« *Juravit Dominus et non poenitebit eum : Tu es sacerdos in aeternum, secundum ordinem Melchisedech.* — Le Seigneur en a fait le serment et ne s'en repentira pas : Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. »

Avec quelle admiration nous devons constater aujourd'hui que cette prophétie a reçu son entier accomplissement en Jésus-Christ, prêtre de la nouvelle alliance, prêtre éternel en chacun de ses prêtres mortels, et ce uniquement dans le sacrement de l'Eucharistie dont la matière éloignée, qui est le pain et le vin, lui donne une apparence identique au sacrifice de Melchisédech.

II. — Malachie.

Malachie est le dernier des prophètes d'Israël. C'était bien à cette ultime parole, qui devait être suivie d'un long silence se prolongeant jusqu'aux jours du Christ, c'était bien à cette ultime parole qu'il convenait que l'Esprit-Saint livrât, en termes presque formels, le secret de l'avenir touchant l'Eucharistie :

Ch. 1^{er}. 1. Reproches du Seigneur adressés à Israël par Malachie.

2. Je vous ai aimés, dit le Seigneur, et vous avez dit : Quelles marques nous avez-vous données de cet amour ? Esaü n'était-il pas frère de Jacob ? dit le Seigneur. Et cependant, j'ai aimé Jacob.

3. Et j'ai haï Esaü. J'ai réduit ses montagnes en une solitude, et j'ai abandonné son héritage aux dragons du désert.

10. Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur Dieu des armées, et je ne recevrai point de présents de votre main.

11. Car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et l'on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation pure ; parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur Dieu des armées.

Recueillons le très beau commentaire que fait de cette prophétie le R. P. Monsabré, dans sa 70^e conférence :

Ce n'était point le drame du Golgotha, mais bien l'Eucharistie que contemplait le prophète Malachie, lorsqu'il répudiait les prêtres et les victimes de l'ancienne alliance : *Non est mihi voluntas in vobis, et munus non suscipiam de manu vestra : Ab ortu enim solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum.* — Suit la traduction française ci-dessus, vers. 10 et 11. — Entendez-vous, Messieurs ? *Ab ortu solis usque ad occasum*, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; *in omni loco*, en tout lieu ; *in gentibus*, chez tous les peuples. Evidemment, cela ne peut convenir à la petite colline du Golgotha, ni à la petite terre de Judée, ni au petit peuple d'Israël. La croix est bien où Dieu l'a mise ; mais, sans l'oublier, je dois chercher ailleurs l'oblation pure qu'on offre partout ; et je ne la trouve que dans le Sacrifice de la Messe.



CHAPITRE III

L'Eucharistie attendue

Les Juifs d'avant Jésus-Christ attendaient l'Eucharistie, d'une manière un peu vague, sans doute, mais néanmoins parfaitement reconnaissable. D'où leur venait cette attente? On ne sait. Peut-être était-ce un reste des révélations faites par Dieu à Adam après sa chute. Quoi qu'il en soit, nous ne lirons pas sans surprise, sans édification, cette page extraite de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* par Louis Veuillot :

A propos d'un verset du psaume LXX : Le froment sera sur la terre et jusque sur la cime des montagnes, plusieurs Rabbis s'expriment ainsi :

Rabbi Kimahi : « Qui les entend par ces paroles : ils vivront de froment, que, dans l'avenir, il y aura un changement, une transsubstantiation, dans la nature du froment. »

Rabbi Salomon : « Nos maîtres ont interprété ceci des pains qui seront au temps du Messie, dont il est écrit au livre dit Siphra, que ces pains seront comme la paume de la main, et que chacun en prendra pour sa nourriture. »

La manne soulève chez les Rabbis un plus grand nombre d'interprétations :

Rabbi Moses : « La manne est engendrée de la lumière divine, qui a pris un corps, d'après la volonté de son créateur. »

Rabbi Moses Hardasan, sur le psaume xxx : « Le pain qu'il donne à tous, c'est sa chair; et pendant que l'on goûte le pain, il est changé en chair. »

Rabbi Cahana : « Par les paroles de la Genèse : Liant son ânesse à la vigne, il nous est montré que le sacrifice qui se fera par le moyen du vin, non seulement sera changé en la substance du Messie, mais aussi qu'il sera converti en la substance de son corps. »

Rabbi Eliézer : « A propos de la manne du Messie, les justes sont destinés à manger de cette manne dans l'époque qui arrive. Et si tu

demandes : Sera-ce de la même manière que la manne du désert? Non, mais d'une manière plus élevée, si bien qu'il n'y aura jamais rien eu de comparable. »

Rabbi Barachias : « Et comme il y a eu un premier rédempteur, Moïse, ainsi il y en aura un dernier. Et comme le premier a fait descendre la manne du ciel, ainsi le Rédempteur, qui sera le Messie, sera le pain de froment sur la terre. »

Rabbi Siméon, sur le psaume LXXII : Alors Dieu sera rempli de miséricorde, et avec une puissante vertu de paroles qui sortiront de la bouche des prêtres, il changera le sacrifice qui lui sera présenté sur chaque autel au corps du Messie. »

L'auteur ajoute que la plus grande partie des livres rabbiniques ayant été détruite par les Juifs eux-mêmes, on aurait certainement trouvé dans ceux qui sont ainsi disparus beaucoup d'autres preuves.



CHAPITRE IV

Saint Jean-Baptiste et l'Eucharistie

Le mystère de l'Agneau

Nous touchons à l'époque du Messie. Saint Jean-Baptiste est en butte aux questions des pharisiens.

Ouvrons l'Évangile de saint Jean, au chapitre 1^{er} :

25. Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète ?

26. Jean leur répondit : Pour moi, je baptise dans l'eau ; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas ;

27. C'est lui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré ; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.

28. Ceci se passa à Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde.

30. C'est celui-là même de qui j'ai dit : Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi.

31. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il soit connu dans Israël.

32. Et Jean rendit alors ce témoignage en disant : J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe et demeurer sur lui.

33. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit.

34. Je l'ai vu et j'ai rendu le témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

35. Le lendemain, Jean était encore là avec deux de ses disciples.

36. Et jetant la vue sur Jésus qui passait, il dit : Voici l'Agneau de Dieu !

37. Ces deux disciples l'ayant entendu parler ainsi suivirent Jésus.

— Saint Jean-Baptiste, dans ce passage, a-t-il prédit l'Eucharistie ?

Remarquons tout d'abord qu'il se sert avec insistance, pour désigner le Messie, de cette dénomination, pour le moins extraordinaire : Voici l'Agneau de Dieu ! qu'il confirme par une déclaration très précise : Il est le Fils de Dieu !

I. — D'après saint Grégoire.

Veut-on, sur ce point, la pensée d'un Père de l'Église ? Regardons saint Grégoire le Grand franchir en trois pas les quarante siècles qui ont précédé la venue du Christ :

A travers tous ces divers temps, dit-il, Abel, Isaïe, Jean-Baptiste apparaissent très séparés par les siècles, mais unanimes par la prédication ; car Abel, par le sacrifice de l'Agneau qu'il offre, signifie la Passion de Celui dont Isaïe a dit : Comme l'agneau est muet devant celui qui le tond, il n'ouvrira point la bouche ; de Celui de qui Jean-Baptiste dit aussi : Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde. Ainsi donc, très séparés dans l'étendue des siècles, et cependant merveilleusement d'accord dans le sentiment de l'innocence du Rédempteur, ils l'expriment : Jean, en montrant l'Agneau ; Isaïe, en le prédisant ; Abel, en l'offrant ; et celui que Jean montrait, dont Isaïe parlait, Abel figurativement le tenait (1).

II. — D'après Dom Guéranger.

Nous lisons en son *Année liturgique* :

Qu'est-ce que le mystère de la Pâque ? La Bible nous répond que la Pâque est l'immolation de l'Agneau. Pour comprendre la Pâque, il faut avoir compris le mystère de l'Agneau. Dès les premiers siècles du christianisme, sur les mosaïques et sur les peintures murales des basiliques, on représentait l'Agneau comme le symbole qui réunissait l'idée du sacrifice du Christ et celle de sa victoire.

Depuis le péché, l'homme ne pouvait plus se passer de l'Agneau. Sans l'Agneau, il se voyait déshérité pour jamais du ciel, et en butte éternellement au divin courroux. Aux premiers jours du monde, le juste Abel sollicitait la clémence du Créateur offensé, en immolant,

(1) *Moral.*, l. XXIX, ch. XVI. — A. NICOLAS, *la Vierge Marie et le plan divin*, p. 276.

sur un autel de gazon, le plus bel agneau de son troupeau, jusqu'à ce que, Agneau lui-même, il tombât sous les coups d'un fratricide, devenant ainsi le type vivant de notre Agneau que ses frères aussi ont mis à mort. Dans la suite, Abraham, sur la montagne, consumma le sacrifice commencé par son héroïque obéissance, en immolant le bélier dont la tête était entourée d'épines, et dont le sang arrosa l'autel dressé pour Isaac. Plus tard, Dieu parla à Moïse; il lui révéla la Pâque; et cette Pâque consistait, d'abord, dans un agneau immolé, et ensuite dans le festin de la chair de cet agneau. Telle est la première Pâque; elle est pleine de figures, mais vide de réalités. Cependant, elle dut suffire au peuple de Dieu durant quinze siècles; mais le Juif spirituel savait y reconnaître les traits mystérieux d'un autre Agneau.

A l'époque des grands prophètes, Isaïe implore, dans ses vers inspirés, l'accomplissement de la promesse divine faite au commencement du monde. Avec quelle ardeur avons-nous dit avec lui, au temps de l'Avent : *Emitte Agnum dominatorem terræ!* Envoyez-nous, Seigneur, l'Agneau qui doit dominer sur la terre! Ce Messie tant attendu, c'était donc l'Agneau. Quelle Pâque, disions-nous, que celle où un tel Agneau sera immolé! Et quel festin que celui où il sera servi aux convives!

Lorsque la plénitude des temps fut arrivée, et que Dieu eut envoyé son Fils sur la terre, ce Verbe incarné, qui ne s'était pas encore manifesté aux hommes, marchait au bord du Jourdain, lorsque, tout à coup, Jean-Baptiste le montra à ses disciples, en disant : Voici l'Agneau de Dieu! voici celui qui ôte les péchés du monde! Le saint Précurseur, en ce moment, annonçait la Pâque; car il avertissait les hommes qu'enfin la terre possédait l'Agneau véritable, l'Agneau de Dieu, attendu depuis 4 000 ans, Agneau plus pur que celui d'Abel, plus mystérieux que celui d'Abraham, plus exempt de taches que celui de la Pâque d'Egypte. C'était vraiment l'Agneau imploré par Isaïe, un Agneau envoyé par Dieu lui-même, en un mot, l'Agneau de Dieu.

Encore un peu de temps, et il sera immolé. Mais la Pâque n'est pas seulement une immolation de l'Agneau, elle est aussi un festin; et à ce festin, nous retrouvons l'Agneau. C'est lui qui se donne en nourriture à ses heureux conviés. Le grand apôtre saint André l'exprima, d'une manière sublime, devant le gouverneur Egée, en ces termes : La chair de l'Agneau sans tache sert de nourriture, son sang sert de breuvage au peuple qui a foi dans le Christ, et, bien qu'immolé, cet Agneau est toujours entier et vivant.

III. — D'après le R. P. Tesnières.

Un autre auteur qui fait autorité, le R. P. Albert Tesnières, dans son ouvrage *la Somme de prédication eucharistique*, s'exprime ainsi (t. I^{er}, p. 342) :

Ecce Agnus Dei! ecce qui tollit peccata mundi! Voilà l'Agneau de Dieu! Tel est le nom que Jésus reçoit publiquement de Jean-Baptiste, son précurseur, son ami d'enfance, celui qui avait senti le premier contact sanctifiant du Verbe fait chair, qui avait été instruit miraculeusement de sa filiation divine, lorsque, au Jourdain, les cieux s'étaient ouverts sur sa tête. C'est donc un nom authentique, fondé; Jésus ne le récusé pas, et Jean y insiste : Voici l'Agneau de Dieu! répète-t-il à ses disciples; il semble vouloir leur dire : son nom, son vrai nom, c'est l'Agneau; son caractère est celui de l'Agneau; sa mission, celle de l'Agneau pascal, immolé et mangé : sacrifice et communion.

IV. — D'après la liturgie.

Enfin, écoutons, comme suprême autorité, la grande voix de l'Eglise, dans une partie très solennelle de sa liturgie, dans la préface du temps pascal : « *Sed in hac potissimum nocte gloriosius prædicare cum pascha nostrum immolatus est Christus. Ipse enim verus est agnus qui abstulit peccata mundi.* C'est surtout en ce temps, ô Dieu, qu'il convient de vous louer plus glorieusement, en cette nuit où le Christ, notre Pâque, a été immolé. Car c'est bien lui le véritable Agneau qui a effacé les péchés du monde. »

Ainsi, dans cette circonstance, aux yeux de la Sainte Eglise, l'Agneau pascal qu'est Jésus-Christ, ce n'est ni l'agneau d'Abel, ni l'agneau d'Isaïe, c'est l'agneau de Jean-Baptiste, en première ligne avant tous autres, et, semble-t-il, à l'exclusion de tous autres.

Remarquons encore que l'Eglise a retenu ces paroles de saint Jean-Baptiste pour les insérer dans les prières de la Messe, pour en faire la première invocation que le prêtre y adresse à Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Agneau de Dieu, qui effacez les péchés

du monde » ; pour en faire aussi le signalement donné aux fidèles qui vont le recevoir : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. » Ce seul choix de l'Eglise suffirait à bien établir l'interprétation qu'elle donne à la parole de Jean-Baptiste, étant donné que la Messe est simultanément le renouvellement de la Pâque, de la Cène et du Crucifiement.

Doit-on déduire de là que saint Jean-Baptiste, au moment où il disait : Voici l'Agneau de Dieu, avait en vue et prédisait l'Eucharistie ? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais on peut admettre, en toute sécurité, que c'est à l'Agneau pascal que, par une inspiration prophétique, et peut-être même à son insu, il comparait Notre-Seigneur. Et cela nous suffit, parce que l'Agneau pascal a ceci de différent avec tous les autres agneaux bibliques, qu'il est essentiellement l'Agneau immolé et mangé.

CHAPITRE V

L'Eucharistie annoncée

Durant sa vie mortelle, Notre-Seigneur Jésus-Christ a annoncé l'Eucharistie 1° par paraboles, 2° par miracles figuratifs, 3° par enseignement formel.

I. — Paraboles du festin.

1° Evangile selon saint Matthieu, ch. xxii :

1. Jésus, parlant encore en paraboles, leur dit :

2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant faire les noces de son fils,

3. Envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés; mais ils refusèrent d'y venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon dîner; j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser. Tout est prêt; venez aux noces.

5. Mais eux, ne s'en mettant point en peine, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, et l'autre à son négoce.

6. Les autres se saisirent de ses serviteurs et les tuèrent après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. Le roi, l'ayant appris, en fut ému de colère, et, ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers et brûla leur ville.

8. Alors, il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt, mais ceux qui y avaient été appelés n'en ont pas été dignes.

9. Allez donc dans les carrefours et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Ses serviteurs, s'en allant alors par les rues, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais. Et la salle des noces fut remplie de personnes qui se mirent à table.

11. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table, et, y ayant aperçu un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale,

12. Il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? Et cet homme demeura muet.

13. Alors, le roi dit à ses gens : Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le dans les t'nèbres extérieures. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14. Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Ce qui fait de cette parabole une annonce de l'Eucharistie, ce n'est pas, à proprement parler, le festin. Car, dans un autre endroit de l'Évangile, Notre-Seigneur propose à ses auditeurs une autre parabole presque identique, où le roi, après avoir envoyé ses serviteurs, finit par envoyer son propre fils que les invités mettent à mort. Or, de cette autre parabole, les interprètes disent qu'elle signifie les Juifs, invités au banquet éternel du ciel, refusant de s'y rendre, tuant les prophètes, puis le Messie, et remplacés finalement par les Gentils. Tandis que la parabole ci-dessus transcrite, avec son trait final du convive non revêtu de la robe nuptiale, ne peut s'appliquer qu'au festin eucharistique, prémices du banquet du ciel.

2° Évangile selon saint Luc, ch. xiv :

16. Alors Jésus dit : Un certain homme fit un jour un grand souper auquel il invita plusieurs personnes.

17. Et, à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt.

18. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une ferme et il faut nécessairement que j'aille la voir ; je vous supplie de m'excuser.

19. Le second lui dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je vous supplie de m'excuser.

20. Le troisième lui dit : J'ai épousé une femme ; ainsi je ne puis y aller.

21. Le serviteur étant revenu rapporta tout cela à son maître. Alors le père de famille se mit en colère et dit à son serviteur : Allez-vous-en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux.

22. Le serviteur lui dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, et il y a encore de la place.

23. Le maître dit aux serviteurs : Allez dans les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous assure que nul de ces hommes que j'avais conviés ne goûtera de mon souper.

Faut-il se demander encore, en présence de cette parabole, si Notre-Seigneur a entendu y viser le peuple juif et son indocilité, puis la vocation des Gentils au salut éternel? Les trois sortes d'excuses formulées par les invités ont incliné la plus grande partie des interprètes à voir dans ce récit une allusion formelle à la fréquentation de l'Eucharistie, à son délaissement inconscient ou coupable par un grand nombre de chrétiens, et à la vocation de tous, même et peut-être surtout des plus humbles, au banquet sacré.

II. — Miracles figuratifs.

1. *Les noces de Cana.*

On lit en l'Évangile de saint Jean, ch. II.

1. Trois jours après, il se fit des noces à Cana, en Galilée; et la mère de Jésus y était.

2. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples.

3. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin.

4. Jésus lui répondit: Femme, qu'est-ce que cela fait à vous et à moi? Mon heure n'est pas encore venue.

5. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira.

6. Or, il y avait là six grandes urnes de pierre, pour servir aux purifications en usage chez les Juifs, dont chacune tenait deux ou trois mesures.

7. Jésus leur dit: Emplissez les urnes d'eau; et ils les emplirent jusqu'au haut.

8. Alors il leur dit: Puisez maintenant et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent.

9. Le maître d'hôtel ayant goûté cette eau qui avait été changée en vin, et ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, appela l'époux.

10. Et lui dit: Tout homme sert d'abord le bon vin; et, après qu'on a beaucoup bu, il sert alors le moindre. Mais, pour vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée; et par là il fit éclater sa gloire; et ses disciples crurent en lui.

Voici le beau commentaire que fait de ce miracle Louis Veuillot en sa *Vie de Jésus-Christ*, p. 96.

Par un complet changement de substance, l'eau devient un vin exquis. Ce miracle est l'effet de la simple volonté de Dieu, de sa parole intérieure, non articulée. La parole de l'homme signifie seulement; celle de Dieu opère en même temps qu'elle signifie; elle crée ce qu'elle dit. La terre n'était point, le ciel n'était point, la mer n'était point; Dieu parle, ces choses existent. La même parole, qui a fait ce qui n'était point, fait que ce qui est demeure, ou tombe, ou se transforme; elle peut faire que, sans tomber ni se transformer, il soit changé. Dieu a cette coutume, dit saint Ambroise, d'agir par changement de substance quand il veut montrer qu'il est l'auteur de la nature : la baguette est changée en serpent, le rameau desséché refleurit, l'eau des fleuves devient du sang, les flots divisés stationnent en murailles liquides, le fer nage à la surface des fontaines, la poignée de farine et la goutte d'huile ne peuvent tarir, les eaux amères sont potables. L'Écriture est pleine de semblables merveilles, pour que nous connaissions que tout est de la main de Dieu et que tout lui obéit.

Et un peu plus loin, p. 98.

Il arrivera une plus grande merveille, et le vin de Cana n'est encore que la figure du vrai breuvage. Ecartons ce dernier voile : nous voyons apparaître le mystère des mystères, l'Eucharistie. Le premier acte de la vie publique de Jésus est donc la prophétie de ce qui fait l'objet même de sa mission; il prépare la foi au sacrement qui en sera le couronnement et le miracle incompréhensible et immortel. Il a voulu par là, dit un Père, nous donner une marque anticipée du pouvoir par lequel il devait plus tard, dans l'institution de l'Eucharistie, changer le vin en son sang, puisque en effet le vin qui est consacré est un vrai sang, comme l'eau changée à Cana fut aussitôt réellement du vin.

2. *Les multiplications de pains.*

Notre-Seigneur a opéré, à deux reprises, le miracle de la multiplication des pains.

Le premier de ces miracles est raconté par les quatre évangélistes, en des termes presque identiques. Dans chacun des quatre récits, il est question de cinq pains d'orge et de deux poissons, de cinq mille hommes nourris et de douze corbeilles remplies avec les restes.

Pour éviter les répétitions, nous transcrivons ici le seul récit de saint Jean, en son Évangile, ch. vi.

1. Jésus s'en alla ensuite au delà de la mer de Galilée qui est le lac de Tibériade.

2. Et une grande foule de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur les malades.

3. Jésus monta donc sur une montagne et s'y assit avec ses disciples.

4. Or, le jour de Pâques, qui est la grande fête des Juifs, était proche.

5. Jésus ayant donc levé les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe : D'où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce monde ?

6. Mais il disait cela pour le tenter ; car il savait bien ce qu'il devait faire.

7. Philippe lui répondit : Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun tant soit peu.

8. Un de ses disciples qui était André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

9. Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons. Mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

10. Jésus lui dit donc : Faites-les asseoir. Or, il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu-là, et environ cinq mille hommes s'y assirent.

11. Jésus prit donc les pains, et, ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis ; et il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulurent.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.

13. Ils les ramassèrent donc et emplirent douze paniers des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé.

14. Et ces personnes, ayant vu le miracle qu'avait fait Jésus, disaient : C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde !

15. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir l'enlever pour le faire roi, s'enfuit encore sur la montagne, lui seul.

Le second miracle de multiplication de pains n'est raconté que par saint Matthieu et saint Marc, et ne saurait être une version différente du même miracle, puisque l'un et l'autre, en donnant les deux récits, marquent bien la reproduction du même miracle, à deux reprises. Cette fois, l'un et l'autre mentionnent sept pains et quelques petits poissons, quatre mille hommes nourris et sept corbeilles remplies des restes. Il est bon cependant de remarquer qu'en saint Marc, ch. VIII, le miracle est précédé de ces mots bien touchants de Notre-Seigneur :

2. J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger.

3. Et si je les renvoie à jeun, les forces leur manqueront en chemin, parce que quelques-uns d'entre eux sont venus de loin.

En ces deux multiplications de pain, l'annonce figurative de l'Eucharistie est si évidente qu'il est inutile de s'y appesantir. Notons seulement que Notre-Seigneur y préparait les esprits, par la multiplication de quelques pains, à la multiplication de son corps eucharistique sur nos autels, et par la réitération du même miracle à la multiplicité de nos Messes.

III. — Annonce formelle.

1. *L'Oraison dominicale.*

Deux évangélistes, saint Matthieu et saint Luc, nous ont transmis, en termes presque identiques, la formule dictée par Notre-Seigneur lui-même, de l'Oraison dominicale, nommée par nous habituellement le *Pater Noster*, le Notre Père.

Il est superflu de reproduire ici les deux textes qu'on trouvera, dans leur entier, en saint Matthieu, ch. VI, et en saint Luc, ch. XI.

Il n'y a guère entre eux qu'une seule différence, importante

pour le sujet spécial qui nous occupe : saint Matthieu dit : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel » ; tandis que saint Luc dit : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ».

Evidemment, cette expression : notre pain, peut s'entendre de plusieurs manières : pain matériel, qui nourrit le corps ; pain intellectuel, la vérité, qui nourrit notre esprit ; pain spirituel, la grâce, qui nourrit notre âme ; pain au-dessus de toute substance, l'Eucharistie. Se borner à ce dernier sens serait abusif ; mais l'écarter serait plus que téméraire. (Voir p. 135, décret de Pie X.)

Et si, dans cette disposition d'esprit, on réunit les deux textes en un seul : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain qui surpasse toute substance, notre pain de chaque jour », avec quelle jouissance d'âme ne l'applique-t-on pas à l'Eucharistie quotidienne !

2. *La promesse.*

Le lecteur nous pardonnera de ne transcrire ici qu'en partie le chapitre vi de l'Évangile de saint Jean, parce qu'en son début il n'a pas trait directement à l'Eucharistie.

16. Lorsque le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17. Et étant montés sur une barque, ils s'avancèrent vers Capharnaüm qui était au delà de la mer. Or, il était déjà nuit, et Jésus n'était pas encore venu à eux.

18. Cependant, la mer commençait à s'enfler à cause d'un grand vent qui soufflait.

19. Et comme ils eurent fait environ 25 ou 30 stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer et qui était proche de leur barque, ce qui les remplit de frayeur.

20. Mais il leur dit : C'est moi ; ne craignez point.

21. Ils voulurent donc le prendre dans leur barque ; et la barque se trouva aussitôt au lieu où ils allaient.

22. Le lendemain, le peuple, qui était demeuré de l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avait point eu là d'autre barque, et que Jésus n'y était point entré avec ses disciples, mais que les disciples seuls s'en étaient allés.

23. Et comme il était, depuis, arrivé d'autres barques de Tibériade, près le lieu où le Seigneur, après avoir rendu grâces, les avait nourris de cinq pains,

24. Et qu'ils connurent enfin que Jésus n'était point là, non plus que ses disciples, ils entrèrent dans ces barques et vinrent à Capharnaüm chercher Jésus.

25. Et l'ayant trouvé au delà de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici ?

26. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non à cause des miracles que vous avez vus, mais parce que je vous ai donné du pain à manger et que vous avez été rassasiés.

27. Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera, parce que c'est en lui que Dieu le Père a imprimé son sceau et son caractère.

47. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

50. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel.

52. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde.

53. Les Juifs disputaient donc entre eux, en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?

54. Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.

55. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour.

56. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage.

57. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.

58. Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par mon Père, de même celui qui me mange vivra aussi par moi.

59. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la

manne que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir; celui qui mange ce pain vivra éternellement.

60. Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que Jésus dit ces choses.

61. Plusieurs donc de ses disciples, l'ayant entendu, dirent : Ces paroles sont bien dures; et qui peut les écouter ?

62. Mais Jésus, connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient sur ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise-t-il ?

63. Et si vous voyiez le Fils de l'homme monter où il était auparavant ?

64. C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien; les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.

65. Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient pas. Car Jésus savait dès le commencement quels étaient ceux qui ne croyaient point, et quel était celui qui le trahirait.

66. Et il leur disait : C'est pour cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Père.

67. Dès lors, plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite, et ils n'allaient plus avec lui.

68. Et Jésus, sur cela, dit aux douze : Et vous ? ne voulez-vous point aussi me quitter ?

69. Simon-Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.

70. Nous croyons et nous savons que vous êtes le Christ Fils de Dieu.

71. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis au nombre de douze ? Et néanmoins, un de vous est un démon.

72. Ce qu'il disait de Judas Iscariote, fils de Simon, car c'était lui qui devait le trahir, quoi qu'il fût l'un des douze.

Ce chapitre de saint Jean, qui nous paraît bien clair, a soulevé de grandes critiques, non seulement chez les protestants, cela se comprend, mais même parmi les écrivains catholiques. On est d'accord cependant pour reconnaître que, dans la première partie, le pain dont parle Jésus est la foi; ce ne serait qu'au verset 48, quand il parle de sa chair, qu'il commencerait à faire allusion à l'Eucharistie. Mais les hérétiques ne sont point de cet avis. Contre tout bon sens, ils ne voient dans les phrases si claires de la deuxième partie qu'une allusion à la foi. Il ne rentre

pas dans le cadre de cet ouvrage de les suivre sur ce terrain. Ne cherchons pas dans ce texte autre chose que ce qu'il renferme : une annonce précise de l'Eucharistie. Si Notre-Seigneur n'y avait parlé qu'en figure, est-ce qu'il aurait laissé plusieurs de ses disciples s'éloigner sur une équivoque, sans chercher à les désabuser ?

« L'homme, dit Bossuet, raisonne toujours contre les bontés de Dieu, par conséquent contre lui-même. Les Juifs crurent que Jésus leur parlait de la chair d'un homme semblable aux autres, de la chair du fils de Joseph; que ce serait une chair semblable à celle dont les hommes nourrissent leur corps; et enfin une chair qu'ils consommeraient en la mangeant. A ces trois erreurs, Jésus fait trois réponses : Je suis le pain vivant descendu du ciel; donc, la chair qu'il promet n'est pas la chair du fils de Joseph; c'est la chair du Fils de Dieu, chair conçue du Saint-Esprit et formée du sang d'une Vierge. Qui mange de ce pain, de ma chair, vivra éternellement; donc, la vie que devait entretenir sa chair n'était pas cette vie commune et mortelle, mais la vie éternelle tant de l'âme que du corps. Vous verrez le Fils de l'homme monter aux lieux d'où il est venu; donc, quoique sa chair soit donnée en nourriture, il n'en demeure pas moins vivant et entier.

Il convenait que cet enseignement fût donné dans la synagogue, à Capharnaüm; il convenait qu'il fût donné, dès ce temps encore éloigné de la Passion, pour préparer les apôtres à l'institution de la sainte Cène; qu'il fût donné dans la synagogue, publiquement, afin que, quand les apôtres, seuls témoins de la Cène, auraient à proposer ce formidable mystère, ils pussent invoquer la parole publique du Seigneur. »

CHAPITRE VI

L'Eucharistie instituée

Le temps des figures, des prophéties, des paraboles et des annonces est passé. Voici l'heure où Notre-Seigneur va commencer sa douloureuse Passion. C'est l'heure qu'il a choisie pour instituer l'Eucharistie. Aussi bien, ses apôtres, auxquels il a dit que sa chair est vraiment nourriture et que son sang est vraiment breuvage, que quiconque mangera sa chair et boira son sang aura la vie éternelle, sont-ils dans l'attente, se demandant comment il exécutera ses promesses, dans l'ignorance, ne pouvant deviner comment il y arrivera, mais aussi dans le pressentiment que l'heure de cette réalisation ne peut tarder davantage.

Nous possédons de cette institution quatre récits. A cause de l'importance de la question, nous allons reproduire ces quatre récits *in extenso*.

I. — Saint Paul.

Le récit le plus ancien, le premier en date, paraît être celui transmis par saint Paul, récit qui serait antérieur aux Evangiles, puisque les critiques les plus autorisés, notamment M^{er} Batiffol, le datent de 56 ou 57.

En voici le texte, tiré de la première épître aux Corinthiens, ch. XI.

23. Car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné, qui est que le Seigneur Jésus, la nuit même en laquelle il devait être livré, prit du pain,

24. Et, ayant rendu grâces, le rompit, et dit à ses disciples : Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui sera livré pour vous.

25. Il prit de même le calice, après avoir soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez.

26. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

27. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur.

28. Que l'homme donc s'éprouve lui-même et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice.

29. Car quiconque en mange et en boit indignement mange et boit sa propre condamnation, ne faisant point le discernement du corps du Seigneur.

De ce récit se dégagent, non seulement l'institution par Notre-Seigneur de l'Eucharistie, mais son renouvellement par la Messe, ainsi que la pratique de la communion en état de grâce et la prohibition de la communion sacrilège.

II. — Saint Matthieu.

En son Evangile, au chapitre xxvi :

26. Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et, l'ayant béni, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps.

27. Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez en tous.

28. Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés ;

29. Or, je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

III. — Saint Marc.

En son Evangile, au chapitre xiv :

12. Le premier jour des azymes auquel on immolait l'agneau pascal, les disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

13. Il envoya donc deux de ses disciples et leur dit : Allez-vous-en à la ville ; vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau ; suivez-le.

14. Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître vous envoie dire : Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes disciples ?

15. Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée; préparez-nous là ce qu'il faut.

16. Ses disciples s'en étant allés vinrent en la ville et trouvèrent ce qu'il leur avait dit; et ils préparèrent la Pâque.

17. Le soir étant venu, il se rendit là avec les douze.

18 à 21. (Annonce de la trahison de Judas.)

22. Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le rompit et le leur donna, en disant : Prenez; ceci est mon corps.

23. Et ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il le leur donna et ils en burent tous.

24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs.

25. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

IV. — Saint Luc.

En son Evangile, au chapitre xxii :

7. Cependant, le jour des Azymes arriva auquel il fallait immoler la Pâque.

8. Jésus envoya donc Pierre et Jean, en leur disant : Allez nous apprêter ce qu'il faut pour manger la Pâque.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous l'apprêtions ?

10. Il leur répondit : Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le dans la maison où il entrera.

11. Et vous direz au maître de cette maison : Le Maître vous envoie dire : Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre haute, meublée; préparez-y ce qu'il faut.

13. S'en étant donc allés, ils trouvèrent tout comme il leur avait dit, et ils préparèrent la Pâque.

14. Quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous avant de souffrir.

16. Car je vous déclare que je n'en mangerai plus désormais jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

17. Et, après avoir pris la coupe, il rendit grâces et dit : Prenez-la et distribuez-la entre vous.

18. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé.

19. Puis il prit le pain, et, ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna en disant : Ceci est mon corps qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.

20. Il prit de même la coupe, après le souper, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui sera répandu pour vous.

V. — Saint Jean.

Saint Jean, en son Evangile, après avoir si minutieusement raconté, au chapitre vi ci-dessus transcrit, l'annonce faite par Notre-Seigneur de son Eucharistie, ne dit pas un mot de l'institution de cette même Eucharistie, quand il en arrive au récit de la dernière Cène.

A peine y fait-il une allusion presque insaisissable par ces mots du chapitre xxiii :

1. Avant la fête de Pâques, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

Et c'est tout. Par contre, saint Jean décrit longuement la cérémonie du lavement des pieds, dont les autres évangélistes ne parlent pas, il raconte en leur entier les discours tenus par Notre-Seigneur après la Cène, dont les autres ne font non plus aucune mention.

Sur ces points, saint Jean demeure fidèle à la règle qu'il semble s'être tracée en écrivant son Evangile. Cette règle, c'est de ne faire que compléter ce qui a été omis par ses devanciers. A l'époque où il a écrit, époque incontestablement très postérieure à celles où avaient paru, et les épîtres de saint Paul, et les trois premiers Evangiles, ces saintes Ecritures étaient déjà

dans toutes les mains. Si saint Paul a écrit en 56 ou 57, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc de l'an 60 à l'an 70, saint Jean n'a pas dû composer son Évangile avant l'an 100. Reproduire leurs récits, quand ceux-ci étaient complets, c'était, pour saint Jean, ou se condamner à les copier, ou s'exposer, en s'en écartant, à créer des arguments de discussion.

La deuxième raison donnée par M^{sr} Batiffol, en son ouvrage *l'Eucharistie*, 5^e édition, c'est que « l'Évangile de saint Jean a été, dans l'intention de son auteur, une œuvre plutôt doctrinale que proprement biographique. On induit de là que si le récit de l'institution est omis, c'est sans doute que, dans ce récit, l'évangéliste n'aurait rien eu à prendre qui se rapportât à son dessein didactique qu'il n'eût déjà exprimé ailleurs. Au chapitre vi, il a déjà exposé méthodiquement la doctrine eucharistique, il n'a plus rien à ajouter; son but théologique est atteint. Quant au fait lui-même, il est en dehors de son plan ».

Ainsi explique-t-on communément le silence de saint Jean sur l'Eucharistie et son institution.

VI. — Divergences.

On se fait parfois une grosse objection de la non-concordance absolue des quatre textes qui relatent l'institution de l'Eucharistie; et cette objection paraît se fortifier de ce fait que les paroles dont l'Église se sert à la Messe pour la consécration des Saintes Espèces constituent une cinquième version qui n'est la reproduction textuelle d'aucune des quatre autres, mais plutôt une fusion des quatre, avec trois additions.

Voici la réponse qu'on fait communément à cette objection. Le texte employé par l'Église est, d'après la tradition, le texte même des paroles qui ont été proférées à la Cène par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les autres textes n'ont qu'une valeur narrative. Pourquoi, alors que les écrivains sacrés composaient leurs écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, ont-ils rédigé des

textes non identiques entre eux, non plus qu'avec celui de la Messe? Cela a pu se faire, peut-être accidentellement, peut-être intentionnellement. Accidentellement, car nous ne manquons pas d'autres récits évangéliques où le Saint-Esprit a permis de légères divergences de détails, sans doute pour l'épreuve de notre foi. Intentionnellement, car nul n'ignore le secret dont, dès les premiers siècles, on entourait la célébration des Saints Mystères. Le rideau qui, dans les rites orientaux, sépare le célébrant des fidèles en est une preuve. Et jusqu'à ces dernières années, l'Eglise ne défendait-elle pas de traduire en langue vulgaire les prières du Canon de la Messe? Peut-être a-t-il pu se faire que les quatre narrateurs de l'institution de l'Eucharistie, astreints, par leur qualité même de narrateurs, à en relater les détails et les paroles, aient tenu, tout en respectant le fond qui demeure identique et sans contradictions, à ne pas se départir, dans les paroles et les détails, d'une imprécision calculée. Voilà, certes, une raison plausible de la non-concordance constatée.

Et pouvons-nous, à près de deux mille ans de distance, savoir s'il n'y en a point eu d'autres? Nul ne peut sonder les motifs de la conduite du Saint-Esprit, inspirateur des Evangélistes dans leur narration, comme il l'avait été des prophètes dans leur langage voilé d'ombres.

D'ailleurs, pour les anciens et même pour les modernes, l'exactitude de l'idée à rendre primait tout, et ils ne prenaient aucun souci de l'exactitude littérale des textes qu'ils mettaient entre guillemets. Qu'on prenne, par exemple, la grande *Vie des Saints* du P. Croiset, de 1731, elle est remplie de colloques entre martyrs et bourreaux qui, bien que mis entre guillemets, n'ont jamais pu être prononcés ainsi.

VII. — L'Église.

Terminons ce chapitre par le texte employé par l'Eglise dans le Canon de la Messe, comme formule de la Consécration, texte

qui, d'après la tradition constante, est composé des propres paroles proférées à la Cène par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lequel, la veille de sa Passion, prit du pain dans ses mains saintes et vénérables, et, ayant levé les yeux au ciel vers vous, ô Dieu son Père tout-puissant, vous rendant grâces, il le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : Prenez et mangez-en tous; car ceci est mon corps.

De même, après la Cène, prenant aussi ce précieux calice entre ses mains saintes et vénérables, et vous rendant pareillement grâces, il le bénit et le donna à ses disciples en disant : Prenez et buvez-en tous; car ceci est le calice de mon sang, le sang du nouveau et éternel testament, mystère de foi, qui sera répandu pour vous et pour beaucoup, en rémission des péchés. Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi.

Pour compléter ce que nous avons dit plus haut des divergences de textes, faisons remarquer que les mots : Ayant levé les yeux au ciel, — éternel testament — mystère de foi — ne sont point dans l'Évangile. C'est la tradition qui nous a appris que Jésus-Christ les avait prononcés à la Cène. (*Codex liturgicus Ecclesiæ universæ, Ab Herm. Daniel, p. 37.*)



CHAPITRE VII

L'Eucharistie et les écrits apostoliques

I. — Le repas d'Emmaüs.

Evangile selon saint Luc, ch. xxiv.

13. En ce jour-là même (le jour de la Résurrection), deux d'entre eux s'en allèrent à un bourg, nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem,

14. Parlant ensemble de tout ce qui s'était passé.

15. Et il arriva que lorsqu'ils s'entretenaient et conféraient ensemble sur cela, Jésus vint lui-même les joindre et se mit à marcher avec eux.

16. Mais leurs yeux étaient retenus, afin qu'ils ne pussent le reconnaître.

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi en marchant ? Et d'où vient que vous êtes tristes ?

18. L'un d'eux, appelé Cléophas, lui dit, prenant la parole : Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ?

19. Et quoi ? leur dit-il. Ils lui répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple ;

20. Et de quelle manière les princes des prêtres et nos anciens l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié ;

21. Or, nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël. Et cependant, après tout cela, voici le troisième jour que ces choses se sont passées.

22. Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont étonnés ; car, ayant été avant le jour à son sépulcre,

23. Et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges même leur ont apparu qui leur ont dit qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres, ayant été aussi au sépulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avaient rapportées ; mais, pour lui, ils ne l'ont point trouvé.

25. Alors il leur dit : O insensés, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit!

26. Ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?

27. Et commençant par Moïse et ensuite par tous les prophètes, il leur expliquait, dans toutes les Ecritures, ce qui avait été dit de lui.

28. Lorsqu'ils furent proches du bourg, où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin.

29. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, en lui disant : Demeurez avec nous, parce qu'il est tard et que le jour est déjà sur son déclin. Et il entra avec eux.

30. Etant avec eux à table, il prit le pain et le bénit; et, l'ayant rompu, il le leur donna.

31. Et leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent; mais il disparut de devant leurs yeux.

32. Alors ils se dirent l'un à l'autre : N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant en nous, pendant qu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem et trouvèrent que les onze et ceux qui étaient avec eux étaient rassemblés.

34. Et ils disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

35. Alors ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.

Nous avons tenu à reproduire le récit du repas d'Emmaüs comme une scène eucharistique, parce que de nombreux écrivains l'ont apprécié ainsi, et que la piété des fidèles les a suivis, dans cette voie, avec enthousiasme. Il ne nous était pas possible, sous peine d'avoir paru commettre un oubli, de ne pas en faire mention. Mais nous devons reconnaître qu'en notre siècle, plus nombreux sont les critiques qui apprécient ce repas différemment et qui estiment que Notre-Seigneur n'y a pas renouvelé la consécration de la Cène. Ils en donnent pour preuves : que certainement il n'y a pas eu consécration du calice de vin, d'abord parce que la présence du vin sur les tables juives était une rareté tout à fait exceptionnelle; et ensuite parce que Notre-

Seigneur a disparu aussitôt après avoir rompu et donné le pain; ce qui constituerait un fragment incomplet du mémorial de la passion du Sauveur; que les deux disciples d'Emmaüs n'avaient point participé à la sainte Cène du jeudi précédent et qu'on ne dit même pas qu'ils aient consommé ce pain que Jésus leur tendait, où ils ne pouvaient reconnaître l'Eucharistie qu'ils ne connaissaient pas.

Ces arguments sont extrêmement sérieux; qu'il nous suffise de les avoir cités, pour que notre lecteur se tienne, s'il le juge à propos, sur le terrain d'une prudente réserve, au sujet de l'interprétation de cet Evangile.

Et cependant, si sérieux soient-ils, ces arguments se présentent si facilement à l'esprit, qu'il est impossible que des intelligences éclairées, comme l'était, par exemple, celle de saint Jérôme, n'y aient point songé. Saint Jérôme a passé sa vie à traduire la Bible et à l'étudier; il vivait au iv^e siècle, par conséquent à une époque bien plus rapprochée que la nôtre des temps apostoliques. C'est pourtant saint Jérôme qui dit formellement que le Seigneur, reconnu à la fraction du pain, changea en église la maison de Cléophas. Et il n'est pas seul de cet avis, loin de là, puisque ce n'est guère que dans notre siècle de critique à outrance qu'a surgi cette interprétation.

Le cœur a des raisons que la raison ignore. Qu'on ne nous en veuille donc pas si, en dépit des objections, notre cœur chrétien persiste à tenir pour plus que probable que la sainte communion a bien été la réponse du Cœur de Jésus à l'aimable: « *Manenobiscum, Domine!* Demeurez avec nous, Seigneur! » des deux disciples.

A notre lecteur de choisir.

II. — Le repas de la pêche miraculeuse.

Evangile selon saint Jean, ch. XXI :

1. Jésus se fit encore voir depuis à ses disciples, sur le bord de la mer de Tibériade; et il s'y fit voir de cette sorte.

2. Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples étaient ensemble.

3. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec toi. Ils s'en allèrent donc et entrèrent dans une barque; mais, cette nuit-là, ils ne prirent rien.

4. Le matin étant venu, Jésus parut sur le rivage, sans que ses disciples connussent que c'était Jésus.

5. Jésus leur dit donc : Enfants, n'avez-vous rien à manger? Ils lui répondirent : Non.

6. Il leur dit : Jetez le filet au côté droit de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent aussitôt, et ils ne pouvaient plus le tirer, tant il était chargé de poissons.

7. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur! Et Simon-Pierre, ayant appris que c'était le Seigneur, mit son habit, car il était nu, et il se jeta dans la mer.

8. Les autres disciples vinrent avec la barque, et, comme ils n'étaient loin de la terre que d'environ deux cents coudées, ils y tirèrent leur filet plein de poissons.

9. Lors donc qu'ils furent descendus à terre, ils trouvèrent des charbons allumés, et un poisson mis dessus, et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez quelques-uns de ces poissons que vous venez de prendre.

11. Alors Simon-Pierre monta dans la barque et tira à terre le filet qui était plein de cent cinquante-trois gros poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez dîner. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger n'osait lui demander : Qui êtes-vous? Car ils savaient que c'était le Seigneur.

13. Jésus vient donc et il prend le pain et il le leur donne, et le poisson de même.

14. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples depuis qu'il fut ressuscité d'entre les morts.

A la lecture de ce récit, il est difficile d'y reconnaître une représentation de l'Eucharistie, et plusieurs critiques bienveillants auxquels ce travail, n'étant encore que manuscrit, a été communiqué, ont manifesté leur surprise, et n'ont pas caché que ce récit n'était pas habituellement classé parmi les

scènes eucharistiques. Néanmoins, je prie le lecteur de prendre patience.

Identique avait été notre impression, lors du sacrifice d'Abel, première apparition du symbole de l'Agneau; mais ce symbole est allé se précisant, s'affirmant, dans le sacrifice d'Abraham et surtout dans la manducation de l'Agneau pascal.

De même, à cette première rencontre du poisson, symbole de l'Eucharistie, nous ne pouvons que nous tenir préparés aux révélations qui nous viendront des figures ultérieures.

Les saints Pères ne s'y sont pas mépris; écoutons saint Augustin nous dire, en son style imagé: *Piscis assus Christus est passus*. Ce poisson qui rôtit sur des charbons ardents, c'est donc, au dire de saint Augustin, Notre-Seigneur dans sa douloureuse passion. Le poisson qui rôtit, c'est le Christ qui pâtit.

Auprès de ce poisson se trouve un pain. Quoi de plus ordinaire que la présence, dans un repas, d'un pain à côté d'un poisson! Pour que l'évangéliste ait pris la peine de le mentionner, c'est que ce pain est apparu sur la grève d'une façon aussi mystérieuse, aussi miraculeuse, que le poisson qu'il accompagne et les charbons allumés. Il y a là certainement un enseignement à chercher et à recueillir: le poisson est le symbole du Christ en passion, le pain est le symbole de l'Eucharistie qui est elle-même le mémorial de la Passion. Leur juxtaposition miraculeuse ne donne-t-elle pas à penser qu'en ce repas mystique qui n'était pas plus l'Eucharistie qu'il n'était la Passion, mais qui était le mémorial de l'une et de l'autre, les enseignements de Jésus ressuscité, tout au moins ses charitables prévenances, le soin avec lequel il distribue le pain d'abord, le poisson ensuite, ont donné naissance à ce symbolisme du poisson et du pain, unis, que nous allons bientôt retrouver aux catacombes (Voir p. 50.), et qui, pour être tombé en oubli au cours des siècles, n'en a pas moins nourri la piété des fidèles pendant trois cents ans et plus.

III. — L'Eucharistie aux Actes des Apôtres.

Les Actes des Apôtres n'abondent pas en révélations eucharistiques.

On y lit cependant, à la suite de la première prédication de saint Pierre, au chapitre II :

41. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés; et il y eut, en ce jour, environ 3000 personnes qui se joignirent aux disciples de Jésus-Christ.

42. Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières.

Et un peu plus loin :

44. Ceux qui croyaient étaient tous unis, et tout ce qu'ils possédaient était commun entre eux.

45. Ils vendaient leurs terres et leurs biens et les distribuèrent à tous selon les besoins que chacun en avait.

46. Ils persévéraient aussi tous les jours dans le temple, unis de cœur et d'esprit entre eux, et, rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur,

47. Louant Dieu et étant aimés de tout le peuple.

Nous retrouvons, dans cette citation, l'expression : « *fractio panis*, la fraction du pain », qui, dans les tout premiers siècles de l'Eglise, était employée couramment pour désigner la communion eucharistique.

Nous y voyons apparaître aussi l'indication que les premiers fidèles emportaient la sainte Eucharistie avec eux, dans leurs maisons, pour s'y communier eux-mêmes, peut-être chaque jour, alors qu'ils n'avaient que le dimanche le bonheur de pouvoir assister au sacrifice eucharistique.

Au temps des persécutions, dit le R. P. Hoppenot, dans son savant ouvrage *la Messe* (1), rarement la sainte Eucharistie était conservée dans les Catacombes; elle eût été exposée à l'humidité des cryptes. Les fidèles, selon Clément d'Alexandrie, l'emportaient dans leurs demeures,

(1) P. 64 et 56.

e. devaient, dès lors, avoir des coffrets préparés pour ce trésor. D'après cela, les premiers ciboires furent, sans doute, les boîtes mêmes où les nouveaux convertis, avant leur baptême, renfermaient leurs plus précieux objets. Dans ces temps reculés, le pain d'autel différait si peu du pain ordinaire, qu'au dire de Tertullien, la femme chrétienne pouvait manger le pain consacré, sans que son mari, infidèle, pût soupçonner que ce fût autre chose que du pain de ménage.

Et M^r Batiffol, en son livre *l'Eucharistie* (1), commente ainsi la fraction du pain :

Les convertis rompaient le pain en chaque maison et prenaient leur nourriture avec joie; il est clair que cette fraction du pain, pratiquée même privément, est un acte religieux caractéristique de la foi nouvelle. Au verset 42, les disciples sont assidus à l'enseignement des apôtres, à la fraction du pain et aux prières; la fraction du pain est mise sur le même plan que la prédication et que les prières.

Un autre texte des Actes des Apôtres parle de la fraction du pain. Il appartient au chapitre xx, à cette partie des Actes où l'auteur dit : nous, où l'auteur est compagnon de saint Paul et rapporte ce qu'il a vu et entendu : c'est saint Luc lui-même.

6. Et nous, après les jours des Azymes, nous nous embarquâmes à Philippes, et, en cinq jours, nous vinmes à Troade, où nous demeurâmes sept jours.

7. Or, le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul, devant partir le lendemain, leur fit un discours ju qu'à minuit.

8. Et un grand nombre de lampes étaient dans la salle haute où nous étions assemblés.

9. Et comme Paul parla longtemps, un jeune homme, nommé Eutyque, qui était assis sur une fenêtre, accablé de sommeil, tomba du deuxième étage en bas, et fut relevé mort.

10. Paul, étant descendu au lieu où il était, se coucha sur lui, et, l'ayant embrassé, il dit : Ne vous troublez point, car la vie est en lui.

11. Et remontant ensuite, et ayant rompu le pain et mangé, il leur parla encore jusqu'au jour, après quoi il partit.

(1) P. 117 à 119.

Écoutons les explications de M^{re} Batiffol (1).

Sur sept jours que Paul s'arrête à Troas, il ne s'en trouve qu'un, c'est le dernier des sept, c'est le premier de la semaine, c'est-à-dire un dimanche, où les disciples s'assemblent; et pourquoi? Est-ce pour entendre Paul? Non, c'est pour rompre le pain. La fraction du pain n'est donc pas quotidienne, mais hebdomadaire. Paul préside la réunion, il y parle; rien ne dit que ce soit une prière. Au milieu de la nuit, Paul rompt le pain, et y goûte, puis il recommence à parler jusqu'à l'aurore.

La fraction du pain apparaît là comme l'acte religieux pour lequel les chrétiens se réunissent une fois la semaine. Tandis que les Juifs n'ont, dans leurs synagogues, que des réunions pour la prière et la lecture, réunions d'un culte abstrait et qui n'a rien de sacramentel, les disciples de saint Paul ont une réunion hebdomadaire, comme celle de la synagogue, mais le dimanche, et cette réunion est un repas sacramentel, la fraction du pain. La réunion chrétienne n'a pas encore d'autre nom qui la nomme mieux que ce terme, la fraction du pain, parce que ce geste essentiel est, sinon le tout, du moins le centre de la réunion.

IV. — L'Eucharistie dans les épîtres de saint Paul.

On a vu plus haut, p. 34, le récit que dans sa première épître aux Corinthiens, ch. xi, v. 23 et suivants, saint Paul donne de l'institution de l'Eucharistie. Nous n'y reviendrons donc pas.

Mais, dès le chapitre précédent (ch. x), saint Paul parlait déjà de la sainte Eucharistie en ces termes, à propos des viandes offertes aux idoles dont on s'abstiendrait ou userait, comme nourriture, suivant les cas :

14. C'est pourquoi, mes très chers frères, fuyez l'idolâtrie.

15. Je vous parle comme à des hommes sages; jugez vous-mêmes de ce que je vous dis.

16. N'est-il pas vrai que la coupe de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de Jésus-Christ, et que le pain que nous rompons est la communion du corps de Notre-Seigneur?

(1) *L'Eucharistie*, p. 119.

17. Car nous ne sommes tous qu'un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons à un même pain.

18. Voyez les Israélites selon la chair : Ceux d'entre eux qui mangent de la chair des victimes ne prennent-ils pas ainsi part à l'autel ?

19. Quoi donc ? Ai-je prétendu que ce qui a été immolé aux idoles ait quelque vertu ? ou que l'idole soit quelque chose ?

20. Non ; mais je dis que ce que les païens immolent, c'est aux démons qu'ils l'immolent, et non pas à Dieu. Or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez pas boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons.

21. Vous ne pouvez point participer à la table du Seigneur et à la table des démons.

V. — L'Eucharistie dans l'Apocalypse.

Saint Jean, dans les visions de son Apocalypse, n'a qu'un mot pouvant se rapporter à l'Eucharistie.

Il voit (ch. v, 6) dans le ciel : un Agneau se tenant debout, comme immolé. *Agnum stantem tanquam occisum.*

Il suffit, pour faire ressortir la force de ce texte, de faire remarquer que saint Jean aurait pu dire : *Agnum occisum*, l'agneau immolé ; mais par l'addition des deux mots : *stantem tanquam*, debout comme, il symbolise admirablement cet état de vie et de mort simultanées qui est la caractéristique du sacrement de l'Eucharistie.

Les commentateurs voient généralement, dans cet Agneau de l'Apocalypse, le mémorial de la Passion, le culte de souvenir qu'on lui rend au ciel. Mais l'Eucharistie n'exclut pas la croix ; elle en est l'extension, la prolongation. Dès lors est-il téméraire de supposer qu'au ciel on ne rendra pas un moindre culte de souvenir à l'ineffable sacrement de l'Eucharistie, rattaché par tant de liens au mystère du Calvaire. Qui sait si le ciel ne nous réserve pas une réalisation de la prophétie de David : Tu es prêtre pour l'éternité ? Mais quelle réalisation sera-ce ? Nul ne peut le prévoir.

Rappelons-nous seulement ceci : l'Agneau, l'Agneau pascal, c'est l'Agneau immolé et mangé ; et le ciel, une communion sans fin.

CHAPITRE VIII

L'Eucharistie et les Catacombes

Inspirons-nous ici du très remarquable rapport lu au Congrès eucharistique de Rome, par M. le commandeur Marucchi, professeur d'archéologie sacrée.

I. — Peintures.

Les hérétiques se plaisent à taxer l'Eucharistie d'invention moderne, de beaucoup postérieure aux temps apostoliques. Les écrits apostoliques eux-mêmes, que nous venons d'étudier, leur ont déjà répondu. Mais une visite aux Catacombes de Rome va nous fixer davantage sur la valeur de leurs assertions.

Les Catacombes n'étaient pas des églises, mais des cimetières. Ce n'a jamais été qu'accidentellement et sous l'empire de la nécessité qu'on les a passagèrement utilisées comme lieux de culte. Il ne faut donc pas y chercher l'enseignement dogmatique. Cependant, les nombreuses peintures, toutes symboliques, que le temps a respectées, offrent un assez grand nombre de scènes qui fournissent la preuve indéniable de la croyance des fidèles d'alors à l'Eucharistie, malgré la discrétion qui, dans ces temps troublés, la faisait envelopper d'un voile de mystère.

I. — Dans le cimetière de Saint-Priscille, le plus vénérable de tous par son antiquité, et qui n'a servi que de l'an 150 à l'an 220 environ, on voit une peinture bien conservée, qui offre le tableau suivant : à une table, sept personnages sont assis ; celui de gauche brise le pain et a devant lui un calice plein d'un liquide rouge ; sur la table, sont placés des pains ronds et des poissons : auprès de la table des corbeilles pleines de petits pains.

Écoutons les explications du savant professeur Marucchi :

Les personnages sont au nombre de sept; sept est le nombre mystique qui signifie plénitude. Dans toutes les représentations de festins qui symbolisent l'Eucharistie, les personnages sont toujours à ce nombre de sept. Dans les peintures où ce nombre ne se retrouve pas, et qui sont des symboles du festin céleste ou autres, toujours il manque quelques-uns des éléments du symbole eucharistique.

L'un des convives rompt le pain. Il faut rapprocher ce geste des textes où il est question de la fraction du pain. Devant les disciples d'Emmaüs, Jésus rompt le pain, et les disciples le reconnaissent à ce geste de la Cène; au Cénacle, nous voyons, par les Actes des Apôtres, les fidèles persévérant dans la fraction du pain; saint Paul, en ses épîtres, parle aussi, à plusieurs reprises, de la fraction du pain. Au geste, on est autorisé à reconnaître en cet homme qui rompt le pain un prêtre, d'autant plus qu'il a devant lui un calice plein de vin.

Les pains sur la table, les corbeilles pleines de pain semblent au premier abord se prêter à plusieurs interprétations: la multiplication des pains, la Cène, ou la Messe? Mais, à la multiplication, il n'y avait ni calice ni table; à la Cène, il n'y avait pas de corbeilles pleines à déborder. Donc ce ne peut être que le symbole de la Messe.

Le poisson est indiscutablement le symbole de Jésus-Christ. Est-ce parce que le mot poisson se dit, en grec, Ιχθους, et que les cinq lettres de ce mot forment, en grec, un anagramme : Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ, Jésus-Christ Fils de Dieu sauveur? Sans nier la connaissance que les premiers chrétiens ont eue de cet anagramme et la satisfaction avec laquelle ils s'en servaient, puisque nous le voyons employé dans les livres sibyllins, au III^e siècle, nous pensons cependant que les chrétiens avaient d'autres raisons plus élevées pour prendre le poisson comme symbole de l'adorable personne de Notre-Seigneur. L'eau baptis-

male, source de régénération, dont Jésus-Christ avait dit : « Si quelqu'un ne renaît par l'eau et le Saint-Esprit, il ne peut être sauvé », leur apparaissait comme le siège de la grâce divine. La cuve baptismale a gardé, jusqu'à nos jours, le nom de piscine, bien qu'elle n'ait jamais servi de vivier à poissons. Saint Optat, en 374, nous en donne la raison : ce qui auparavant était appelé de l'eau est appelé piscine à cause du poisson qui s'y est rendu présent. *Piscina a pisce*. La Bible ne leur montrait-elle pas, au début du monde, l'Esprit de Dieu porté sur les eaux et les fécondant, c'est-à-dire en faisant sortir la création, l'homme; et entre tous les hommes, l'Homme-type, l'Homme-Dieu, Jésus-Christ? Jésus-Christ n'avait-il pas voulu sortir de l'eau du Jourdain, avant d'aller à sa vie apostolique et au feu de sa passion? Et quand, après sa résurrection, Jésus apparaît à ses apôtres au bord de la mer de Tibériade, ceux-ci, après la pêche miraculeuse, trouvent, sur la grève, un repas préparé par leur Maître, et ce repas, c'est un poisson rôtissant sur des charbons, et un pain.

Déjà, cent ans avant saint Augustin, Tertullien, le grand apologiste, avait écrit :

Nous sommes de petits poissons qui naissons dans l'eau à la suite de notre $\text{I}\chi\theta\upsilon\varsigma$, Jésus-Christ. *Nos autem pisciculi secundum Iχθυυ nostrum Jesum Christum, in aqua nascimur.*

Saint Augustin le suit dans ce symbole pour nous dire : « *Piscis assus, Christus est passus*. Le poisson qui rôtit, c'est le Christ qui pâtit. » Là, évidemment, l'Eucharistie n'est pas directement visée. Mais, après saint Augustin, voici son disciple saint Prosper d'Aquitaine qui vient le compléter en lui faisant écho :

$\text{I}\chi\theta\upsilon\varsigma$ latine *piscem*; *ex sacris litteris majores nostri hoc interpretati sunt, quod est Jesus Christus, filius Dei, salvator, piscis in passione sua decoctus, cujus ex interioribus remediis quotidie illuminamur et pascimur*. Du poisson, nos ancêtres nous ont donné cette interprétation des Saintes Ecritures, qu'il est Jésus-Christ, Fils de

Dieu, sauveur, poisson rôti en sa Passion, par les remèdes intérieurs duquel nous sommes chaque jour illuminés et nourris.

Tâchons d'exprimer de ce texte tous les enseignements qui s'en dégagent :

D'abord l'auteur : saint Prosper d'Aquitaine, inscrit à la date du 25 juin au martyrologe romain, sous le titre de docteur de l'Eglise, a écrit vers 430 à Marseille, puis fut appelé à Rome par saint Léon le Grand, qui en fit son secrétaire; fut l'ami et le correspondant de saint Augustin, dont il a victorieusement défendu les écrits et la doctrine. Son orthodoxie est incontestable.

Puis l'ancienneté; c'est presque au début du v^e siècle qu'il emploie cette expression : *Majores nostri*, nos ancêtres.

Ex sacris litteris interpretati sunt : son interprétation d'une opinion déjà ancienne de son temps vise les Saintes Ecritures.

Et lesquelles? Le poisson de Tobie, incontestablement, non moins que le poisson de la pêche miraculeuse.

Et pour en faire la figure de qui? De Notre-Seigneur, en tant que Sauveur, sans plus? La dernière phrase, et surtout dans la dernière phrase les mots : *Quotidie pascimur*, ne peuvent laisser aucun doute; c'est Jésus-Eucharistie que saint Prosper discerne dans le poisson de Tobie. Ce poisson dont la chair rôtie sert et suffit à nourrir Tobie pendant son voyage, tandis que le foie et le fiel sont entre ses mains une arme toute-puissante pour chasser le démon et pour rendre la lumière aux yeux qui en étaient privés.

Qu'on nous pardonne cette discussion d'école qui sort un peu du cadre restreint de ce travail. Inscrire le poisson de Tobie au nombre des figures eucharistiques était bien tentant; mais cela aurait pu paraître une nouveauté et une hardiesse, tandis que ce n'eût été peut-être que la réminiscence d'une antique opinion tombée en oubli avec le temps. Nous avons préféré nous en abstenir et ne donner à l'Ichtus que la place à laquelle il a

un droit incontestable, comme figure du Christ en passion et comme inscription, signature, apposée à côté des symboles eucharistiques.

Le poisson sur la table du banquet est donc bien ici le symbole du Christ, et du Christ en Passion; sa présence entre le pain et le vin ne peut laisser aucun doute sur la signification de ce pain et de ce vin : elle leur sert d'inscription et affirme merveilleusement la foi des premiers siècles à la présence réelle.

II. — Si cette peinture du cimetière de Saint-Priscille était la seule, on pourrait la discuter. Mais voici qu'au cimetière de Saint-Calixte, datant de l'an 200, on voit peint un trépied, table qui servait moins aux repas qu'aux sacrifices, et sur ce trépied, placés côte à côte, un plat contenant un poisson et une corbeille pleine de pains. A gauche, un homme, vêtu du pallium, insigne d'autorité, impose les mains sur le poisson et les pains, et à droite une femme voilée se tient en posture d'orante, c'est-à-dire dans l'attitude symbolique de l'adoration ou de l'extase. On ne doute pas qu'il n'y ait là l'emblème du prêtre consacrant et de l'Eglise qui assiste au sacrifice.

Non pas que le poisson ait jamais été consacré comme Eucharistie ni qu'on ait jamais cru qu'il pouvait l'être. Sa présence à côté des espèces eucharistiques est encore là comme une désignation, comme une signature. Elle précise la foi.

III. — Mais c'est dans ce même cimetière de Saint-Calixte, à l'intérieur d'une petite crypte, dite de Lucine, certainement antérieure à l'an 200, qu'on a trouvé peint le plus beau de tous les symboles eucharistiques : un poisson nage à fleur d'eau portant sur son dos une corbeille pleine de pains, et, au milieu de ces pains, une fiole de vin rouge. Est-t-il possible d'imaginer plus beau symbole de la compénétration des Saintes Espèces, et ne pressent-on pas déjà cette définition scolastique qui devait, plusieurs siècles plus tard, nous donner le terme de transsubstantiation ?

Substance vient de *substans*, ce qui se trouve, se tient, par-dessous, tout au fond. Or, ce poisson qui se tient en dessous du *pain et du vin*, qu'on ne voit pour ainsi dire pas dans l'eau où il se tient caché, constitue une splendide figure de la substance des espèces eucharistiques.

Qu'on s'étonne, dès lors, de l'engouement des premiers chrétiens pour le symbole du poisson.

A quel moment a-t-on commencé à en faire usage, il est difficile de le deviner. Méliton de Sardes disait : *ιχθους Christus*. Tertullien écrivait : « *Nos autem pisciculi secundum ιχθουν nostrum Jesum Christum, in aqua nascimur*. Pour nous, petits poissons, nous naissons dans l'eau à la suite de notre Ichthus, Jésus-Christ. » — Clément d'Alexandrie et Origène : « *Christus tropice piscis appellatur*. Le Christ est appelé par métaphore : poisson. »

Aussi l'imagination populaire, saisie de la beauté de ce symbole, le multipliait-elle partout : si haut que l'on remonte, on le trouve représenté, sur les anneaux, sur les urnes, sur les calices, sur les tombeaux. Les chrétiens en portaient sur eux de petites images, en os, en ivoire, en marbre, en verre. Le musée du Vatican en possède un certain nombre ; quelques-uns ont la tête percée d'un trou, afin de pouvoir être suspendus au cou, comme les chrétiens d'aujourd'hui portent par piété une médaille ou un Christ (1).

Et qui sait si l'usage de se nourrir, au moyen âge, de poisson, les jours où, par la mortification, on se rapprochait de Dieu, n'a pas la même origine ? Renoncement au monde représenté par les viandes, et option du Christ représenté par le poisson.

Quoi qu'il en soit, il paraît vraiment peu probable qu'un tel courant d'idées et d'usages ait pris naissance d'un simple anagramme de hasard. Il semble bien plus vraisemblable que le repas mystique du lac de G'nésareth et les enseignements symboliques du Christ ressuscité (voir p. 45) ont dû en être le point de départ.

Voilà donc trois peintures, dont deux postérieures d'à peine

(1) M^{re} BOUGAUD, *le Christianisme et les temps présents*.

cent ans à la mort des saints apôtres Pierre et Paul; dont les peintres ont dû être baptisés par les disciples directs des apôtres. Si cela ne s'appelle pas remonter aux temps apostoliques, que peut-on demander?

II. — Inscriptions.

Dans les Catacombes de Rome, on peut dire qu'on n'a trouvé jusqu'ici aucune inscription eucharistique parmi plusieurs milliers d'inscriptions funéraires.

Car on exagérerait peut-être si on qualifiait d'inscription eucharistique les mots suivants tracés sous un poisson embroché dans une ancre en forme de croix : *Ιχθους Ζωντων*, le poisson des vivants. Il semble bien cependant que le sens caché de ces mots soit : Jésus-Christ nourriture de ceux qui possèdent la vie.

Mais il y en a, ailleurs, deux extrêmement remarquables et tout à fait contemporaines de l'époque des Catacombes :

1. *Inscription de Pectorius.*

Vers la fin du II^e siècle, à Autun, en France, mourait un certain Pectorius, qui s'était composé à lui-même, en grec, son épitaphe. Ce n'est qu'en 1839 que la pierre sur laquelle elle était gravée a été retrouvée, à Saint-Pierre-d'Estrier, près Autun, dans un monceau de débris, par un jeune abbé du Grand Séminaire d'Autun qui devait devenir un jour le cardinal Pitra :

Voici le texte original de la première partie de cette inscription : (1)

—Ιχθύος οὐρανού θειον γένος ἤτορι σεμνω
 Ἰχθησε λαβων πτηνήν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
 Θεσπεσιων ὑδάτων τήν σήν, φιλε, θάλπεο ψυχήν
 Ἐυδασιν αενάοις πλουτοδότου Σοφίης
 Ἡ σωτηρος δ' ἁγίων μελινδέα λάμβανε βρωσιν
 ἔσθιε, πινάων, ιχθὺν ἔχων παλάμιας

(1) L'inscription autunoise de l'Ichthus, par DÉCHELLETZ, Autun, librairie Déjussieu, 1901.

Le surplus du texte grec est manifestement d'un autre auteur, et peut-être d'une époque sensiblement postérieure. C'est pourquoi nous le transcrivons séparément.

Ἰ'χθύι χόρταζ' ἄρα λιλαίω δέσποτα σῶτερ
 Εὖ εὖδοι μήτηρ σὲ λιτάζομε φῶς τὸ θανόντων
 Ἀσγάνδιε πάτερ τῶμῳ κεχαρισμένε θυμῳ
 Σὺν μητρὶ γλυκερῇ καὶ ἀδελφεί οἰσιν ἑμοῖσιν
 Ἰχθύος εἰρηνῆ σέο μνήσειο Πεκτορίου

Et voici la traduction intégrale :

O race divine de l'Ictus céleste, assure le profit de ton cœur pur, en recevant parmi les mortels la source immortelle des eaux divines. Echauffe ton âme, ô mon ami, par les eaux divines de la sagesse qui donne la vraie richesse. Reçois l'aliment délicieux du Sauveur des saints. Mange avec avidité, ayant l'Ictus dans tes mains.

Que je me rassasie du poisson, je le désire ardemment, mon Maître et mon Sauveur. Que ma mère sommeille doucement, je t'en prie, lumière des morts. Ascandios, père si cher à mon cœur, avec la douce mère et les frères, dans la paix ou au festin de l'Ictus, pense à ton Pectorius.

Cette précieuse inscription, qui remonte certainement, du moins pour sa première partie, à une époque encore proche de saint Irénée, car elle reflète les idées et le style de ce docteur, se recommande à plus d'un titre. Elle contient, et c'est ce qui nous intéresse le plus ici, une profession de foi très explicite à l'Eucharistie. Elle renferme l'indication du mode de recevoir dans ses mains l'Hostie sainte, et de se communier soi-même, mode qui s'est continué jusqu'au XII^e siècle. Enfin, elle professe le dogme du Purgatoire, de l'efficacité de la prière pour les morts, et elle paraît proclamer l'usage des communions offertes à cette intention.

2. *Inscription d'Abercius.*

Abercius, évêque d'Hieropolis en Phrygie, avait beaucoup voyagé. Revenu chez lui, il se construisit un tombeau et y grava

sa propre épitaphe en des termes qui montrent, en même temps, son désir de faire connaître sa foi aux fidèles et son souci de la cacher aux païens, peut-être pour éviter la profanation de sa sépulture.

Qu'on nous permette, en raison de son importance, de donner d'abord le texte grec :

Ἐκλεκτῆς πόλεως ὁ πολεΐτης τοῦτ' ἐποίησα
ζῶν ἴν' ἔχω καιρῶ σώματος ἔνθα θέσιν
Οὐνομ' Ἀβέρκιος ὢν ὁ μαθητῆς ποιμένος ἁγίου
ὃς βόσκει προβάτων ἀγέλας ὄρεσιν πεδίοις τε
ὄφθαλμοὺς ὃς ἔχει μεγάλους πάντῃ καθορῶντας
οὗτος γὰρ μ' ἐδίδαξε τὰ ζωῆς γράμματα πιστά
εἰς Ῥωμὴν ὃς ἔπεμψεν ἐμὲν βασιλείαν ἀθρήσαι
καὶ βασιλισσάν ἰδεῖν χρυσοστολὸν χρυσοπεδιλὸν
λαὸν δ' εἶδον ἔχει λαμπράν σφραγεῖδαν ἔχοντα
καὶ Συρίας πεδὸν εἶδα καὶ ἀστεα πάντα Νιτιβιν
Εὐφρατὴν διαβάς παντὴ δέσχον συν ομιλοῦς
Παυλὸν ἔχον. ἐπὶ Πιστις πάντῃδε προῆγε
καὶ παρηθῆκε τροφὴν παντὴ ἰχθυὸν ἀπὸ πηγῆς
πανμεγεθῆ καθαρὸν ὃν ἐδρασατο παρθενὸς ἁγνῆ
καὶ τοῦτον ἐπέδωκε φίλοις εσθιῖν διὰ παντός
οἶνον χρηστὸν ἔχουσα κέρασμα δίδουσα μετ' ἄρτου
Ταῦτα παρεστῶς εἶπον Ἀβέρκιος ὡδε γραφῆναι
ἑβδομηχοστὸν ἔτος καὶ δεύπερον ἡγὼν ἀληθῶς
ταῦθ' ὁ νοῶν εὐζαίτο ὑπὲρ Ἀβερκίου πᾶς ὁ συνωδός
οὐ μὲν τοι τύμβῳ τις ἐμῷ ἕτερόν τινα θήσει
εἰδ' οὖν Ῥωμαίων τα μείῳ θήσει δισχίλια χρυσᾶ
καὶ χρηστῇ πατρίδι. Ἱεροπόλει χιλία χρυσᾶ

Pour les lecteurs d'une instruction un peu avancée, la traduction littérale latine ne sera pas sans intérêt :

*Electæ civitatis ego civis hoc feci
Vivens, ut habeam, cum tempus erit, hic corporis sedem.
Nomen mihi Abercius, discipulus ens pastoris casti
Qui pascit ovium greges in montibus et agris
Qui oculi sunt grandes ubique conspicientes.*

*Is me docuit litteras fideles vitæ.
 Qui Romam me misit, regnum contemplaturum
 Visurumque Reginam aurea stola aureis calceis (decoram)
 Ibiq̄ vidi populum splendido sigillo insignem
 Et Syriæ vidi campos, urbes que cunctas, Nisibim quoque,
 Transgresso Euphrate. Ubique nactus sum cum cœtibus
 Paulum habebant. Interdum vero, Fides ubique mihi dux fuit,
 Præbuitque ubique cibum piscem e fonte
 Quam maxime purum, quemprehendit virgo casta
 Deditque amicis perpetuo edendum
 Vinum optimum habens, mixtum, ministrans cum pane.
 Hæc adstans Abercius dictari hic ascribenda
 Annum agens vere septuagesimum secundum
 Hæc qui intelligit quique eadem sentit, oret pro Abercio
 Neque quisquam sepulcro meo alterum superimponat,
 Sin autem inferat ærario Romanorum aureos bis mille
 Et optimæ patriæ Hieropoli aureos mille.*

Voici, en dernier lieu, la traduction française :

Moi, citoyen de la cité choisie, j'ai fait ce tombeau de mon vivant afin d'avoir ici, quand le temps en sera venu, la place de mon corps. Je me nomme Abercius, et je suis disciple du chaste berger qui past, par monts et par vaux, ses troupeaux de brebis, et dont les yeux sont grands et voient partout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures de foi et de vie, et qui m'a envoyé à Rome, pour contempler la royauté, et pour voir la Reine à la robe d'or et aux chaussures d'or. J'ai vu aussi là un peuple marqué d'un sceau splendide. J'ai visité aussi les champs de Syrie et toutes les villes, y compris Nisibe, au delà de l'Euphrate; partout, j'ai pris contact avec les assemblées; j'avais (ou ils avaient) Paul. — Dans tout ce temps, la foi a été partout mon guide; partout, elle m'a fourni pour nourriture le poisson excessivement pur (1), tiré de la fontaine, que la Vierge chaste a pris et qu'elle sert continuellement en nourriture à ceux qu'elle aime, ayant un vin excellent (2) mêlé d'eau qu'elle donne avec le pain. — Moi,

(1) C'est à tort, semble-t-il, qu'on a traduit constamment: le poisson très grand, très pur. Πανμεγεθη ne peut pas être un accusatif masculin; il ne peut être qu'un substantif pluriel neutre employé adverbialement, venant de Το μεγεθος, εος.

(2) Le texte grec porte οινον χρηστον; sur ce mot, M^r Batiffol fait

Abercius, j'ai dicté tout ce texte à l'âge de soixante-douze ans. Que celui qui le comprend et pense de même prie pour Abercius. Et que personne ne vienne superposer sur mon corps un autre corps dans mon sépulcre; sinon, qu'il paye deux mille pièces d'or au trésor des Romains, et mille pièces d'or à mon excellente patrie, Hieropolis.

Est-il assez intéressant de voir cet évêque, bien que s'entourant de toute la discrétion commandée par le temps où il vivait, nous révéler sa foi à la primauté de l'Eglise romaine, à la Confirmation, à l'Eucharistie, à la prière pour les morts, et donner, comme preuve de cette foi, sa participation, en tous lieux, à l'Eucharistie! Et quel trésor que cette épitaphe, qui date du temps de Marc-Aurèle (vers 175), et qui établit incidemment que partout, *ubique*, on célébrait les saints mystères, on communiait!

Car l'époque de ce monument non daté ressort: 1° de son cachet lapidaire, et 2° d'une contrefaçon qu'en a faite un certain Alexandros qui, lui, l'a daté de 216. Cette contrefaçon avait donné à douter de l'authenticité de l'épitaphe d'Abercius, dont on n'avait le texte que par ses actes, sans en avoir l'original. Lequel était le plagiaire? Et on se demandait si un auteur complaisant n'avait pas enrichi la mémoire d'Abercius d'une épitaphe empruntée à Alexandros, quand la Providence permit qu'on retrouvât, en 1882, dans des fouilles, un fort fragment de

remarquer quelque part que les Romains, qui se servaient couramment du grec, n'avaient pas idée du mot *Christos*, mot hébreu qui signifie Oint, Sacré, Messie, mais le rendaient par le mot *χρηστος*, excellent, d'autant mieux que l'hébra se prononçant comme l'iota, là où ils écrivaient *χρηστος* ils prononçaient vraisemblablement *Christos*.

De fait, Suétone, auteur païen, parlant du fondateur de la nouvelle religion, dit: *Propulsatore Chresto*. L'anagramme des livres sibyllins déjà cités porte *Ιησους χριστος Θεου υιος σωτηρ*. Une inscription tombale du cimetière de Saint-Calixte porte: *Εν Θεω χρειω χριστω*.

Cela étant, ne peut-on pas se demander si Abercius n'a pas voulu, par l'emploi du mot *χρηστων*, établir un double sens:

1° sens: Ayant un vin excellent, mêlé d'eau, qu'elle donne avec le pain.

2° sens: Ayant le Christ, vin mêlé d'eau, qu'elle donne avec le pain.

l'épithaphe d'Alexandros, et, un peu après, un non moins fort fragment de celle d'Abercius. C'est alors que l'authenticité indiscutable de cette dernière s'est trouvée corroborée par ce détail auquel le plagiaire Alexandros n'avait pas songé, c'est qu'en substituant brutalement, à trois reprises, son nom Alexandros à celui d'Aberkios, il rompait la mesure du vers grec et faisait trois vers faux.

3. *Inscription de saint Tharsicius.*

Avec le iv^e siècle et le règne de Constantin, arrive le pontificat de saint Damase, qui occupa le trône de saint Pierre dans la deuxième moitié de ce iv^e siècle et mourut en 384. Il est remarquable notamment par l'étude qu'il fit des catacombes. On le vit faire la reconnaissance de toutes les tombes des martyrs, les discerner des autres, judicieusement, sagement, et les signaler à la vénération des fidèles, par des inscriptions en vers latins hexamètres, qui sont comme des décrets de canonisation.

Il arrive à la tombe de saint Tharsicius, cet acolyte de quatorze à quinze ans, martyrisé en 258 dans le temps où il portait la sainte Eucharistie aux martyrs. Tharsicius n'avait pas été considéré par les fidèles de son temps comme un martyr vulgaire, si je puis employer cette expression ; car on avait déposé son corps dans une tombe papale, et sur le corps même de saint Zéphirin, pape, mort peu avant.

A la vue de cet humble ange du sanctuaire, élevé par son martyre à l'égal des papes, saint Damase se sent pris d'un pieux enthousiasme, et rédige une épithaphe où, après avoir assimilé saint Tharsicius à saint Etienne, à cause de la similitude de leur martyre, la lapidation, il termine ainsi :

*Tharsicium sanctum, Christi sacramenta gerentem,
Cum malesana manus peteret vulgare profanis,
Ille animam potius voluit dimittere cæsus,
Prodere quam canibus rabidis cælestia membra.*

Alors qu'une main impie voulait contraindre saint Tharsicins, qui portait les sacrements du Christ, à les livrer à l'indiscrétion des profanes, lui, il aima mieux rendre l'âme sous les coups que de livrer par trahison aux chiens enragés les membres célestes.

Remarquons l'énergique signification de cette expression finale, les membres célestes, *caelestia membra*, et constatons la valeur de cette profession de foi à la présence réelle qui se présente incidemment sous une forme qu'on ne saurait souhaiter plus complète.

Qu'on me pardonne de m'être un peu étendu sur les peintures et les inscriptions qui rendent un si éclatant témoignage de la foi de la primitive Eglise à l'Eucharistie. Ces monuments, étant, bien moins que les textes, exposés à la suspicion des critiques, constituent un faisceau de preuves incontestables.



CHAPITRE IX

L'Eucharistie et les écrits des trois premiers siècles

I. — La Didachè.

Après les Evangiles et les Epîtres de saint Paul, le plus ancien document eucharistique dont l'authenticité ne soit pas contestée est la *διδαχὴ τῶν δωδεκά ἀποστόλων*, instruction des douze apôtres. On connaissait le titre de cet écrit, mais le texte en était perdu. Il a été retrouvé, en 1883, dans un manuscrit du XI^e siècle.

La Didachè remonte au moins à l'an 100, et est peut-être antérieure à cette date de dix ou vingt ans. Elle renferme deux formules de prières destinées à la sainte Cène, l'une pour précéder la Communion, l'autre pour la suivre. Ces deux formules sont des spécimens d'Eucharistie dissemblables de tous ceux que la tradition connaît; elles trahissent, non seulement une très haute antiquité, mais aussi un rite singulier, dans lequel il faut, sans hésitation possible, reconnaître la description d'une Eucharistie véritable.

En voici quelques extraits :

IX. 1. Quant à l'Eucharistie, eucharistiez ainsi :

2. D'abord sur le calice : Nous te rendons grâces, notre Père, pour la sainte vigne de David, ton enfant, que tu nous as fait connaître par Jésus, ton enfant. A toi la gloire dans les siècles !

3. Et sur le pain rompu : Nous te rendons grâces, notre Père, pour la vie et la gnose (connaissance) que tu nous as fait connaître par Jésus, ton enfant. A toi la gloire dans les siècles !

5. Que personne ne mange ni ne boive de votre Eucharistie, mais

seulement ceux qui sont baptisés au nom du Seigneur. Car de cela le Seigneur a dit : Ne donnez pas le Saint aux chiens.

X. 1. Et après vous être rassasiés, eucharistiez ainsi :

2. Nous te rendons grâces, Père saint, pour ton saint Nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la gnose, et la foi, et l'immortalité que tu nous as fait connaître par Jésus, ton enfant. A toi la gloire dans les siècles.

3. Toi, maître tout-puissant, tu as créé l'univers pour ton nom ; tu as donné aux hommes nourriture et breuvage pour qu'ils en jouissent et pour qu'ils te rendent grâces. Mais à nous tu as donné une nourriture spirituelle, et un breuvage, et une vie éternelle, par ton enfant.

4. Le jour du Seigneur, les chrétiens se réuniront pour rendre grâces, après avoir au préalable confessé leurs fautes, afin que leur sacrifice soit pur.

L'importance de ce document consiste surtout en ce qu'il montre le sacrifice eucharistique mis en dehors de toute agape et avec un caractère exclusivement rituel.

II. — Saint André.

Le texte des Actes du martyre de saint André, apôtre et frère de saint Pierre, devrait être, après les écrits apostoliques, le plus ancien document que nous puissions posséder du premier siècle. Malheureusement, ce texte ne remonte certainement pas au delà du vi^e siècle, et bien qu'il se donne comme une épître des presbytres et des diacres d'Achaïe, qui viennent d'être témoins du martyre, le fait qu'on n'en retrouve antérieurement nulle trace a suffi à la critique protestante, si férue de science, pour l'éliminer, comme étant élucubration apocryphe de quelque pieuse imagination. Et la critique catholique a dû, faute de preuves, faire de même. Il n'en est pas moins vrai que ce récit, 1^o n'a nullement le caractère légendaire ; 2^o a une possession d'état de quatorze siècles et de nombreux admirateurs, tels que Lanfranc, Yves de Chartres, saint Bernard, Pierre de Blois, saint Thomas d'Aquin, et, de nos jours, le cardinal Billot ; 3^o enfin, peut, bien qu'écrit au vi^e siècle, n'être que la reproduction de documents

antérieurs, aujourd'hui disparus, ou simplement d'une tradition orale bien conservée. Le rejeter nous eût semblé abusif; l'accepter sans réserve eût été téméraire. Nous le transcrivons donc ici avec telles réserves que de raison :

Egée, proconsul d'Achaïe, étant venu en la ville de Patras, pour arrêter l'effet des prédications de saint André, celui-ci vint le trouver audacieusement pour lui enseigner le culte du vrai Dieu. Et comme Egée ne comprenait rien à ces adorables vérités, il commanda à André de sacrifier aux idoles. C'est alors que ce grand apôtre, revêtu du sacerdoce de Jésus-Christ, fit cette profession de foi si décisive pour le sacrement de nos autels :

Omnipotenti Deo, qui unus et verus est, ego omni die sacrifico non thuris fumum, nec taurorum mugentium carnes, nec hyrcorum sanguinem, sed immaculatum agnum quotidie in altire crucis sacrifico, cujus carnes posteaquam omnis populus credentium manducaverit, et ejus sanguinem biberit, agnus qui sacrificatus est integer perseverat et vivus, et cum vere sacrificatus sit, et vere carnes ejus manducatae sint a populo, et vere sanguis ejus sit bibeus, tamen, ut dixi, integer permanet, et immaculatus, et vivus

Moi, chaque jour, je sacrifie au Dieu tout-puissant, qui est unique et vrai, non pas la fumée de l'encens, ni les chairs des taureaux mugissants, ni le sang des boucs; mais je sacrifie, chaque jour, sur l'autel de la croix, un Agneau immaculé; et après que tout le peuple des croyants a eu mangé sa chair et bu son sang, l'Agneau qui a été sacrifié demeure entier et vivant. Et alors qu'il a été vraiment sacrifié et que sa chair a été vraiment mangée et son sang vraiment bu par le peuple, cependant, comme je l'ai dit, il demeure entier, et immaculé, et vivant.

A quoi Egée répondit : Comment cela se peut-il faire? André lui dit : Si tu veux apprendre comment cela peut se faire, fais-toi disciple, afin qu'on puisse t'instruire de ce que tu veux savoir.

III. — Pline le Jeune.

Pline le Jeune est un païen et un magistrat; c'est pourquoi son témoignage sur l'Eucharistie, si imprécis qu'il soit, est d'une grande valeur. Proconsul en Bithynie en l'an 112, il a reçu des dénonciations contre les chrétiens, a ouvert une instruction, et

adresse à l'empereur Trajan un rapport sur ce qu'il a constaté. Les chrétiens, interrogés par Pline, « ont avoué que leur faute ou leur erreur se réduisait en somme à ceci, qu'ils avaient l'habitude de s'assembler à jours fixes avant le lever du soleil et d'adresser tous ensemble un hymne au Christ, comme à un Dieu; qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt; qu'après cela, ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler à nouveau pour prendre en commun une nourriture, à vrai dire, vulgaire et innocente, *ad capiendum cibum promiscuum tamen et innoxium*; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit par lequel, selon vos ordres, j'avais défendu toutes sortes d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité, par la force des tourments, à des filles esclaves qu'ils disaient être dans le ministère de leur culte. Mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès, *nihil aliud inveni quam superstitionem pravam et immodicam*, et, par cette raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, vu la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril; car un très grand nombre de personnes de tout âge, de tout rang, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliqués dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes; il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on peut y remédier et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont de nouveau fréquentés, et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent; on vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs ».

Écoutons le commentaire que fait de cette lettre M^r Batiffol, en son livre *l'Eucharistie*, p. 35 :

Le culte chrétien comprend donc une réunion à jour fixe, *stato die*,

le matin avant l'aurore, et une autre dont on ne dit pas l'heure. Celle-là est celle où se célèbre l'Eucharistie, *cibum*. Pourquoi ajouter aussitôt : *promiscuum tamen et innoxium*? Par *promiscuum*, on peut entendre une nourriture prise en commun, hommes et femmes réunis, sans que cette assemblée ait rien d'immoral. Et le mot *innoxium* réfute les fables populaires qui déjà, sans doute, accusaient les mystères chrétiens de couvrir un crime rituel. Renan observe à ce sujet (*Saint Paul*, p. 269) : On n'est pas surpris d'apprendre que ce mystère étrange fut le prétexte de calomnies, et que la secte qui avait la prétention de manger, sous forme de pain, le corps et le sang de son fondateur, fut accusée de renouveler les festins de Thyeste, de manger des enfants couverts de pâte, de pratiquer l'anthropophagie. Et finalement, si la communion au pain et au vin avait été simplement un simulacre de repas en commun, sans rien évoquer des soupçons fabuleux que se forgeaient les païens sur ce mystérieux repas, Pline n'eût pas dit qu'il n'y voyait qu'une superstition déréglée et immodérée.

IV. — Saint Ignace (✠ 107).

Saint Ignace d'Antioche, martyrisé sous Trajan, et disciple immédiat des apôtres, parlant de certains hérétiques qui niaient que Notre-Seigneur ait eu sur terre un corps réel, écrit : « Ils s'éloignent de l'Eucharistie parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, celle qui a souffert pour nos péchés. *Ab Eucharistia abstinent eo quod non confitentur Eucharistiam esse carnem Salvatoris nostri Jesu Christi quæ pro peccatis nostris passus est.* »

Et quand, à l'annonce de son martyre, il écrit aux fidèles de Rome : « Je suis le froment de Dieu ; que je sois moulu par les dents des bêtes, afin d'être trouvé un pain pur. *Frumentum Christi sum ; dentibus bestiarum molar ut panis mundus inveniar.* » N'avons-nous pas le droit de voir là une allusion réelle à l'Eucharistie ?

V. — Saint Justin (✠ 163).

Saint Justin, prêtre, fut martyrisé moins de cent ans après saint Pierre. Dans sa première apologie, lue devant l'empereur et le Sénat de Rome, voici en quels termes il décrit la Messe :

A celui qui préside les frères, on présente du pain et une coupe d'eau et de vin trempé. Il les prend et il exprime louange et gloire au Père de l'univers, par le nom du Fils et de l'Esprit-Saint, et il fait une action de grâces abondamment pour ce que Dieu nous a daigné donner ces choses. Celui qui préside ayant achevé les prières et l'action de grâces, tout le peuple présent acclame en disant : *Amen*. Celui qui préside ayant rendu grâces, et le peuple ayant acclamé, ceux qui chez nous sont appelés diacres donnent à chacun des assistants une part du pain eucharistié, et du vin, et de l'eau, et ils en portent aux absents.

Cet aliment est appelé chez nous Eucharistie. A personne il n'est permis d'y prendre part, sinon à celui qui croit que vrai est ce que nous enseignons, et qui a été baptisé du baptême de la rémission des péchés et de la nouvelle naissance, et qui vit comme le Christ a enseigné. Car nous ne prenons pas ces choses comme du pain vulgaire et comme un breuvage vulgaire, mais de la manière dont, fait chair par le Verbe de Dieu, Jésus-Christ, notre Sauveur, eut une chair et du sang pour notre salut, ainsi aussi l'aliment eucharistié par un discours de prières qui vient de lui, aliment dont notre sang et nos chairs sont nourris en vue de la transformation, est la chair et le sang de ce Jésus fait chair; ainsi nous l'a-t-on enseigné. Car les apôtres, dans les mémoires qui sont d'eux et qu'on appelle Evangiles, nous ont rapporté qu'il leur avait été ainsi prescrit : Jésus, ayant pris du pain, avait rendu grâces, en disant : Faites ceci en mémoire de moi; ceci est mon corps. Et ayant pris la coupe semblablement, il avait rendu grâces, en disant : Ceci est mon sang. Et à eux seuls, il en avait donné.

Pour nous, depuis lors, nous commémorons toujours entre nous ces choses... Le jour dit du Soleil, tous ceux des nôtres qui habitent les ville ou les champs s'assemblent en un même lieu : on lit les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes, tant qu'il y a lieu. Puis, le lecteur s'étant arrêté, celui qui préside prend la parole pour moraliser les assistants et les exhorter à l'imitation de ces belles leçons. Ensuite, nous nous levons ensemble tous, et nous adressons des prières à Dieu. Et, comme nous l'avons déjà dit, lorsque nous nous arrêtons de prier, du pain est apporté, et du vin et de l'eau. Et celui qui préside adresse d-s prières et semblablement des actions de grâces, au. ant qu'il a de force; et le peuple répond : *Amen*. Alors a lieu la distribution des choses eucharistiées, et chacun en a sa part, et aux absents on envoie la leur par les diacres.

Cette page, description encore presque exacte de notre Messe actuelle, est, ne l'oublions pas, contemporaine des peintures et des inscriptions qui ont été décrites plus haut. Aussi leur donne-t-elle et en reçoit-elle une force singulière.

Que valent, en face de cette antiquité qui s'affirme de tant de façons, les misérables objections de la Réforme et de ses auteurs, Luther et Calvin, postérieurs de plus de douze cents ans à ces siècles de foi ?

VI. — Saint Irénée (✠ 201).

Saint Irénée, évêque de Lyon, disciple de saint Polycarpe, disciple lui-même de saint Jean, réfute ainsi certains hérétiques qui niaient que Jésus-Christ fût Fils du Dieu créateur.

Et comment donc assureront-ils que ce pain, sur lequel les actions de grâces ont été faites, est le corps de leur Seigneur, s'ils disent qu'il n'est point Fils du Créateur. Il ne faut pas moins de puissance pour changer le pain en un corps que pour tirer le monde du néant. *Quomodo constabit eis eum panem, in quo gratiæ actæ sunt esse corpus Domini sui et calicem sanguinis ejus, si hunc non ipsum fabricatoris mundi filium esse dicant ? Quia minoris non est virtutis ex pane efficere corpus quam creare mundum.*

Et plus loin :

Alors donc que le calice mêlé de vin et d'eau et le pain fabriqué reçoit la parole de Dieu, et devient l'Eucharistie du sang et du corps du Christ par lesquels la substance de notre chair est augmentée et fortifiée, comment peuvent-ils nier que cette chair soit capable de recevoir ce don de Dieu qu'est la vie éternelle, alors qu'elle est nourrie du sang et du corps du Christ. *Quando ergo et mixtus calix et factus panis percipit verbum Dei, et fit eucharistia sanguinis et corporis Christi, ex quibus augetur et consistit carnis nostræ substantia, quomodo carnem negant capacem esse donationis Dei quæ est vita æterna, quæ sanguine et corpore Christi nutritur.*

C'est ainsi que le dogme de l'Eucharistie lui servait d'argument, à l'encontre de ceux qui niaient le dogme de la résurrection de la chair.

VII. — Tertullien.

Tertullien a écrit en Afrique, vers l'an 205.

Dans son traité *De oratione*, il reproche à certains chrétiens rigoristes de ne pas assister aux assemblées liturgiques, les jours où ils jeûnent, sous prétexte qu'y communier serait rompre le jeûne. Et il leur affirme que « leur station sera mieux remplie, s'ils viennent la passer auprès de l'autel. Qu'ils y viennent donc et y reçoivent le corps du Seigneur, mais ne le consomment pas séance tenante; qu'ils l'emportent chez eux pour le consommer à l'heure où leur jeûne prendra fin. Ils auront ainsi accompli les deux devoirs, l'observance du jeûne et l'assistance au Saint Sacrifice. *Nonne solemnior erit statio tua si ad aram Dei steteris? Accepto corpore Domini et reservato, utrumque salvum est, et participatio sacrificii et executio officii.*

Que de révélations dans ce texte : Tous les assistants à la Messe y communient. Ils reçoivent l'Eucharistie dans leurs mains et l'emportent. L'Eucharistie est le corps du Seigneur.

Dans le traité *Ad uxorem*, Tertullien, parlant à une femme chrétienne, mariée à un païen, lui dit :

Que ton mari ne sache pas ce que tu dégustes en secret avant toute nourriture. S'il s'en aperçoit, il ne croira pas que ce pain est ce qu'on lui dit; et s'il l'ignore, en prendra-t-il son parti en simplicité, sans se demander si ce pain est pain ou poison? *Non sciet maritus quid secreto ante omnem cibum gustes. Et si sciverit, panem non illum credat esse qui dicitur. Et hæc ignorans, quisque rationem simpliciter sustinebit sine gemitu, sine suspicione panis aut veneni?*

Dans le *De spectaculis*, il flétrit les spectacles :

Le fidèle n'a pas le droit de passer de l'Eglise de Dieu à l'Eglise du diable, du ciel à la fange; de fatiguer à applaudir un histrion des mains qu'il a tendues vers Dieu, de voter pour un gladiateur de cette bouche même qui a prononcé l'*Amen* sur le Saint (allusion à l'*Amen* que les fidèles disaient au moment de communier), et d'acclamer par les mots « Dans les siècles des siècles » qui que ce soit d'autre que Dieu et le Christ. *Quale est enim de Ecclesia Dei in diaboli ecclesiam tendere? de cælo quod aiunt in cœnum? illas manus quæ ad Deum extuleris postmodum laudando histrionem fatigare? Ex ore quo Amen in sanctum*

protuleris gladiatori testimonium reddere? Εἰς αἰῶνα ἐπ' αἰῶνα alii omnino dicere nisi Deo et Christo?

Enfin, dans le *De resurrectione carnis*, Tertullien, pour justifier le dogme de la résurrection des corps, dit :

Notre chair est nourrie du corps et du sang de Jésus-Christ, afin que notre âme soit engraisée de Dieu. *Caro corpore et sanguine Christi vescitur ut et anima Deo saginetur.*

VIII.— Saint Cyprien (✠ 258).

Saint Cyprien, évêque de Carthage (Afrique), écrit dans le livre *De dominicâ oratione* :

Nous demandons à Dieu de nous donner ce pain de chaque jour, de peur que, à nous qui sommes dans le Christ et qui, chaque jour, recevons l'Eucharistie pour l'aliment de notre salut, il n'arrive d'être séparés du corps du Christ à la suite d'une faute grave qui nous interdise la communion et la participation au pain céleste. Puisque le Christ a dit que celui qui mangerait de son pain vivrait éternellement, il est manifeste que ceux-là vivent qui touchent à son corps et reçoivent l'Eucharistie pour y communier. Et il faut donc redouter de compromettre notre salut en étant séparé du corps du Christ. Nous demandons ainsi le pain quotidien, c'est-à-dire l'Eucharistie quotidienne, comme un gage quotidien de notre persévérance dans la vie du Christ. *Hunc autem panem dari nobis cotidie postulamus, ne qui in Christo sumus et eucharistiam ejus cotidie ad cibum salutis accipimus, intercedente aliquo graviore delicto, dum abstenti et non communicantes a cœlesti pane prohibemur, a Christi corpore separemur, ipso prædicante et dicente : si quis ederit de meo pane vivet in æternum; quando ergo dicit in æternum vivere si quis ederit de ejus pane, ut manifestum est eos vivere qui corpus ejus attingunt et eucharistiam jure communicationis accipiunt, ita contra timendum est et orandum ne, dum quis abstentus separatur a Christi corpore, remaneat a salute. Et ideo panem nostrum, id est Christum, dari nobis cotidie petimus, ut qui in Christo manemus et vivimus, a sanctificatione ejus et corpore non recedamus.*

De ce texte ressort l'attestation de l'usage de la communion quotidienne, l'Eucharistie étant appelée *cibus salutis*; puis l'attestation de la discipline qui, pour un péché grave, prive un fidèle du droit de communier. Il est alors dit *abstentus*.

CHAPITRE X

L'Eucharistie et le paganisme

I. — Sacrifices sanglants.

Empruntons ce chapitre à l'admirable ouvrage de M. Auguste Nicolas (1).

Comprenons bien que si Dieu nous eût pardonné sans la Rédemption, le sentiment de la justice divine eût péri dans la conscience humaine et celui de la miséricorde n'aurait eu ni gages ni fondement. Mais, par le mystère de la Rédemption, Dieu a porté la justice jusqu'à une satisfaction infinie, et la miséricorde jusqu'à fournir pour nous, par le sacrifice volontaire de son propre Fils, le prix de cette satisfaction, et à nous en constituer un droit sur lui-même.

Le cœur humain allait au-devant de cette vérité, dans tout le monde ancien, par le sentiment profond de sa culpabilité et la nécessité d'une victime parfaite substituée à l'homme criminel. Cette idée, nous la retrouvons chez tous les peuples. Ce qui fait le fond de toutes les religions, c'est que l'humanité a besoin d'être rachetée et qu'elle ne peut l'être que par un homme innocent, comme l'indique déjà le rapport entre ces deux mots, *pius*, pieux, et *expiare*, expier. Le paganisme tout entier vivait de cette foi. C'est ainsi que Sophocle fait dire à OEdipe ces paroles remarquables : Une âme pure est en état de satisfaire pour mille par son sacrifice volontaire. De là, tant de sacrifices héroïques d'hommes s'immolant volontairement, de pères immolant leurs enfants sur l'ordre d'oracles, jusqu'à ce qu'enfin le monde s'accorde à croire qu'un Dieu seul, devenu homme, peut accomplir la grande expiation; croyance antique elle-même, que nous trouvons promulgué par Eschyle, disant par la bouche de Mérence à l'homme-humanité, Prométhée, ces étonnantes paroles : N'espère pas de terme à ton supplice, si non lorsqu'un Dieu s'offrira pour succéder à tes

(1) *La Vierge Marie et le plan divin*, l. II, ch. viii, p. 273.

souffrances, et voudra bien descendre dans le séjour obscur de la mort.

L'usage des sacrifices pratiqué par tout l'univers, qui, sur ce point seul, ne faisait qu'un avec la nation juive, était une profession de foi et d'espérance en cette grande vérité.

Ce sacrement, dit saint Augustin, ce sacrifice, ce pontife, toutes les choses sacrées et mystiques des rites que pratiquaient nos ancêtres furent des similitudes de son avènement, afin que toute créature exprimât, en quelque sorte, par ses gestes, l'Unique qui devait venir. Et ailleurs : Le sacrifice des victimes et des troupeaux était en soi un grand sacrement; mais, dans tous ces genres divers de sacrifices, il faut voir l'unique sacrifice et l'unique victime de la croix.

Et il faut observer, dit un autre docteur, que cette multiplicité même des anciens sacrifices signifiait qu'aucun d'eux n'était suffisant, sans quoi tous les autres eussent été superflus, et faisait désirer d'autant plus le seul suffisant sacrifice.

Ainsi donc, toute l'humanité, avant Jésus-Christ, offrait des sacrifices. La terre n'était qu'un vaste autel, où chaque nation, chaque tribu, chaque famille, chaque individu, égorgeait incessamment des victimes, professant, à la fois, et le besoin et l'impuissance d'une expiation. Le Dieu sauveur paraît, et, entrant dans le monde, il dit : Vous n'avez point agréé les victimes et les sacrifices qu'on vous offrait pour les péchés des hommes; mais vous m'avez formé un corps; alors j'ai dit : Me voici! je viens, selon ce qui a été écrit de moi au commencement, pour faire, ô Dieu, votre volonté (1). Il est immolé, et, prodige qui confond l'incrédulité et dilate la foi, à partir de cette immolation, les feux des sacrifices s'éteignent dans tout l'univers; juifs et païens abandonnent cet usage, ce rite, sans lequel, jusque-là, l'humanité n'avait pas pu vivre. Les victimes, écrivait Pline à Trajan, en l'an 112, ne trouvent plus d'acheteurs, *quarum adhuc rarissimus emptor invenitur*. La seule victime de la croix libère toutes les victimes, parce que, seule, elle libère le genre humain.

Quelle preuve! mais il faut y poser le comble : cinq cents ans auparavant, le prophète Daniel avait écrit : Après soixante-dix semaines, le Christ sera mis à mort. Les hosties et sacrifices seront abolis. *Post hebdomades septuaginta, occidetur Christus; et deficiet hostia et sacrificium*. Quelle prophétie! Quel événement! Quel accord!

Cherchez un point du globe où autrefois on n'immolât pas quoti-

(1) *Hebr. x, 6-7.*

diennement des victimes; cherchez un point du globe où on en immole aujourd'hui. Et cette transformation des mœurs du monde date de la grande immolation du Calvaire, dont la perpétuité renouvelée sur nos autels suffit à l'humanité.

Dans cette page admirable, M. Auguste Nicolas parle exclusivement du sacrifice du Calvaire. Qu'il nous soit permis d'oser le compléter par trois réflexions :

1° Au Calvaire, l'humanité qui immole la sainte Victime remplit un rôle odieux qu'on a flétri du nom de déicide. Ce sacrifice, méritoire pour Jésus-Christ, n'était donc pas pour l'humanité un mérite aux yeux de la Divinité. Plus méritoire pour l'humanité régénérée est l'offrande indiscontinue que celle-ci fait chaque jour sur nos autels, du sacrifice eucharistique.

2° En outre, eût-il été convenable que l'humanité, après avoir prodigué les sacrifices à la Divinité, avant la venue du Messie, n'eût plus eu, après la consommation du sacrifice de la croix, jusqu'à la fin des siècles, aucun sacrifice à offrir, aucun tribut à payer à la Divinité?

3° Et cependant, comment concilier la perpétuité du sacrifice eucharistique avec la prophétie de Daniel : *Deficiet hostia et sacrificium*; les hosties et sacrifices seront abolis? Par cette raison toute simple, que la Messe ne fait qu'un avec la croix, n'en est que l'extension, toutefois avec son cachet particulier d'Eucharistie, c'est-à-dire d'action de grâces.

II. — Totémisme.

Le paganisme a-t-il connu, soupçonné l'Eucharistie? C'est chez nos ennemis que nous allons chercher la réponse à cette question. Nous tâcherons d'esquisser, dans le but de le retourner contre son auteur, un système d'hérésie moderne d'après lequel notre Eucharistie ne serait qu'une survivance et une transformation « d'usages antiques se perdant dans le plus lointain passé

de l'humanité ». Ce système est en particulier celui de Salomon Reinach (1).

Sans vouloir le suivre dans toutes ses conceptions où il entre plus d'imagination que de fond, nous ne pouvons cependant pas laisser de côté la religion des totems sous l'unique raison qu'il en abuse.

On appelle totem un animal qui, chez les hommes primitifs, tels que les sauvages de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, qui sont cependant extrêmement éloignés les uns des autres, et sans point de contact, est adopté comme génie protecteur, comme dieu, par une tribu, un clan. Cet animal varie de tribu à tribu, et donne fréquemment son nom soit à la tribu, soit à son chef. Ainsi avons-nous ces dénominations qui nous ont paru souvent étranges : le bison, l'aigle noir, le castor, etc. Cet animal devient sacré ou tabou pour sa tribu ; défense de le tuer, de le blesser, de lui nuire. Et cependant, dans certaines circonstances solennelles, le clan sacrifie rituellement son animal totem, et le consomme pour renouveler sa communion avec son dieu.

Salomon Reinach, dont le nom indique la race et la religion, a tellement épousé l'idée des totems, qu'il voit des totems à la racine de toutes les religions. Les dieux de la mythologie grecque ont été d'abord, selon lui, et sans qu'il en donne aucune preuve, des animaux totems qu'on a progressivement parés d'attributs humains jusques et y compris une humanité déifiée. Totem, l'aigle de Jupiter ; totem, le hibou de Minerve, le paon de Junon, la biche de Diane, etc. Et chez les Juifs, totem, le veau d'or, diminutif, comme le bœuf Apis, du taureau, symbole de la force ; totem et tabou, le porc, diminutif du sanglier, autre symbole de la force ; d'où interdiction de manger la viande de porc ;

(1) *Cultes, mythes, religions*. Paris, 1905-1908. ORPHEUS, *Histoire générale des religions*. Paris, 1909.

totem, le poisson que tout Juif fidèle doit prendre comme nourriture le vendredi soir, au moment où commence le sabbat. C'est de ce poisson, toujours d'après Salomon Reinach, que seraient dérivés le symbolisme de l'Ichtus et l'usage catholique du poisson comme aliment rituel de pénitence.

A ce compte, et dans cette hypothèse, n'y aurait-il pas lieu de chercher dans le culte d'un totem l'origine du coq gaulois, de l'aigle de Prusse et d'Autriche, du lion de Brabant, du léopard d'Angleterre, de l'hermine de Bretagne?

Nous ne suivrons pas plus longtemps Salomon Reinach, à travers toutes les parties du monde, dans ses conceptions qui paraissent purement hypothétiques, étant absolument dénuées de preuves. Elles avaient pour but principal d'expliquer l'origine de l'Eucharistie par une imitation des rites qu'on trouve dans les religions antiques.

Mais nous ne pouvons cependant pas nous dispenser de signaler au lecteur ce fait étrange de croyances identiques chez des peuples primitifs très éloignés, très séparés les uns des autres, et ce détail, singulièrement suggestif pour les catholiques, de la manducation rituelle du dieu totem.

Et alors? Au lieu de prétendre que l'Eucharistie est une imitation « d'usages antiques se perdant dans le plus lointain passé de l'humanité », est-il contraire à la raison d'exprimer l'hypothèse inverse que ces rites antiques viendraient de révélations eucharistiques faites par Dieu à Adam, et transmises par lui, sans qu'il en soit resté de traces écrites?

III. — Anthropophagie.

J'ai lu quelque part, et, si je ne m'abuse, c'est dans les *Annales des Missions* des Pères Blancs, que certaines peuplades d'Afrique font de l'anthropophagie une cérémonie rituelle très mystérieuse, qui a lieu la nuit, dans les bois, en dehors de toute

femme, et où est immolé et mangé un homme jeune ou un adolescent.

A Paris, au Séminaire des Missions étrangères, dans la salle des martyrs, se trouve un tableau, tonkinois ou coréen, représentant la décollation d'un missionnaire. La tête vient de rouler à terre, et le bourreau lèche son sabre dégouttant de sang, afin de faire passer en lui, dit le cicerone, le courage héroïque de sa victime. Quelle communion !

D'autre part, M. Fernand Nicolay, dans son *Histoire des croyances* (chez Téqui, rue Bonaparte), affirme le fait suivant constaté par les voyageurs et les missionnaires les plus autorisés. Quand un évocateur de faux dieux est arrivé à être possédé par l'Esprit, ses sectateurs s'ingénient à se faire mordre par le féticheur, de façon à obtenir une sorte de communion avec la divinité. Ce fait, signalé par les voyageurs comme insensé ou inexplicable, peut, au contraire, être considéré par nous, catholiques, comme très suggestif.

N'est-ce pas le R. P. Ventura qui a dit : « Le baiser est un commencement de manducation. » Et du baiser à la morsure, il n'y a pas loin. Le petit enfant, en embrassant sa maman, lui dit : « Je voudrais te manger. » Et l'on dit couramment d'une jeune mère qu'elle mange de baisers son enfant.

Que conclure de tout cela, sinon que la manducation de l'être aimé ou admiré, impossible d'ailleurs, la communion avec la divinité par la manducation, sont dans les instincts et les aspirations de l'humanité. Or, ces instincts, ces aspirations, si étrangers à la nature humaine, d'où peuvent-ils venir, sinon de Dieu qui les a semés dans l'humanité primitive, en prévision, en préparation de la manducation future de l'Eucharistie ?

Qu'on relise ici le chapitre III ci-dessus, p. 17 : « L'Eucharistie attendue chez les Juifs » ; il confirme singulièrement toutes les hypothèses qui viennent d'être formulées.



CHAPITRE XI

L'Eucharistie au IV^e siècle

Qu'on nous excuse de nous être étendu aussi longuement sur les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Il était nécessaire de bien relier le dogme eucharistique aux temps apostoliques, comme aussi de justifier d'avance sa raison d'être à travers les siècles qui vont suivre.

Le cadre restreint de cet ouvrage ne nous permettra pas d'être aussi proluxe pour l'histoire de nos temps chrétiens. Néanmoins, nous avons tenu à consacrer un chapitre spécial à ce IV^e siècle de notre ère, à cause de la grande autorité dogmatique qu'a eue l'enseignement des Pères de l'Eglise et des Docteurs de cette époque. Les textes qui vont passer sous les yeux du lecteur ont été choisis parmi beaucoup d'autres que la nécessité de nous borner nous a forcé d'éliminer. Ils suffiront pour démontrer l'identité de foi de toute l'Eglise, à cette époque, et sa conformité avec la foi des siècles antérieurs.

Si quelque lecteur désirait les connaître tous, il n'aurait qu'à se reporter à l'ouvrage très complet de M^{sr} Béguinot sur l'Eucharistie. Cet évêque très érudit y cite des textes innombrables de plus de cent quatre-vingts Pères, Docteurs ou écrivains ecclésiastiques, antérieurs à saint Thomas d'Aquin.

1. — Saint Athanase (293-373).

Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, a laissé notamment un sermon aux nouveaux baptisés, recueilli par Eutychius, patriarche de Constantinople sous Justinien, où il dit :

Tu verras les lévites apporter des pains et un calice de vin, et placer tout cela sur la table *επι την τραπεζαν*. Tant que les invocations et les

prières ne sont pas commencées, il n'y a que du pain et du vin. Mais quand ont été prononcées les grandes et prodigieuses prières, alors le pain devient corps, et le vin devient sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II. — Saint Ambroise (340-397).

Saint Ambroise, archevêque de Milan, s'exprime ainsi dans son livre *De mysteriis*, après avoir rappelé divers miracles de Moïse et d'Elisée :

Si la bénédiction d'un homme a eu une puissance telle qu'elle changeât la nature, que dirons-nous de la consécration divine où ce sont les paroles mêmes du Dieu sauveur qui opèrent? Car ce sacrement que tu reçois est fait par la parole du Christ. Si la parole d'Elie a eu tant de puissance qu'elle fit descendre le feu du ciel, la parole du Christ n'aurait pas le pouvoir de changer l'espèce des aliments?

Tu as lu de la création de l'univers : Il a dit et tout a été fait, il a ordonné et tout a été créé. Eh bien! la parole du Christ, qui a pu faire de rien ce qui n'était pas, ne pourra pas changer des choses qui sont en ce qu'elles n'étaient pas? Ce n'est pas moins de donner nouvelle nature aux choses que de changer la nature des choses. Et ce corps que nous faisons est le corps né de la Vierge. Pourquoi chercher ici dans le corps du Christ l'ordre de la nature, alors que c'est en dehors des lois de la nature que le Seigneur Jésus est né de la Vierge? Vraie assurément est la chair du Christ qui a été crucifiée et ensevelie : donc vrai est le sacrement de sa chair. C'est le Seigneur Jésus lui-même qui crie : Ceci est mon corps. Avant la bénédiction des paroles célestes, c'est une autre espèce qu'il faut nommer; après la Consécration, c'est le corps que cette espèce signifie. De même pour son sang. Et tu ajoutes : *Amen*. Ce que ta bouche dit, que ton âme le confesse; ce que la parole indique, que le cœur le sente.

Et dans son livre *De Sacramentis*, il ajoute :

Tu dis peut-être : mon pain est le pain habituel. Mais ce pain est pain avant les paroles sacramentelles, et dès qu'est intervenue la Consécration, ce pain devient la chair du Christ. Etudions donc cela : Comment ce qui est pain peut-il être corps du Christ? par la consécration. Mais la consécration, par quels mots, par la parole de qui se fait-elle? par les mots et la parole du Seigneur Jésus. Car toutes les autres choses qui sont dites en plus sont dites par le prêtre : louanges

à Dieu, prières pour le peuple, pour les rois et pour d'autres. Mais quand on en vient à faire le vénérable sacrement, ce n'est plus de ses paroles, mais des paroles mêmes du Christ que le prêtre se sert.

On conteste, paraît-il, l'authenticité de ce second texte de saint Ambroise. Il émanerait, non de lui, mais d'un contemporain anonyme. Qu'importe, du moment qu'il nous renseigne, et avec quelle précision ! sur la foi de l'Eglise à cette époque.

III. — Saint Cyrille.

Saint Cyrille de Jérusalem, en ses catéchèses, qu'on date de 348, dit :

Le Christ ayant déclaré et dit du pain : Ceci est mon corps, qui osera désormais douter ? Le Christ ayant déclaré et dit : Ceci est mon sang, qui osera jamais dire que ce n'est pas son sang ? Le Christ, jadis, a changé l'eau en vin, qui ressemble au sang, à Cana en Galilée ; et nous ne le croirons pas quand il change le vin en sang ? Donc, avec une conviction entière, participons au corps et au sang du Christ. Car dans la figure du pain t'est donné le corps, et dans la figure du vin t'est donné le sang, pour que tu deviennes, en participant au corps et au sang du Christ, concorporel et consanguin du Christ. Ἐν τύπῳ γάρ ἄρτου δίδοται σοι τὸ σῶμα καὶ ἐν τύπῳ οἴνου δίδοται σοι τὸ αἷμα, ἵνα γένη, μεταλαβὼν σώματος καὶ αἵματος Χριστοῦ, σύσσωμος καὶ σύναιμος αὐτοῦ.

IV. — Saint Basile (328-379).

Saint Basile, évêque de Césarée, dans ses *Epistules*, écrit :

Il est bon et utile de communier chaque jour, et de prendre sa part du saint corps et du sang du Christ. A Césarée, nous communions quatre fois la semaine : le dimanche, le mercredi, le vendredi et le samedi, et les autres jours encore, s'il se rencontre la fête de quelque saint. En outre, chaque fidèle peut se communier soi-même, en vertu de la coutume ancienne, en l'absence de l'évêque ou d'un prêtre. Ainsi font les moines dans la solitude : ils gardent de quoi communier dans leur demeure. A Alexandrie et en Egypte, tous les laïques en font autant ; chacun se communit chez soi quand il veut. L'évêque célèbre le sacrifice une fois et distribue aux fidèles les espèces consacrées. Le

fidèle reçoit sa part et de ses propres mains la porte à sa bouche; il peut recevoir plusieurs parts en provision.

V. — Saint Jean Chrysostome (347-407).

En une homélie de l'an 390, Saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, s'exprime ainsi :

Le discours du Christ est infailible; notre sens est faillible. Puis donc que le discours porte : Ceci est mon corps, rendons-nous, croyons, voyons le corps avec les yeux de l'intelligence. Car le Christ ne nous a rien donné de sensible, mais, dans ce qui tombe sous les sens, tout est intelligible. Si tu étais incorporel, les dons incorporels te seraient faits dans leur simplicité; mais l'âme étant unie à un corps, Dieu te donne l'intelligence dans le sensible. Quand le corps du Christ t'est présenté, dis-toi à toi-même : C'est ce corps qui, percé de clous et battu de verges, n'a pas été la proie de la mort. C'est de ce corps ensanglanté, percé par la lance, qu'ont jailli les sources salutaires du sang et de l'eau pour toute la terre. Et ce corps, il nous l'a donné à tenir dans nos mains et à manger; geste d'amour infini. Car ceux que nous aimons passionnément, nous les mordons encore et encore. Et c'est pourquoi Job, pour exprimer l'amour qu'avaient pour lui ses amis, rapporte qu'ils disaient : Qui nous donnera de ses chairs pour nous rassasier? Ainsi le Christ nous a donné sa chair pour nous en rassasier par amour.

Et plus loin :

Et comme la parole : Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre, n'a été dite qu'une fois, et cependant à perpétuité, donne à notre nature la faculté d'engendrer; ainsi, cette parole n'a été dite qu'une fois à la Cène, et sur chaque table, dans les églises, depuis ce jour jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au retour du Sauveur, elle opère le sacrifice parfait.

VI. — Saint Augustin (354-430).

Saint Augustin, évêque d'Hippone, en Afrique, s'exprime ainsi en un sermon : *ad infantés de Sacramentis* :

Je vous avais promis, à vous qui avez été baptisés, un discours dans lequel je vous exposerais le sacrement de la table du Seigneur, que

vous voyez maintenant et de laquelle, la nuit passée, vous avez été faits participants. Vous devez savoir ce que vous avez reçu, ce que vous êtes appelés à recevoir encore, ce que vous devrez recevoir chaque jour : ce pain que vous voyez sur l'autel, sanctifié par la parole de Dieu, est le corps du Christ ; ce calice, ou mieux, ce que ce calice renferme, sanctifié par la parole de Dieu, est le sang du Christ. Par ces choses, le Christ notre Seigneur a voulu nous donner son corps et son sang qu'il a répandu pour nous en rémission de nos péchés. Si vous avez bien reçu, vous êtes ce que vous avez reçu. Car l'Apôtre dit : *A nous tous, nous sommes un seul pain, un seul corps. Promiseram vobis qui baptizati estis sermonem quo exponerem mensae dominicae sacramentum, quod modo etiam videtis, et cujus, nocte praeterita, participes facti estis. Debetis scire quid accepistis, quid accepturi estis, quid cotidie accipere debeatis. Panis ille, quem videtis in altari, sanctificatus per verbum Dei, corpus est Christi. Calix ille, immo quod habet Calix, sanctificatum per verbum Dei, sanguis est Christi. Per ista voluit Dominus Christus commendare corpus et sanguinem suum quem pro nobis fudit in remissionem peccatorum. Si bene accepistis, vos estis quod accepistis. Apostolus enim dicit : Unus panis, unum corpus multi sumus.*

VII. Saint Hilaire de Poitiers († 367).

Terminons par cet illustre Père de l'Eglise latine, saint Hilaire. Ecrivain contre le Ariens, il dit :

Si le Verbe s'est fait chair, et si nous recevons véritablement le Verbe fait chair dans la nourriture eucharistique, comment pourrait-on nier qu'il demeure en nous réellement, celui qui, d'une part, a pris comme homme la réalité de notre chair pour ne plus la quitter, et, d'autre part, a réalisé notre union réelle avec sa nature divine, en nous communiquant dans son sacrement la réalité de sa chair ?

Résumons :

Quelle magnifique gerbe de croyance unanime nous avons récoltée, dans ce IV^e siècle, sur tous les points de l'univers, aussi bien à l'Orient qu'à l'Occident ! Et que valent, à côté, les assertions fantaisistes des protestants qui s'avisent, douze cents

ans au moins après ces docteurs, quatorze cents ans après les apôtres et leurs successeurs immédiats, d'enseigner que l'Église a modifié sa croyance originelle, et inventé, à une époque qu'ils ne précisent pas, le dogme de la présence réelle ?

VIII. — Sectes séparées.

Si cela était, comment expliquer que toutes les sociétés chrétiennes séparées de l'Église romaine dès avant la fin du iv^e siècle aient conservé dans leurs croyances le dogme de la présence réelle ? Pour ne parler que de celles qui subsistent encore aujourd'hui, énumérons les Nestoriens, les Arméniens, les Jacobites, les Coptes, les Éthiopiens et les Grecs. Si c'eût été alors un dogme inventé ou imposé depuis peu, quelque'une de ces sociétés se serait bien trouvée pour le rejeter avec les autres points, cause de sa séparation. Et d'ailleurs, on ne pourrait manquer de trouver des traces des décrets, fixant le dogme de la présence réelle, à l'encontre de négateurs. Or, il n'a jamais pu être produit ni négateurs ni décrets.

CHAPITRE XII

L'Eucharistie au cours des siècles chrétiens

I. — Immuabilité du dogme. — Développement du culte.

Nous avons démontré, dans les pages qui précèdent, que l'Eglise catholique a toujours cru à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Sa foi remonte visiblement, et sans variation, aux temps apostoliques et à Notre-Seigneur lui-même. Bien plus, par les prophéties et les figures, elle remonte à l'origine même du monde.

Mais, si cette foi au dogme eucharistique n'a pas varié, peut-on en dire autant de la dévotion à l'Eucharistie et du culte eucharistique, forme et manifestation de cette dévotion ?

Il est incontestable que notre culte eucharistique du xx^e siècle, qui comprend : la conservation de Notre-Seigneur au saint tabernacle, son exposition solennelle à certains jours, à certaines heures, son adoration prolongée dans le silence et le recueillement du sanctuaire, ou à travers les splendeurs de nos saluts et de nos processions, ce culte, disons-nous, déroule par là une série de manifestations qui étaient absolument inusitées aux temps apostoliques, et même dans des siècles bien plus rapprochés de nous, manifestations qui se sont implantées successivement dans les usages de l'Eglise, avec d'autant plus d'intensité qu'on s'éloigne davantage de la vie mortelle de Notre-Seigneur.

Voyons ce que nous ont légué les temps anciens : aucune mention de l'Eucharistie dans le symbole des apôtres, non plus que dans le symbole de Nicée qui date pourtant de 325, époque où la foi à l'Eucharistie ne craignait plus de s'afficher au grand

jour. Les prières de la liturgie, c'est-à-dire l'ensemble des prières officielles de l'Eglise, qui remontent, pour la plupart, aux temps les plus reculés, s'adressent toutes à Dieu le Père; et Notre-Seigneur n'y intervient que comme médiateur, comme trait d'union, entre la divinité et l'humanité. Même dans le Canon de la Messe, il n'y a, à part l'*Agnus Dei* et les trois oraisons qui précèdent immédiatement la Communion, pas une prière, pas une invocation à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après la Communion, pas un mot, non plus, à Notre-Seigneur; une courte oraison à Dieu le Père, et c'est tout. Bien plus, et c'était une des grosses objections que les protestants opposaient à Bossuet, le prêtre, après la Consécration, fait des signes de croix sur les espèces consacrées, alors que ces espèces, étant devenues la personne même du Fils de Dieu, n'ont que faire de la bénédiction d'un homme; et le texte liturgique demande que cette oblation soit agréée, comme le furent celles d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, et qu'elle soit portée, par les mains d'un ange, jusqu'au trône de Dieu. Comme si Jésus-Christ, médiateur parfait, pouvait avoir besoin d'un ange pour avoir accès près de son Père, comme si son offrande pouvait se comparer avec celles des saints patriarches, si excellentes fussent-elles!

Qu'est-ce à dire? Est-ce que, dans ces temps reculés, l'Eglise ne croyait pas à la présence réelle? Tous les documents étudiés plus haut affirment le contraire. Quelles raisons pouvait-elle donc avoir, dès lors, de laisser ainsi, comme dans l'ombre et l'indifférence, un mystère aussi sublime? Essayons d'en soulever le voile.

La raison la plus certaine, c'est l'inspiration du Saint-Esprit qui assiste continuellement l'Eglise, qui la guide comme il convient. Pourquoi a-t-il tenu l'Eglise, pendant tant de siècles, comme à l'écart de la dévotion au Sacré Cœur? Pourquoi? Pour des motifs qui nous échappent et devant l'obscurité desquels nous n'avons qu'à nous incliner humblement.

M^r Bougaud, dans la préface de la *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, nous montre « l'Eglise paraissant par moments s'incliner sous le poids formidable de son œuvre, et Dieu venant alors à son aide par des coups de maître : La paix de l'Eglise sous Constantin engendre-t-elle le relâchement, voici qu'avec sainte Hélène apparaît la dévotion à la croix, et la ferveur de l'Eglise s'en nourrit pendant douze siècles. Alors de nouveau se manifeste le refroidissement du monde, *frigescente mundo*, et la dévotion à l'Eucharistie intervient, pour réchauffer les âmes, pendant une nouvelle période de cinq siècles. Arrive le xvii^e siècle, siècle de scepticisme grâce aux philosophes, siècle de rigorisme et de crainte exagérée de Dieu grâce au jansénisme. Quelle arme le Saint-Esprit va-t-il mettre aux mains de l'Eglise ? Après le sacrement (c'est-à-dire le signe) de l'amour, c'est la dévotion au Sacré Cœur, l'amour de Notre-Seigneur, qui apparaît au monde comme moyen de salut ».

Voilà une première explication, certes satisfaisante.

En second lieu, on peut avancer avec certitude que tout prédisposait les apôtres à observer cette attitude de réserve dans leur culte à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lui-même ne leur avait-il pas enseigné la prière à son Père seul : Quand vous voudrez prier, dites : Notre Père qui êtes aux cieux ; et par son intercession : Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Et en ce qui concerne l'Eucharistie, lui-même ne s'y était-il pas mis comme dans un état de mort apparente, par la séparation apparente de son corps et de son sang, puisque l'apôtre saint Paul nous dit : Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

Et ne peut-on pas aller jusqu'à dire que les apôtres, qui avaient vécu en contact intime avec l'humanité de Notre-Seigneur, qui n'avaient jamais été, durant sa vie mortelle, invités à l'honorer par des signes extérieurs d'adoration, ont

tout naturellement transporté, dans leur liturgie, les mêmes rapports d'humanité réciproque, qui n'excluaient nullement leur foi en sa divinité, mais respectaient, si on peut ainsi parler, son incognito, son caractère exclusif d'Homme-Dieu médiateur. C'était l'Homme-Dieu, bien plus que le Dieu-homme, qu'ils révéraient en Jésus-Christ; pour nous, à l'heure actuelle, c'est plutôt le contraire : l'humanité de Notre-Seigneur s'estompe dans les lointains de l'histoire, et sa divinité n'en brille que plus aux yeux de nos âmes.

Dès lors, il n'y a plus rien qui doive nous étonner dans ces bénédictions sur les espèces consacrées, dans ces comparaisons, ces rapprochements avec les sacrifices des patriarches, dans cet appel à un ange — si tant est que ces mots : par les mains de votre saint envoyé, ne s'appliquent pas à Jésus-Christ lui-même, ange du grand Conseil, — l'Homme-Dieu, renouvelant sur l'autel sa Passion, n'y cachait pas moins qu'au Calvaire sa divinité, pour n'y laisser paraître que son humanité expiatrice.

Depuis le commencement du Canon jusqu'à l'*Agnus Dei*, dit fort bien le P. Gavin, aucune prière n'est adressée à Notre-Seigneur, parce qu'il est la victime dans cette partie de la Messe, et que, lorsque nous offrons une victime, nous ne la prions pas.

C'est dans le même esprit que saint Thomas d'Aquin, composant, au XIII^e siècle, l'office du Très Saint Sacrement, s'y adresse constamment à Dieu le Père; à peine s'y permet-il deux échappées timides, deux essais d'invocation directe à Jésus-Christ, dans les deux dernières strophes du *Lauda Sion*, et dans la dernière strophe du *Verbum supernum*. Dans l'*Adoro te*, il est vrai, il parle à Notre-Seigneur du commencement à la fin; mais l'*Adoro te* n'est qu'un cantique en dehors de l'office canonial.

C'est encore dans le même esprit que, jusqu'au XIV^e siècle, le célébrant ne faisait aucune genuflexion, ni pendant ni après la Consécration. Et il semble (ô revanche de Dieu sur les menées

scélérates de Satan) que ç'a été l'hérésie de Bérenger dont on parlera en son temps, qui, en déterminant l'Eglise à instituer l'élévation de l'hostie et du calice après la Consécration, pour les faire adorer des fidèles, puis les adorations du célébrant lui-même par des génuflexions réitérées, a fait entrer celle-ci dans la voie de l'extension du culte eucharistique où elle a marché, depuis, à si grands pas.

De cette orientation d'esprit de l'Eglise pendant tant de siècles, il semble ressortir que les fidèles qui communiaient avaient pour but de rendre hommage à la divinité suprême par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ, leur médiateur, et y cherchaient pour eux-mêmes le gage, certain et nécessaire, de la vie éternelle, promise par Notre-Seigneur à ceux qui mangeraient sa chair et boiraient son sang, bien plus que leur union personnelle, intime, affectueuse avec Notre-Seigneur, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui.

Un dernier mot sur le silence du symbole des apôtres.

Il est constant que, dans la primitive Eglise, le symbole des apôtres était le programme de l'enseignement des catéchumènes; mais que le mystère de l'Eucharistie leur était caché jusqu'après leur baptême. Il ne leur était révélé qu'au moment où, sortant de la piscine baptismale, ils prenaient place dans l'assemblée des fidèles, dont, auparavant, ils étaient exclus à partir du commencement de l'Offertoire. A cette première Messe, dont on leur expliquait le mystère, on leur révélait qu'ils étaient appelés à y participer en recevant dans leur poitrine le corps et le sang du Seigneur. Avec quel enthousiasme, quel pieux ravissement, ces baptisés d'une heure ne s'avançaient-ils pas vers la sainte Table! Mais avant qu'ils ne sortissent de l'assemblée, l'Eglise leur imposait la loi du secret, *Disciplina arcani*, pour mettre les Saints Mystères à l'abri des investigations et des profanations des païens. Cette loi du secret explique tout naturellement le silence du symbole des apôtres.

Quant au silence des symboles postérieurs, il s'explique par les causes qui les ont provoqués. Aux époques où ils ont paru, le dogme de l'Eucharistie n'était contesté par personne. Seule la divinité du Christ fut d'abord battue en brèche; puis ce fut le tour de la sainte Trinité et de la processsion du Saint-Esprit. Aussifût-ce particulièrement en l'honneur de ces dogmes attaqués que les Pères des Conciles s'appliquèrent exclusivement à multiplier les formules précises de leur foi.

II. — Stabilité de la liturgie.

1. L'autel.

Le caractère distinctif de l'autel catholique, celui qu'il a conservé à travers toutes les vicissitudes des siècles, c'est sa forme de table rectangulaire. C'est par cette forme et par sa position au-dessus de plusieurs degrés ou marches que l'autel catholique s'est différencié des autels païens. Il n'est pas jusqu'au nom qui n'ait précisé, accentué cette différence. Les païens nommaient leur autel *ara*, lieu où l'on brûle, et les chrétiens le nommèrent *altare*, qu'on dit venir de *alta res*, chose élevée.

La forme rectangulaire a été adoptée très vraisemblablement pour rappeler la forme de la table de salle à manger où Notre-Seigneur fit la Cène, et pour s'en rapprocher le plus possible.

Entrons dans une de ces basiliques constantiniennes, encore nombreuses à Rome et dans d'autres lieux. Tout au fond de la salle est le siège de l'évêque; à l'entour, sont des bancs placés en demi-cercle pour les prêtres et le clergé. L'autel, placé en avant du sanctuaire et dominant, de toute la hauteur de celui-ci, la nef réservée aux fidèles, est disposé de façon que le célébrant, tournant le dos à l'évêque, ait la face du côté des fidèles. Tantôt cet autel est fermé sur ses quatre faces et rappelle par sa forme le tombeau d'un martyr; tantôt il présente l'aspect d'une table portée par des colonnes; et il est constamment désigné dans l'antiquité sous le nom de sainte Table, *αγια τραπεζα*. Mais la

table de l'autel se signale partout par sa majestueuse simplicité, dégagée de toute surcharge de gradins, de tabernacle pour bien marquer qu'elle n'est qu'autel de sacrifice.

Mais cette table de la basilique constantinienne, nous la retrouvons aux Catacombes, dans les *arcosolium*, c'est-à-dire dans ces tombes majeures, qui, au lieu d'être taillées à plein mur avec ouverture latérale, comme les rayons d'une boutique de drapier, sont creusées en forme de baignoires, sous un arc formant toujours demi-cercle. Que pouvait signifier cet arc, sinon l'arc triomphal, si usité à Rome, et que nos architectes du moyen âge ont lancé dans les airs au-dessus de l'autel majeur de nos vieilles cathédrales? A quoi ont pu servir ces tombes majeures et la table rectangulaire de tuf ou de pierre qui les recouvre et que surmonte l'arc triomphal? A quoi? Ce ne pouvait être à déposer des fleurs, des palmes, des souvenirs? on en eût retrouvé dans les fouilles. Evidemment, cette table de la catacombe, c'est la table de la basilique, la table du sacrifice, et de quel sacrifice, sinon du sacrifice eucharistique, suivant ce mot du poète Prudence, décrivant, au iv^e siècle, la tombe du martyr saint Hippolyte, aux Catacombes de Tivoli: « *Eadem martyris suicustos et sacramenti donatrix mensa*. C'est la même table qui garde le corps de son martyr et donne le sacrement. » *Mensa*, table où l'on mange!

Pendant longtemps, l'autel a gardé la nudité absolue de la table des Catacombes. On n'y déposait même pas de flambeaux. Ceux-ci étaient portés par des acolytes ou rangés sur le sol, autour de l'autel.

Peu à peu, il arriva que les places assignées au clergé se transportèrent en avant de l'autel, parfois jusque dans la nef qu'elles remplirent en totalité, comme on le voit dans certaines cathédrales d'Espagne, notamment à Séville, et que l'autel fut reculé progressivement, jusqu'à devenir adhérent au fond de l'abside. Alors s'introduisit l'usage de lui faire un fond plus ou moins

ouvragé, qu'on nomme rétable, comme aussi de garnir l'autel de gradins pour y disposer des flambeaux, des candélabres, des fleurs. « C'est ainsi que, peu à peu, on habitua les yeux des fidèles à tolérer le goût douteux qui change l'ensemble de l'autel en étagère, donnant à la table même du sacrifice l'aspect d'une simple corniche, et aux accessoires une importance envahissante. » (Dom GRÉA.)

La table de l'autel est toujours en pierre, et renfermant des reliques. Là où on ne peut avoir qu'un autel de bois, une pierre consacrée, renfermant les reliques, assez grande pour recevoir le calice et l'hostie, doit toujours être encastrée au milieu de la tablette supérieure.

2. *Le tabernacle.*

On ne peut préciser de quelle manière les Saintes Espèces eucharistiques étaient conservées dans la primitive Eglise. L'humidité des Catacombes ne permettait pas qu'on les y laissât séjourner. D'ailleurs, l'usage des fidèles d'emporter, le dimanche, une provision de pain consacré, pour se communier eux-mêmes chaque matin à jeun, ne saurait faire doute, puisqu'il existait encore au iv^e siècle, du temps de saint Augustin. Il est probable que l'on a commencé à garder la sainte Réserve, ne fût-ce que pour les malades, et de très bonne heure, soit dans une armoire ornée et fermée, affectant la forme d'une tour, fixée le plus souvent à un pilier, ou même encastrée dans son intérieur, du côté de l'Evangile, en pendant à une autre réserve analogue, placée du côté de l'Épître, pour recevoir le livre des Evangiles; soit dans une suspense au centre du ciborium, baldaquin à colonnes recouvrant l'autel, suspense faite en forme de colombe d'argent ou d'ivoire, à l'époque où l'ivoire était plus précieux que l'argent. *Columba ad repositorium*, Colombe-reposoir. On a paru établir, au Congrès eucharistique de Jérusalem, en 1893, que cet usage de la colombe-reposoir aurait

été d'abord usité en Orient, pour passer de là en Occident.

Vers le **xiii^e** siècle, le vase des saintes Hosties fut, en quelques églises, mis sur le retable de l'autel, et on le recouvrit d'un pavillon de soie de diverses couleurs. Ce pavillon, cette tente, *tabernaculum*, fit place à une arche ou coffre rempli intérieurement de pièces de soie, pour remplacer le pavillon mobile qu'on avait supprimé, et cette arche prit naturellement le nom de *tabernaculum*, qu'on donnait au pavillon.

3. *Le prêtre.*

La célébration de la Messe, le privilège de consacrer les Saintes Espèces a toujours été réservé exclusivement aux prêtres.

Le nom de prêtre, *presbyter*, est réservé, dans l'Église, aux prêtres de l'ordre inférieur, à ce que nous appelons les simples prêtres. Le titre de *sacerdos* leur est commun avec les évêques et le Pape. Un simple prêtre est *presbyter* et *sacerdos*; le Pape est *summus sacerdos*; on ne saurait l'appeler *summus presbyter*.

Comment furent ordonnés les premiers prêtres par les apôtres et leurs successeurs? Ce rite dut être d'une grande simplicité, et, quoique le cérémonial actuel soit fort ancien, on n'a pas de preuve qu'il remonte à une époque aussi reculée. L'imposition des mains, à laquelle était jointe la grâce, ressort clairement de l'épître de saint Paul à Timothée, dans laquelle il exhorte ce disciple à ne pas mettre en oubli la grâce qu'il a reçue par l'imposition des mains. Quant à l'onction des mains, s'il n'est pas non plus possible de prouver qu'elle remonte aux temps apostoliques, il est toujours bien certain qu'il en est parlé dans les écrits de saint Léon, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Augustin.

4. *Les vêtements sacerdotaux.*

Jusqu'aux **v^e** et **vi^e** siècles, les vêtements sacerdotaux ne se sont distingués en rien des vêtements civils, tels qu'on les portait alors. Les dimensions de notre travail ne nous permettent

pas de longs détails sur chacun des ornements employés par la sainte Eglise. Nous ferons simplement remarquer ceci : au fur et à mesure que la mode a modifié et transformé complètement les vêtements civils, les vêtements sacerdotaux, sans abandonner tout à fait leur forme originale, ont néanmoins subi des modifications assez sensibles, soit pour que leur usage devint plus commode, soit pour que leur pompe et leur éclat fussent augmentés.

La chasuble a été originairement une grande rotonde avec un trou au milieu pour qu'on pût y passer la tête. Les soldats romains portaient sur leurs habits ce genre de vêtement, sous le nom de *pœnula* ou manteau. Les côtés se relevaient sur les bras ; d'où la nécessité, pour le diacre et le sous-diacre, pour le simple servant de Messe, de soulever les bords de la chasuble pour faciliter les mouvements du célébrant, au moment, soit de l'Offertoire, soit des encensements, soit de l'Élévation. Peu à peu, on diminua, à partir du VII^e siècle, les plis qui chargeaient les bras, et finalement, de parfaitement ronde qu'elle était au début, la chasuble en arriva à sa forme actuelle.

L'étole, en latin *stola*, signifie une robe. C'était, en effet, au début, une robe à manches qui descendait très bas, mais demeurerait ouverte par devant ; et cette ouverture était ornée, des deux côtés, dans toute sa longueur, d'une bordure plus ou moins riche. L'étole, qui n'était d'abord portée que par les dames romaines, devint bientôt commune aux deux sexes. Les ecclésiastiques, ceux mêmes qui n'étaient que dans les ordres mineurs, s'en revêtirent également, et ce ne fut qu'au IV^e siècle qu'elle fut affectée exclusivement aux diacres, aux prêtres et aux évêques. La bordure de l'étole étant plus riche que l'étole même, on se l'envoyait en présent, et celui qui la recevait l'adaptait à une étoffe quelconque, ou même la portait seule et sans la robe dont elle était l'ornement. On se la passait autour du cou, comme une écharpe. Peu à peu, on finit par se contenter en toute occa-

sion de la bordure, qui garda le nom du vêtement dont elle n'était qu'une partie, mais la partie la plus saillante. Elle demeure l'insigne du sacerdoce; aussi le diacre, qui n'est qu'un prêtre en formation, n'a-t-il le droit de la porter qu'en biais.

Quant au manipule, qui n'était originairement qu'un *sudarium* ou mouchoir pour essuyer la sueur, il a subi les mêmes embellissements que le reste de l'ornement.

On n'apprendra pas sans surprise que, d'après certains auteurs, la chape et le surplis à larges manches auraient eu, à l'origine, la même forme ronde que la chasuble, et sont arrivés, par des transformations différentes, à leurs formes actuelles qui n'ont plus rien de commun avec celle de la chasuble. Pendant qu'on rognait sur les côtés la rotonde-chasuble, on trouva plus commode de fendre par devant la rotonde-chape, et de lier par un nœud aux hanches la rotonde-surplis. De fait, c'est une chape que portent encore aujourd'hui les prêtres des rites orientaux pour célébrer la Messe; il serait incompréhensible qu'ils portassent le pluviale, manteau contre la pluie; mais on comprend très bien qu'ils portent, comme nos prêtres latins, la *pænula* romaine, différemment déformée.

5. La Messe.

I. La Messe a-t-elle commencé par les agapes?

Dans la primitive antiquité chrétienne, il y a eu des agapes, repas dominicaux, où les chrétiens fraternisaient et développaient leurs sentiments de charité réciproque. Cela est incontestable. Ces repas se sont prolongés jusqu'au iv^e siècle.

Que ces repas aient précédé ou suivi l'Eucharistie, c'est-à-dire la Messe simplifiée de ces temps primitifs, il est facile de se laisser aller à le supposer, et ce pour deux motifs: le désir d'imiter parfaitement la Cène de Notre-Seigneur, et le besoin de couvrir aux yeux des païens les assemblées dominicales d'une apparence de banquet. Qu'on aille même jusqu'à dire qu'à la

fin du repas, l'évêque se levait, prenait le pain et le vin, les offrait à Dieu, rendait grâces, les consacrait par les paroles de Notre-Seigneur et les distribuait à l'assistance qui y communiait comme au corps et au sang du Sauveur; tout cela, c'est la Messe; tout cela est possible. Et les premiers versets du chapitre xi de la première épître de saint Paul aux Corinthiens semblent accréditer cette thèse; quoi qu'il soit bien surprenant que si les apôtres ont emporté ce rite en se dispersant, il n'en soit resté de vestiges nulle part.

Mais qu'on prétende, comme l'ont fait les protestants, que la Messe a commencé par être une simple agape, et ne s'est transformée en oblation, puis en sacrifice, puis en transsubstantiation, que par degrés, sous la poussée du sentiment mystique, il y a là une assertion gratuite, qu'explique leur envie de supprimer l'institution divine de la Messe, mais que rien ne vient confirmer. Après avoir avancé que la Messe a été inventée par les prêtres, ils se sont vus acculés, par les documents de l'histoire, jusqu'à cette période nébuleuse du 1^{er} siècle de notre ère, et ils ont été tout heureux de profiter de l'obscurité qui y enveloppe les agapes pour appuyer sur elles leur échafaudage. Mais voici que les travaux de la critique catholique leur donnent de plus en plus tort. M^{sr} Batiffol dans son récent ouvrage *l'Eucharistie*, tire de saint Luc, de saint Paul, de la *Didachè*, de saint Ignace, de saint Justin et de Pline le Jeune des arguments probants, établissant que, dès l'an 90, et peut-être bien plus tôt, l'agape et l'Eucharistie formaient deux opérations séparées.

C'est certainement l'usage de l'agape, rapprochée de l'Eucharistie, qui avait fait croire aux païens que les chrétiens, dans leurs repas, égorgeaient un enfant et en dévoraient les chairs palpitantes. Quelques vagues notions sur la consommation du corps et du sang de Notre-Seigneur ont dû évidemment donner lieu à cette calomnie qui constitue un argument de plus, et non des moindres, en faveur de la foi de nos pères à la présence

réelle. Comment les païens auraient-ils pu accuser les chrétiens de la manducation d'une chair humaine, si la croyance du temps se fût bornée à une participation, mystique et figurée, au corps du Christ?

II. Pénétrons-nous maintenant de ce que nous enseigne sur la Messe l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne :

La Messe, importée par les apôtres et leurs successeurs immédiats, a dû, évidemment, dans ses débuts, consister plus en un ensemble de rites qu'en un formulaire identique.

C'est pourquoi, dans toutes les liturgies, romaine, ambrosienne, grecque, mozarabique et autres, nous retrouvons l'identité de la Messe dans ses parties essentielles : Offertoire, Secrète, Préface, Consécration, oblation et fraction de l'hostie, précédée ou suivie du *Pater*, mélange d'un fragment de l'hostie avec le précieux sang, et enfin communion du prêtre et des fidèles.

1° La table du sacrifice, sous le nom d'autel, est, dans toutes les liturgies, l'objet d'un respect particulier; cet autel est, dans toutes, baisé et encensé; nulle part, on n'en fait usage qu'il n'ait été consacré par l'Eglise.

2° Le prêtre est partout considéré comme seul digne et capable de célébrer. Dans toutes les liturgies, il porte un nom qui caractérise son autorité sacrée, par exclusion absolue de tous autres chrétiens.

3° Partout, les prêtres exposent aux fidèles le trésor des saintes Ecritures; partout, l'Évangile est récité ou chanté, avec un rite solennel, par le prêtre ou le diacre.

4° Partout, l'oblation des dons a lieu avec plus ou moins de pompe, mais toujours avec des expressions qui représentent le pain et le vin, comme devant être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, et devenir, non une simple offrande symbolique, mais l'Agneau sans tache lui-même.

5° Mais comme, pour qu'une oblation puisse porter le nom de sacrifice, il faut qu'il y ait changement ou destruction de la chose offerte, nous retrouvons, dans toutes les liturgies, la consécration du pain et du vin faite dans les propres paroles du divin Instituteur de ce sacrifice. On ne peut pas même ici se servir du terme de diversité; car cet acte important s'opère presque avec les mêmes expressions, et l'on pourrait dire qu'il y a, rigoureusement parlant, complète uniformité.

6° La fraction des espèces, dont la forme varie beaucoup, est partout

l'accomplissement littéral de ce que Notre-Seigneur fit dans la dernière Cène.

7° Enfin, universelle est la consommation de la Victime par la communion du prêtre et des fidèles; et cette consommation est suivie partout de cantiques ou oraisons d'actions de grâces.

En ce qui concerne la liturgie romaine, qui est celle que nous suivons en France, les documents les plus anciens qui en donnent la formule sont les trois ouvrages dits sacramentaires. Ils portent les noms des papes Léon I^{er} (440-461), Gélase I^{er} (492-496) et saint Grégoire le Grand (590-604). Quelle vénérable antiquité! Et comment pourrait-on espérer remonter plus haut, alors que l'Eglise, inspirée du Saint-Esprit selon les temps et les besoins, avait imposé à tous la loi du secret, alors que les prêtres eux-mêmes, d'après le témoignage d'auteurs qui font autorité, comme les Moroni, les Ferrari et d'autres, ne pouvaient alors confier les formules de la doctrine, pas même à l'écriture, sans être considérés comme traitres et apostats et punis comme tels.

6. *L'Offertoire.*

Des trois parties essentielles de la Messe: Offertoire, Canon, Communion, c'est incontestablement l'Offertoire qui est, dans sa forme, la partie la moins ancienne, encore bien que, en lui-même, il soit aussi ancien que le Canon. Les cinq prières qui accompagnent l'oblation du pain et du vin sont de date relativement récente à côté des autres. Elles datent du XII^e siècle.

7. *Le Canon.*

De toutes les parties de la Messe, il en est une dont l'importance domine toutes les autres, c'est celle qui s'étend du *Sanctus* à l'*Agnus Dei* et qui se nomme le Canon de la Messe.

Le Canon de la Messe se perd tellement dans l'antiquité qu'il est impossible d'assigner une date à son origine.

Selon toute vraisemblance, et comme il a été dit plus haut, le Canon n'a pas été écrit avant le V^e siècle, ce qui revient à dire

qu'il est encore de quatre cents ans environ antérieur à Charlemagne. Mais, comme il est très probable que, dans les quatre premiers siècles, la Messe se disait de mémoire, il n'est pas téméraire de penser que toutes les prières du Canon sont de beaucoup antérieures à ce v^e siècle et peuvent fort bien remonter aux temps apostoliques.

Ce qui est certain, c'est que, dans ces formules si antiques, il n'a été, depuis le début du v^e siècle, introduit que deux additions :

La première, prescrite par saint Grégoire le Grand (590-604), complète la prière : *Hanc igitur*, que le prêtre récite, avant la Consécration, en imposant les mains sur le calice et l'hostie. Elle consiste en ces mots : « *Dies que nostros in tua pace disponas, atque ab æterna damnatione nos eripi et in electorum tuorum jubeas grege numerari.* Accordez-nous, pendant les jours de notre vie, la paix qui vient de vous; préservez-nous de la damnation éternelle et mettez-nous au nombre de vos élus. »

La deuxième, encore plus ancienne, a été prescrite par saint Léon le Grand (440-461). Elle complète la prière *Supra quæ propitio*, qui est la deuxième après l'Élévation, et consiste en ces mots : « *Sanctum sacrificium immaculatam hostiam.* Le sacrifice de votre grand-prêtre Melchisédech, sacrifice saint, hostie immaculée. »

On est absolument certain que, en dehors de ces deux additions, dont la dernière est de mille ans antérieure à la réforme de Luther, aucune autre n'a été introduit dans le Canon. Citons à l'appui ce qui se passa en 1814. On demanda au Saint-Siège la permission d'ajouter le nom de saint Joseph à la liste des saints nommés dans la prière du Canon, *Communicantes*; et le Saint-Siège refusa.

Si du texte du Canon nous passons aux cérémonies qui l'accompagnent, nous constatons à peu près le même soin de l'Église à défendre les rites antiques contre les fantaisies des innovateurs. Une recherche attentive ne nous a fait découvrir que les trois modifications suivantes :

1° Il paraît certain que, jusqu'au xiv^e siècle, le célébrant ne faisait la gémuflexion, ni pendant, ni après la Consécration, mais seulement au *Per ipsum, cum ipso et in ipso*, avant le *Pater*. Une inclination profonde remplaçait alors les gémuflexions.

2° L'imposition des mains sur les espèces à consacrer, au moment de la prière *Hanc igitur*, ne semble pas remonter au delà du xv^e siècle, puisqu'elle fut prescrite comme règle générale par saint Pie V (1565-1572).

3° L'élévation de l'hostie et du calice après leur consécration respective n'est, non plus, pas très ancienne. Elle commença en France, vers l'an 1100, comme protestation et réparation de l'hérésie de Bérenger, le premier qui ait nié la transsubstantiation. Elle fut ensuite introduite en Allemagne, et se répandit de là dans les autres pays de l'Europe. L'hostie fut seule élevée d'abord; plus tard, le calice le fut aussi. La coutume de sonner la clochette à l'Élévation ne commença en France qu'au xii^e siècle. Et ce fut cette double vénération des fidèles à la suite de la double élévation qui amena les prêtres célébrants à s'y unir par des gémuflexions. Auparavant, la Consécration s'accomplissait dans le mystère, presque à l'insu de l'assistance; et c'est ce qui explique pourquoi dans les anciens écrits, notamment dans l'apologie de saint Justin, relatée plus haut, p. 67, il n'en est pour ainsi dire pas fait mention.

Pourquoi la patène est-elle tenue cachée, à la Messe basse, sous le corporal et le purificateur; à la grand'Messe, sous le voile huméral dans la main du sous-diacre?

J'ai lu que c'était pour rappeler la défection des apôtres pendant la passion.

En effet, si on considère que les apôtres entouraient Notre-Seigneur, l'encadraient comme une couronne, dans sa vie apostolique, on se représente bien que la patène qui ne servait qu'à l'oblation du seul pain de l'évêque célébrant, figurât la couronne des douze encadrant le Seigneur.

On la tient cachée depuis l'oblation du pain jusqu'au *Pater*, parce que l'oblation, l'offertoire, rappelle bien l'oblation de Notre-Seigneur au jardin des Olives, moment où commence la défection, tandis que l'action du sacrifice de la croix pendant laquelle s'est prolongée la défection est représentée terminée à l'*Omni honor et gloria* qui clôt le long silence du prêtre, et que suivait la grande acclamation, par tout le peuple, de l'*Amen*. Au delà, la Messe ne rappelle plus la croix; par la fraction du pain et la communion, elle rappelle la Cène.

Et il est à remarquer que c'est au chant du *Pater*, au moment du : Pardonnez-nous nos offenses. *Dimitte nobis debita nostra*, que le sous-diacre fléchit le genou, remonte à l'autel et y dépose la patène que le prêtre essuie et baise avant d'y replacer l'hostie, symbole du *Pax vobis*, qui a signalé la rentrée des apôtres en grâce auprès de Notre-Seigneur, et la reprise de leur poste autour de lui.

Et combien il est logique et impressionnant que les apôtres, humblement repentants, aient voulu perpétuer, dans la cérémonie de la Messe, le souvenir de leur défection. Eux seuls, semble-t-il, peuvent en avoir eu l'idée. Ce qui tendrait à établir que ce geste, autrement inexplicable, du sous-diacre tenant la patène élevée et cachée, serait d'origine apostolique.

8. *Les Espèces eucharistiques.*

Pendant les trois siècles de persécutions, l'Eglise fit usage, pour la Messe, du pain ordinaire; et à cette époque, à Rome, on trouvait, dans la fabrication courante, de petits pains pouvant se diviser facilement en quatre quarts, grâce à deux incisions faites au-dessus en forme de croix. La difficulté des temps et peut-être aussi leur forme symbolique en firent la matière habituelle du pain à consacrer, ainsi que le prouvent de nombreuses peintures des Catacombes. Mais aussitôt après la paix de l'Eglise, on adopta, d'abord librement, puis obligatoi-

rement dans l'Eglise latine, les pains azymes, c'est-à-dire sans levain, en mémoire de ce que Notre-Seigneur, à la Cène, s'était servi de pain azyme. Cet usage est universel et obligatoire dans l'Eglise latine. Par contre, l'Eglise grecque et presque toutes les Eglises orientales se sont toujours servi et se servent encore de pain fermenté, et les Souverains Pontifes leur défendent de se servir de pains azymes, par respect pour l'antiquité de cet usage.

Le calice, ou coupe avec pied, est demeuré garni de deux anses jusqu'au XII^e siècle. Ce n'est que du XII^e au XIII^e siècle qu'il a pris la forme pure de coupe.

Le vin de vigne, rouge ou blanc, a toujours été la matière exclusive du vin eucharistique, et toujours il a été mélangé d'un peu d'eau, en mémoire de ce que, d'après une tradition constante, rapportée par saint Cyprien, le vin que Notre-Seigneur avait consacré à la Cène avait par lui été préalablement mélangé d'un peu d'eau. Les mots, grec et latin, de tous les anciens textes, *κερασμα*, *temperamentum*, confirment bien cette tradition, l'une des plus universelles et des plus incontestées qui soient. Ce mélange, qui rappelle l'eau et le sang sortis du côté de Notre-Seigneur, sous le fer de la lance, a une signification mystique qui nous est transmise par saint Cyprien.

L'eau signifie le peuple chrétien, et le vin le sang de Notre-Seigneur, et par leur mélange le peuple est uni au Christ, *Christo populus adunatur*. C'est pourquoi, à la consécration du calice, l'eau ne peut être offerte seule, et le vin ne peut non plus être offert seul. Car si on offre le vin seul, le sang du Christ se trouve être sans nous, et si on offre l'eau seule, c'est le peuple qui se trouve être sans le Christ. Tandis que quand le vin et l'eau sont mélangés et confondus l'un dans l'autre par une union complète, alors s'accomplit le sacrement spirituel et céleste. *Sic autem in sacrificando calice Domini offerri aqua sola non potest, quo modo nec vinum solum potest. Nam si vinum tantum quis offerat, sanguis Christi incipit esse sine nobis. Si vero aqua sit sola, plebs incipit esse sine Christo. Quando autem utrumque miscetur et adunatione confusa sibi invicem copulatur, tunc sacramentum spirituale et caeleste perficitur.*

Mentionnons pour ordre que l'Eglise a condamné l'usage de certains hérétiques du premier siècle qui prétendaient ne dire la Messe qu'avec de l'eau. Il leur est resté le nom d'aquariens.

9. *La communion.*

Pendant de longs siècles, les fidèles recevaient la sainte communion dans leurs mains et se communiaient eux-mêmes. Cet usage n'a pris fin qu'au XIII^e siècle.

Dans la primitive Eglise, et même au IV^e siècle, tous les fidèles présents participaient aux Saints Mystères. Le diacre l'annonçait au peuple par ces paroles : *Sancta sanctis*. Les choses saintes à ceux qui sont saints. Les fidèles s'avançaient alors vers la grille qui séparait le chœur de la nef. Là, debout, soutenant de la main gauche la main droite, nue pour les hommes, mais pour les femmes recouverte d'un linge appelé dominical, ils recevaient, dans le creux de la main, l'hostie que le prêtre y déposait en disant : « *Corpus Christi*, le corps du Christ » ; ils répondaient : *Amen*, et se communiaient aussitôt. Chacun recevait aussi une fraction du pain consacré et l'emportait en sa maison pour pouvoir s'en communier, chaque matin, à jeun, d'un dimanche à l'autre, le Saint Sacrifice n'étant habituellement offert que le dimanche, en ces temps primitifs. Pour le calice, prêtres et diacres le présentaient en disant : « *Sanguis Christi, calix salutis*, le sang du Christ, le calice du salut », et le fidèle répondait : *Amen*.

Beaucoup de fidèles, après avoir reçu le précieux sang, portaient un doigt à leurs lèvres pour y recueillir une goutte de ce sang, et s'en oignaient les yeux, portes de l'âme, voies du péché. Saint Cyrille de Jérusalem, mort en 387, en fait même prescription en ces termes :

Après avoir ainsi communiqué au corps de Jésus-Christ, approchez du calice de son sang ; n'étendez pas les mains, mais inclinez-vous, adorez et rendez hommage en disant : *Amen*. Alors, sanctifiez-vous du

contact du sang de Jésus-Christ, et, tandis que vos lèvres sont encore humides, essayez-les de la main que vous porterez ensuite aux yeux, au front et à vos autres sens pour les consacrer.

C'est assurément en raison de cet usage que, chaque année, le Samedi-Saint, dans le chant de *l'Exultet*, le diacre fait entendre ces mots : « *Hæc sunt enim festa paschalia in quibus verus ille agnus occiditur cujus sanguine fidelium postes consecrantur.* Ce sont bien là ces fêtes pascales dans lesquelles est immolé ce véritable Agneau, par le sang duquel les portes des fidèles sont consacrées. »

Plus tard, au *vi*^e ou au *vii*^e siècle, on employa, pour la communion des fidèles, un chalumeau d'or ou d'argent. Peu à peu, la communion sous l'espèce du vin, qui, d'ailleurs, paraît bien n'avoir jamais été distribuée en dehors de la Messe, cessa d'être universelle. Au *xii*^e siècle, l'usage de ne communier que sous l'espèce du pain était presque général en Occident. On croyait déjà, on a d'ailleurs toujours cru, comme aujourd'hui, que Notre-Seigneur était tout entier sous chaque espèce. La communion des premiers siècles à domicile en est la preuve. Quelques hérétiques ayant avancé qu'on ne communiait qu'à demi lorsqu'on ne recevait la communion que sous une seule espèce, le Concile de Constance (1415) les condamna et abolit entièrement, pour les laïques, la communion sous l'espèce du vin. C'est alors que s'établit l'usage de se mettre à genoux pour recevoir la sainte Hostie sur la langue.

La communion se faisait-elle une seule fois par jour au maximum, comme aujourd'hui? Walatride Strabon, cité par Benoit XIV, parle de certains fidèles pieux qui communiaient à toutes les Messes qu'ils entendaient. Cette dévotion était assez commune vers le *viii*^e et *ix*^e siècles, surtout en Allemagne. Mais, en 1022, un Concile, en défendant aux prêtres de dire plus d'une Messe par jour, et il y en avait qui en disaient cinq ou six par une piété exagérée, borna la dévotion des fidèles à une seule communion par jour.

Après la ferveur des Croisades et de l'an 1000, le XII^e siècle fut pour l'Eucharistie un siècle de froideur. Les fidèles s'étaient déshabitués peu à peu de la sainte Table, et l'usage de l'unique communion annuelle au temps de Pâques devint la pratique commune. Il fallut même qu'en 1215, le Concile de Latran en fit une obligation formelle, sous peine de péché grave, pour qu'on ne la rendit pas encore moins fréquente.

Alors arrive l'institution de la fête du Très Saint Sacrement; alors apparaît dans notre monde chrétien le beau livre de *l'Imitation*, dont la quatrième partie surtout est bien propre à enflammer tous les cœurs d'un tendre amour pour l'Eucharistie. Sous cette double influence, la piété envers la sainte communion se ranime, et le XVI^e siècle apparaît comme un siècle de vraie ferveur.

Puis vinrent les temps de la Réforme et du jansénisme dont il sera parlé plus loin. Ce fut sous cette dernière hérésie que l'éloignement, disons mieux : la peur de la communion atteignit son maximum d'intensité et affecta même les fidèles les plus catholiques en France, et bien des membres du clergé.

Ce fut l'honneur des Ordres religieux, et en particulier des Pères de la Compagnie de Jésus, de soutenir la saine doctrine de la communion fréquente, qu'ils limitaient cependant avec prudence à la communion hebdomadaire.

Notre XX^e siècle, grâce au saint pape Pie X, voit enfin se lever l'ère de la communion fréquente, même quotidienne. Enfin, le sacrement de l'Eucharistie, nourriture et force des chrétiens, commence à remplir pleinement dans le monde le rôle que lui a réservé son divin Fondateur.

Le jeûne eucharistique n'a pas d'histoire; il remonte, constant et uniforme, aux temps apostoliques. Il est absolu et ne comporte que trois exceptions : le viatique des malades, le péril de profanation et certaines nécessités de célébrer la Messe.

Nous serions portés à croire que l'Église n'a eu, en le prescrivant, que le souci de préserver les Saintes Espèces du vil contact

des aliments vulgaires. Mais il semble plutôt qu'elle a surtout tenu à ce que, quand nous communions, l'alimentation divine ait l'honneur de précéder en nous toute alimentation terrestre du même jour. D'où sa rigueur à imposer l'heure de minuit comme point de départ intangible du jeûne eucharistique.

III. — Extension des hommages.

1. *La Fête-Dieu.*

Ce n'est qu'en 1249 que cette fête apparaît dans la série des fêtes liturgiques de l'Eglise. Sur les instances d'une religieuse, nommée Julienne de Mont-Cornillon, qui avait reçu des révélations à ce sujet, Robert, évêque de Liège, ordonna la célébration annuelle, dans son diocèse, de la fête du Très Saint Sacrement, vulgairement nommée Fête-Dieu, pour compenser ce que pouvaient avoir d'insuffisant les honneurs rendus à ce divin sacrement, le Jeudi-Saint, qui est proprement la fête de son institution.

Jacques Pantaléon, archidiacre de Liège, ayant été élu Pape sous le nom d'Urbain IV, ordonna à tous les évêques, par une Bulle de 1264, que cette fête, jusque-là réservée au seul diocèse de Liège, fût célébrée partout. Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élu Pape sous le nom de Clément V, confirma l'institution de la fête, en 1311, au Concile de Vienne, et les Pères du Concile l'adoptèrent avec enthousiasme. Entre temps, saint Thomas d'Aquin avait été chargé par le Pape de composer un office digne de cette fête, et avait doté l'Eglise de cet admirable joyau qu'est l'office du Saint Sacrement, dont, depuis plus de six cents ans, prêtres et fidèles font la nourriture et l'édification de leur piété.

La Bulle d'institution de la Fête-Dieu et les autres actes postérieurs qui en règlent l'observation ne parlent ni d'expositions du Saint Sacrement ni de processions. Jusque-là, on n'avait jamais vu d'autre procession du Saint Sacrement que celle du

Jeudi-Saint, pour porter, de l'autel majeur au reposoir, l'Hostie réservée pour le lendemain. Toutefois, expositions du Saint Sacrement et processions suivirent l'établissement de la fête comme une conséquence naturelle. Remarquons cependant que, pendant un certain nombre d'années, on ne porta pas le Saint Sacrement en triomphe; on se contentait de chanter, à la procession, des hymnes et des répons appropriés. Il n'y a pas quatre siècles que l'usage d'exposer le Saint Sacrement, de le porter en procession et de faire des saluts solennels avec bénédiction est universellement établi. Notre ostensor actuel ne remonte pas au delà du xiv^e siècle.

2. *L'adoration perpétuelle.*

A notre siècle et au siècle qui l'a précédé a été réservé l'honneur de l'adoration perpétuelle, soit que, dans certains diocèses, elle se fasse alternativement par chaque paroisse pendant un ou plusieurs jours, souvent précédés de nuits d'adoration, soit que, dans certaines chapelles de communautés, elle se fasse, sans discontinuer, tous les jours de l'année, soit enfin que, dans certaines églises, comme à Montmartre, elle se poursuive, jour et nuit, sans interruption, sans que Notre-Seigneur soit jamais descendu de son trône d'honneur, sans que jamais les hommes adorateurs la nuit, les femmes adoratrices le jour, lui fassent défaut.

Nous croyons avoir atteint ainsi le maximum d'honneurs que l'humanité puisse rendre à Notre-Seigneur. Les siècles passés, qui faisaient moins que nous, avaient la même conviction. Qui pourrait dire si les siècles à venir ne nous surpasseront pas en inventions glorificatrices du Maître toujours plus adoré et plus aimé?



CHAPITRE XIII

L'Eucharistie et les rites orientaux

Au Congrès eucharistique international, tenu à Jérusalem en 1893, des rapports très intéressants sur la foi des rites orientaux en la présence réelle, ainsi que sur les cérémonies et prières s'y rapportant, ont été lus par les prélats les plus qualifiés : le patriarche latin de Jérusalem, l'archevêque syrien de Bagdad, l'évêque syrien de Tripoli, l'archevêque grec de Hauran, l'évêque grec de Panéas, un prêtre de l'Eglise copte d'Alexandrie, l'évêque arménien d'Adana et Tarse, le patriarche melchite pour tout l'Orient, les archevêques maronites d'Area et de Tripoli, l'évêque grec bulgare. Jamais peut-être, depuis les antiques Conciles d'Asie, pareille assemblée ne s'était trouvée réunie en Orient.

Les principaux rites d'Orient sont le rite syrien et le rite maronite, les rites grecs, le rite copte, le rite arménien, le rite slave

Toutes les liturgies de ces divers rites remontent aux temps apostoliques, et c'est pourquoi le Saint-Siège, non seulement les autorise, mais tient extrêmement à leur conservation.

Elles paraissent certainement émaner toutes d'un unique point de départ, la liturgie de saint Jacques, frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem. Il serait inexact de dire que celle-ci s'est conservée, quelque part, intacte; avec les lieux et les siècles, elle a subi des modifications; mais le fond, l'ensemble, datent assurément de l'origine. C'est ainsi que la liturgie de saint Marc, évangéliste, chez les Coptes d'Alexandrie, celle des douze apôtres à Antioche, celle de saint Pierre chez les Maronites, sont des reproductions plus ou moins altérées par les

apôtres locaux, mais quand même très reconnaissables, de la liturgie de saint Jacques. Chez les Grecs, la liturgie de saint Basile n'est qu'un raccourci de celle de saint Jacques; et celle de saint Jean Chrysostome n'est qu'un raccourci de celle de saint Basile. Quant à la liturgie slave, elle n'est qu'une traduction en langue slave, faite par saints Cyrille et Méthode, apôtres des Bulgares, de la liturgie grecque de saint Jean Chrysostome. Et tout cela est, non seulement, affirmé par la tradition formelle des Eglises et des sectes hérétiques qui ont, dès le III^e siècle, commencé à s'en séparer, mais encore confirmé par les diverses liturgies que ces sectes hérétiques ont emportées au moment de leur séparation, et conservées jusqu'à nos jours.

Les cérémonies et les prières varient à l'infini, mais la charpente, si je puis ainsi parler, du sacrifice eucharistique reste partout la même: Offertoire, Préface, Consécration par les paroles de Notre-Seigneur, oblation, fraction de l'hostie, communion du célébrant, communion des assistants.

Citons maintenant quelques prières, décrivons quelques cérémonies, juste ce qu'il en faudra pour bien établir l'identité de croyance et pour édifier nos lecteurs.

1. Dans l'Eglise syrienne.

Le célébrant divise la sainte Hostie en deux moitiés; d'une des deux moitiés, il sépare une parcelle qu'il met dans le calice, et, de l'autre, il sépare également une parcelle qu'il trempe trois fois dans le calice, et avec laquelle il forme trois signes de croix sur l'hostie, en récitant une prière qui commence par ces mots: O Père de vérité, voici votre Fils fait victime pour vous satisfaire. Acceptez-le, il a subi la mort pour moi, et par lui j'obtiens le pardon de mes péchés.

L'Elévation se fait avant la Communion. Le célébrant élève des deux mains la patène contenant le précieux sang, en disant à haute voix: « Les choses saintes doivent être données aux

saints et à ceux qui sont purs » ; et, avec la patène, il forme une croix. Il applique ensuite le bord de la patène sur ses yeux et sur ses lèvres pour la baiser, puis la dépose sur l'autel. Il répète la même cérémonie en élevant le calice.

Avant de communier, le célébrant récite cette prière, les yeux fixés sur la sainte Hostie : « Je te tiens, ô Dieu qui tiens les extrémités de la terre ; je te saisis, ô toi qui gouvernes les profondeurs ; je te mets dans ma bouche ; par toi, j'éviterai le feu qui ne s'éteint pas. »

Bien que, depuis le x^e siècle, on ait cessé de faire boire le précieux sang aux fidèles dans le calice, néanmoins, le célébrant, à toutes les Messes, même à celles où aucun fidèle ne se présente pour communier, prend la patène et le calice, se tourne vers le peuple en formant sur celui-ci le signe de la croix avec les Saints Mystères et descend jusqu'à la porte du sanctuaire, pendant que le diacre l'encense. Autrefois, il faisait ainsi la procession jusque dans le temple et rentrait au sanctuaire à la porte duquel il distribuait la sainte communion. L'usage de porter le Saint Sacrement en procession remonte donc, dans l'Eglise syrienne, aux temps les plus anciens.

2. Dans l'Eglise grecque.

En rompant l'Hostie, le prêtre dit : « Est rompu et partagé l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, lui qui est rompu sans division, lui qui est mangé partout et jamais consommé, mais qui sanctifie ceux qui le mangent. »

Et avant de communier : « Je crois, Seigneur, et je confesse que tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui es venu dans le monde sauver les pécheurs dont je suis le premier. Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres dans le toit sordide de mon âme ; mais comme tu as daigné être couché dans la grotte et dans la crèche des animaux, et venir en la maison de Simon le lépreux ; comme tu as reçu la pécheresse qui venait, souillée

comme moi, vers toi, daigne aussi venir en la crèche de mon âme peu raisonnable, et entre en mon corps, souillé, cadavérique et lépreux. Et comme tu n'as pas été dégoûté de la bouche souillée de la pécheresse baisant tes pieds immaculés, ainsi, Seigneur, mon Dieu, ne sois pas dégoûté de moi, pauvre pécheur. Comme tu es bon et ami des hommes, rends-moi digne de recevoir ton corps très saint et ton sang divin. »

3. Dans l'Eglise copte d'Alexandrie.

A la Consécration, s'établit entre le prêtre et les fidèles le dialogue suivant :

— La nuit même où il se livra à ses ennemis, il prit du pain en ses mains saintes, immaculées, bienheureuses et vivifiantes.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Il éleva son regard au ciel, vers vous, ô Dieu son Père et Seigneur de tout être; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, amen, amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il le rompit et le donna à ses saints apôtres, disant : Prenez et mangez tous : Ceci est mon corps rompu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés; faites ceci en mémoire de moi.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Pareillement, après le souper, il prit le calice, y versa un mélange d'eau et de vin, il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, amen, amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il en goûta et en donna à ses saints apôtres, disant : Prenez et buvez tous; ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, répandu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés. Faites ceci en mémoire de moi.

— *Amen*; nous croyons qu'il en est ainsi.

— Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez ma mort, vous confesserez ma résurrection, et vous ferez mémoire de moi jusqu'à ce que je vienne.

— *Amen, amen, amen*; nous annonçons, Seigneur, votre mort, nous confessons votre résurrection et votre sainte ascension. Nous vous louons, nous vous adorons, nous vous rendons des actions de grâces, ô Seigneur ! nous vous adressons des supplications, ô notre Dieu !

Et à la Communion :

Corps sacré et sang précieux, véritable, de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

— *Amen*.

— Sacré et précieux corps et sang véritable de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

— *Amen*.

— Le corps et le sang d'Emmanuel notre Dieu, le même en vérité.

— *Amen, je crois*.

— *Amen, amen, amen*; je crois, je crois, je crois, et je confesse jusqu'au dernier soupir que c'est bien là le corps vivifiant de votre Fils unique, notre Sauveur et notre Dieu, Jésus-Christ. Il l'a pris de notre Dame et Reine, la Mère de Dieu, la Vierge Marie; il l'a uni à sa divinité, sans mélange, sans confusion, sans changement; il l'a livré volontairement pour nous sur l'arbre de la sainte croix. Je confesse que sa divinité n'a jamais été séparée de son humanité, même l'espace d'un moment ou d'un clin d'œil; il est immolé pour nous sur cet autel, comme salut en rémission des péchés, et il donne la vie éternelle à tous ceux qui le reçoivent. Je crois, je crois, je crois qu'il en est ainsi. *Amen*.

4. Dans l'Église maronite du Mont-Liban.

Voici une des prières qui précèdent la Consécration :

Ut adveniens efficiat panem istum Corpus vivificum, Corpus salutare, corpus caeleste, corpus animabus et corporibus salutem præstans, corpus Domini Dei et salvatoris nostri Jesu Christi, in remissionem peccatorum et vitam æternam illud accipientibus.

Et mixtum quod est in hoc calice, efficiat sanguinem Testamenti novi, sanguinem salutarem, sanguinem vivificum, sanguinem caelestem, animabus et corporibus salutem præstantem, sanguinem Domini Dei et salvatoris nostri Jesu Christi.

Afin que, venant, il rende ce pain, corps vivifiant, corps salutaire,

corps céleste, corps donnant le salut aux âmes et aux corps, corps de Jésus-Christ Seigneur Dieu et notre Sauveur, pour la rémission des péchés et la vie éternelle de ceux qui le recevront.

Et qu'il rende ce mélange, qui est dans le calice, sang du nouveau Testament, sang salubre, sang vivifiant, sang céleste, donnant le salut aux âmes et aux corps, sang de Jésus-Christ Seigneur Dieu et notre Sauveur.

5. *Dans l'Église arménienne.*

La liturgie arménienne paraît, sous sa forme distincte, remonter à son fondateur, saint Grégoire dit l'Illuminateur, qui naquit en l'an 240.

Elle se rattache par l'ensemble de ses rites aux liturgies orientales, mais, seule, elle fait usage du pain azyme, depuis la plus haute antiquité.

Après la Consécration, le prêtre, se tournant vers le peuple, le bénit avec la sainte Hostie qu'il tient sur le calice, en disant :

Goûtons saintement du saint, du saint et précieux corps et sang de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, qui, descendu du ciel, se distribue à nous. Il est la vie, l'espérance, la résurrection, l'expiation et le pardon des péchés.

6. *Pain azyme. — Pain fermenté.*

Dans ce chapitre des rites orientaux, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de la différence du pain employé dans l'Église grecque et dans toutes les Églises d'Orient qui est du pain fermenté. Seul, le rite arménien emploie du pain azyme, comme l'Église latine.

Ce qui est certain, c'est que l'usage du pain azyme dans l'Église latine se perd dans la nuit des temps, et l'usage de pain fermenté dans l'Orient se faisait bien avant la malheureuse scission du XI^e siècle, sans qu'alors l'Orient ni l'Occident y trouvassent matière à critique ou à discussion.

Un pieux auteur, Barlaam, qui écrivait au commencement du XVI^e siècle, a mis la question au point en ces termes :

Puisque les apôtres, en nous transmettant les Saints Mystères, n'ont pas distingué entre le pain fermenté et le pain azyme, il a été loisible à l'Eglise orientale d'employer dès le commencement le pain fermenté, comme à l'Eglise d'Occident d'adopter l'usage du pain azyme, parce qu'il est le symbole de la pureté, de la sincérité et de la vérité.

Terminons par les paroles suivantes d'un Grec, Theorianus :

Avant la Consécration, le pain divin peut être indifféremment azyme ou fermenté; après la Consécration, il n'est ni azyme ni fermenté, mais le corps et la chair du Seigneur. Dès lors que c'est la puissance divine qui opère le changement des offrandes au corps et au sang de Jésus-Christ, il est inutile de rechercher s'il faut que le pain soit azyme ou fermenté, que le vin soit rouge ou blanc, et autres questions de ce genre, aussi insensées que sans profit.

Comme conclusion de ce chapitre, il nous est doux de constater l'identité de foi de toutes ces Eglises d'Orient avec l'Eglise romaine; mais le caractère spécial d'immobilité propre à l'Orient auréole toutes les liturgies que nous venons d'étudier et même celles que nous n'avons fait qu'énumérer du prestige d'une antiquité incontestable de plus de quinze cents ans!



CHAPITRE XIV

L'Eucharistie combattue

Rien ne fait mieux connaître un dogme que l'étude des hérésies qui l'ont combattu, à condition qu'à cette étude on joigne soigneusement celle de leur réfutation.

I. — Hérésie de Bérenger.

Mille ans s'étaient écoulés depuis la fondation de l'Eglise catholique sans qu'aucune voix discordante fût venue troubler la foi des fidèles en la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. C'est même ce qui explique le mutisme absolu des Conciles sur ce dogme. Il n'était contesté par personne; les Conciles n'avaient pas à s'en occuper.

Pendant le cours du **xi^e** siècle, précisément en l'an 1080, Bérenger, archidiacre d'Angers, osa, le premier, attaquer le mystère de l'Eucharistie.

Deux cents ans avant, Paschase, moine et abbé de Corbie, avait composé un traité du corps et du sang de Notre-Seigneur. Il y disait que nous prenions dans l'Eucharistie le même corps qui était né de la Vierge; que nous mangions ce corps qui avait été attaché à la croix et que nous buvions dans le calice ce qui avait coulé du côté du Christ. C'est bien la doctrine de l'Eglise; mais cette manière de l'exposer était alors nouvelle. Elle eut ses contradicteurs.

Bérenger, voyant que le pain et le vin conservaient après la Consécration leurs mêmes apparences, en conclut que le pain et le vin ne se changeaient point au corps et au sang de Jésus-Christ. Il croyait qu'on ne pouvait nier la présence réelle et

reconnaissait que l'Eucharistie est le vrai corps du Seigneur, mais, croyant que le pain et le vin restaient après la Consécration ce qu'ils étaient avant, il en concluait qu'ils étaient devenus le corps et le sang du Christ sans changer de nature, ce qui n'était possible qu'en supposant que le Verbe s'unissait au pain et au vin.

Il s'éleva une réclamation générale contre cette doctrine contraire à la croyance constante de l'Eglise. Les docteurs catholiques réfutèrent cette nouveauté impie; on écrivit de toutes parts pour défendre la vérité.

Nous croyons, écrivait Adelman, évêque de Brescia, que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Telle est la foi qu'a tenue dès les premiers temps et que tient encore l'Eglise répandue par toute la terre et qui porte le nom de catholique. Tous ceux qui se disent chrétiens se glorifient de recevoir en ce sacrement la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ. Interrogez donc ceux qui ont connaissance de nos livres saints, interrogez les Grecs, les Arméniens, interrogez les chrétiens, de quelque nation qu'ils soient; tous confessent que telle est leur croyance.

Pour fermer la bouche au novateur, on tint d'abord à Paris un Concile où furent lues les lettres qu'il avait écrites à ce sujet. Le Concile témoigna son indignation contre l'auteur et le condamna tout d'une voix. Le pape Nicolas II assembla un autre Concile à Rome. Bérenger y comparut et n'osa y soutenir son erreur. Il adhéra par serment à la profession de foi du Concile, qui était conçue en ces termes :

J'anathématise toutes les hérésies, notamment celle dont j'ai été accusé; je proteste, de cœur et de bouche, que je tiens, touchant l'Eucharistie, la foi que le Pape et le Concile m'ont prescrite, selon l'autorité des Evangiles et de l'Apôtre, savoir : que le pain et le vin que l'on offre sur l'autel sont, après la Consécration, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ.

Et il jeta lui-même au feu les livres qui contenaient ses erreurs. Quelque temps après, on s'aperçut qu'il variait et soutenait

que la substance du pain n'est pas changée en celle du corps de Jésus-Christ, mais que le pain reste uni au corps de Notre-Seigneur. C'est le dernier retranchement de l'hérésiarque; mais un Conci e tenu à Rome, en 1079, par saint Grégoire VII promulgua une seconde profession de foi où le changement de substance était plus distinctement exprimé. Bérenger la souscrivit encore et confessa que « le pain et le vin qu'on met sur l'autel sont, par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, changés substantiellement en la vraie et propre chair de Notre-Seigneur et en son vrai sang, de sorte que le corps qu'on y reçoit est le même qui est né de la Vierge Marie, qui a été attaché à la croix et qui est assis à la droite du Père ».

Bérenger mourut neuf ans après, en union avec l'Eglise.

Cette hérésie fut anéantie pour lors. Mais elle resta une semence dangereuse jetée dans les sillons de l'Eglise, où on la vit lever et croître, cinq siècles plus tard, lorsque les protestants la renouvelèrent.

C'est à l'hérésie de Bérenger que nous devons l'admirable prière : *Ave verum*, qui se chante fréquemment aux saluts du Saint Sacrement. Elle est, à très peu de chose près, la formule de profession de foi dictée par le Concile et souscrite par l'hérésiarque.

En voici la traduction :

Salut, vrai corps né de la Vierge Marie,

Celui vraiment qui a souffert et a été immolé en croix pour nous

Dont le côté ouvert a donné le sang et l'eau (le mélange du calice)

Qu'à l'épreuve de la mort, nous vous recevions à temps!

O Jésus doux, ô Jésus bon, ô Jésus, Fils de Marie!

C'est également à l'hérésie de Bérenger que remonte l'usage d'élever le pain consacré, puis le calice, au moment de l'élévation, pour les offrir à l'adoration des fidèles. Auparavant, la Consécration ne se révélait à l'assistance que par la double inclination du prêtre. Cette importante addition à un rite que son

antiquité devait rendre intangible prouve assez quel émoi cette hérésie avait causé dans toute l'Eglise.

II. — Hérésies de la Réforme.

Laissons d'abord la parole à M^r Bougaud, dans son *Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie* :

Le protestantisme n'est pas une religion originale. Il ne s'est pas greffé sur le vieux tronc de l'Evangile comme un développement et un progrès; il s'est établi d'une manière tout opposée, en retranchant, en émondant.

C'est que l'amour de Dieu pour l'homme est si grand, si prodigieux, qu'il est comme le scandale du monde. C'est l'antique et universelle pierre d'achoppement, la dernière raison de tous les schismes et de toutes les incrédulités. Si Arius, par exemple, s'est séparé de l'Eglise, c'est qu'il ne pouvait pas croire que celui qui avait apparu un jour en Judée fût vraiment, sans phrases, sans hyperbole, le Fils unique de Dieu. Il y avait dans un tel abaissement une grandeur d'amour qui le révoltait. Et de même de Nestorius : il n'admettait pas que le Fils éternel de Dieu eût reposé dans le sein d'une humble femme, qu'elle l'eût nourri de son lait, qu'il l'eût appelée sa mère.

De même encore pour Luther et Calvin.

Le premier dogme du protestantisme, ou plutôt son premier retranchement, c'est que Jésus-Christ ne s'est pas incarné pour tous les hommes. Il n'a souffert et il n'est mort que pour quelques-uns, son cœur n'ayant pas été assez vaste pour embrasser l'humanité tout entière.

Le second dogme du protestantisme, c'est que, même dans ce cercle étroit de prédestinés, la miséricorde de Jésus-Christ a des bornes. Elle ne pardonne pas les péchés, elle ne remet pas les dettes. On ne peut pas pleurer à ses pieds le malheur de l'avoir offensé et, l'œil brillant de larmes, se relever avec la certitude que l'amour de Jésus a tout consumé, tout purifié, tout oublié.

Le troisième dogme du protestantisme, c'est que Notre-Seigneur ne demeure pas parmi nous dans la sainte Eucharistie. D'après les luthériens, il y passe comme un éclair; selon les calvinistes, il n'y est pas du tout. Ni les uns ni les autres n'ont cru Dieu assez aimant pour faire ses délices d'habiter au milieu des enfants des hommes.

C'est-à-dire que, considéré dans son dogme et du côté de Dieu, le protestantisme n'est qu'un demi-dieu et un demi-amour. Aussi, les conséquences ont-elles été dignes du principe : Quand on n'admet en Dieu qu'un demi-amour, comment demander à l'homme un amour total ? Aussi, à peine Luther et Calvin ont-ils formulé leur doctrine, qu'on voit tous les grands dévouements tomber comme un vent qui s'apaise. Les saints enthousiasmes s'éteignent ; plus de vierges, plus d'apôtres, plus d'âmes qui méprisent tout pour Dieu. Au ravissement qui produit les merveilles succède l'honnêteté qui se borne à éviter les fautes. Bientôt il faut masquer cette stérilité. On méprise ce qu'on ne peut plus atteindre ; on prohibe les vœux, on supprime la virginité, la pénitence. De peur que l'homme ne surpasse Dieu dans les actes de l'amour, on les lui défend.

Après cette esquisse magistrale de M^r Bougaud, abordons le terrain propre de l'histoire :

Après l'hérésie de Bérenger, près de cinq cents ans devaient s'écouler avant qu'apparût dans l'univers catholique une nouvelle négation de l'Eucharistie.

En 1517, Luther, moine de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, esprit inquiet, ardent, présomptueux, commença par déclamer contre l'abus des indulgences. Condamné par une Bulle du Pape, il partit en guerre contre l'autorité papale, et de là dévoya dans la négation successive de toutes les vérités catholiques. Ce qui contribua grandement à son succès, ce fut son enseignement de la légalité du pillage des biens ecclésiastiques, qui fit à merveille l'affaire des grands seigneurs allemands, ainsi que la licence extrême de son enseignement sur le mariage.

Des sept sacrements de l'Eglise catholique, il n'en conserva que deux, le Baptême et l'Eucharistie, mais l'Eucharistie sans l'Ordre, c'était la suppression de la Messe. Néanmoins, Luther, bien qu'il eût supprimé la Messe, bien qu'il eût grand désir de nier la présence réelle, n'osa jamais aller jusqu'à la négation formelle de ce dogme.

Calvin, qui marcha sur ses traces en 1532, franchit le pas et osa rejeter le dogme de la présence réelle.

Depuis ces deux novateurs, et de leur vivant même, leur enseignement primitif s'est modifié en bien des points, en même temps que leurs sectateurs se fractionnaient en un nombre infini de sectes qui n'ont guère de commun que leur haine contre l'Eglise catholique.

Donner un aperçu de leurs idées erronées sur l'Eucharistie serait une tâche singulièrement ardue :

Au point de vue sacrifice, ils allèguent, pour justifier la suppression de la Messe, que, le sacrifice de la croix étant suffisant et surabondant pour notre salut, le sacrifice de la Messe est une superfétation; qu'ayant pour effet d'ajouter quelque chose au sacrifice du Calvaire, la Messe devient injurieuse pour celui-ci en ce qu'elle le considère comme insuffisant.

La doctrine catholique est celle-ci : Le sacrifice de la croix est suffisant et surabondant pour notre salut. La Messe le renouvelle et le perpétue; c'est le même sacrifice, le même prêtre, la même victime, la même immolation pour continuer l'œuvre de la rédemption et la réparation des péchés du monde, en ajoutant surabondance à la surabondance.

Au point de vue présence réelle, les uns, parmi les protestants, voient dans la Messe un simple souvenir de la Cène, à laquelle c'est à peine s'ils ne nient pas que Jésus-Christ ait réellement consacré. Les autres croient que Notre-Seigneur est présent spirituellement dans le pain et le vin, et qu'il est reçu par le communiant qui a la foi, d'une manière exclusivement spirituelle. D'autres encore croient que son corps et son sang sont unis au pain et au vin et que le communiant reçoit Notre-Seigneur corporellement et spirituellement.

Aucun ne va jusqu'à la foi catholique qui est la transsubstantiation, c'est-à-dire le changement de toute la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, de sorte que, du pain et du vin, il ne subsiste que les apparences extérieures.

Essayons d'apprécier ce que valent les théories protestantes :

L'Eucharistie, de quelque façon qu'on l'envisage, est nécessairement l'œuvre de Dieu et doit nécessairement nous venir de Jésus-Christ, Dieu-homme.

Or, quelle est l'Eucharistie qui remonte jusqu'à Jésus-Christ ? Est-ce la catholique ? Est-ce la protestante ? La protestante n'a, sauf Bérenger, aucun croyant avant Luther. L'Eucharistie catholique a une chaîne ininterrompue de croyants, qui, d'anneau en anneau, remonte aux apôtres, et fait d'elle une croyance apostolique.

Et c'est logique : les apôtres, prévenus d'avance par Jésus-Christ que celui-ci leur donnerait sa chair à manger et son sang à boire, se tenaient depuis lors dans l'attente, sans savoir cependant comment il accomplirait sa promesse ; et cette attente devait être à son comble à la Cène, puisque Jésus allait les quitter. Aussi, quand Notre-Seigneur leur a eu dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, ont-ils compris tout de suite que c'était là l'accomplissement de la promesse. Ils y ont cru, d'une foi intégrale, sans hésitation, sans équivoque. Ils n'ont pas pu croire autre chose que ce que Jésus leur disait. Comment expliquera-t-on alors que leur enseignement postérieur ait contredit leur foi première, logique et spontanée ? Comment comprendre le texte de saint Paul : ne discernant point le corps du Seigneur. *Non dijudicans corpus Domini ?*

Est-il d'ailleurs admissible un seul instant que Jésus-Christ ait laissé ses fidèles se tromper pendant quinze cents ans, et qu'il ait attendu Luther pour faire luire la vérité ?

Les protestants, il est vrai, disent que les premiers chrétiens ne croyaient pas à la présence réelle, et que cette créance s'est infiltrée, au ix^e siècle, sous l'influence des prêtres. Cela est facile à dire, mais impossible à prouver. Et la grande voix de toute l'antiquité catholique proteste hautement, comme on l'a vu dans

les chapitres précédents, contre cette assertion. A part Bérenger, en 1050, pas un son discordant pendant quinze siècles ! Et comment expliquer que les sectes dissidentes, nestoriens, arméniens, coptes, jacobites, éthiopiens, qui ont rompu avec l'Eglise catholique aux III^e et IV^e siècles, aient toutes emporté la foi à la présence réelle ? De qui la tenaient-elles ?

D'ailleurs, si cette croyance est une invention postérieure à Jésus-Christ, il a fallu qu'elle s'établisse, ou tout d'un coup, ou peu à peu. On ne le dit pas. A qui fera-t-on croire que, dans un cas comme dans l'autre, cela ait pu se faire sans une discussion, sans une protestation ? Or, on n'en trouve pas la moindre trace. Et c'est de l'unanimité de la croyance catholique que tous les siècles nous apportent la preuve indiscutable.

Si même l'on admettait un instant que la croyance catholique soit fausse, et que ce soit la croyance protestante qui soit la vraie, celle instituée par Jésus-Christ, dans ce cas, quelle Eucharistie protestante sera-ce ? Sera-ce celle de Luther ? ou celle de Calvin ? de Zwingle ? de Mélanchton ? Jésus-Christ n'en a pourtant institué qu'une !

Finalement, la croyance protestante, quelle qu'elle soit, restreint la toute-puissance de Dieu et amoindrit son amour. Tandis que la croyance catholique à la présence réelle exalte à l'infini, et très honorablement, cette toute-puissance et cet amour, suivant cette belle parole de saint Augustin : « Dieu, tout savant qu'il est, n'a pas trouvé plus à nous donner ; tout-puisant qu'il est, n'a pas pu nous donner plus ; tout riche qu'il est, n'a pas eu plus à nous donner. *Cum sit sapientissimus, plus dare nescivit ; cum sit potentissimus, plus dare non potuit ; cum sit ditissimus, plus dare non habuit.* »

Croire pleinement à l'amour infini de Dieu, c'est le privilège exclusif, c'est la jouissance exquise du catholique. « *Et nos credidimus caritati quam habet Deus in nobis. Oui, nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous.* » (I Joan. IV, 16.)

CHAPITRE XV

L'Eucharistie et le Concile de Trente

En ce grand péril de foi que le protestantisme faisait courir à l'Eglise, le pape Paul III décida la convocation d'un Concile œcuménique qui s'ouvrit à Trente, petite ville du Tyrol, en 1545, et ne se termina, en raison de diverses interruptions, qu'en 1563.

Les protestants, qui avaient demandé ce Concile et avaient exigé qu'il se tint en dehors de l'Italie, qui y furent invités, ne voulurent, ni s'y rendre, ni accepter ses décisions. Leurs doctrines y furent condamnées.

Voici en quels termes le Concile formule sa profession de foi :

Le saint Concile enseigne et professe ouvertement et simplement que, dans le béni sacrement de la sainte Eucharistie, après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et homme, est vraiment, réellement et substantiellement contenu sous l'apparence de ces choses sensibles. Notre-Seigneur demeure toujours siégeant à la droite de son Père, selon son mode naturel d'exister, et néanmoins, il est présent pour nous dans l'Eucharistie par sa substance suivant une manière d'être que nous ne pouvons guère exprimer par des paroles, mais que, éclairés par la foi, nous pouvons concevoir comme possible à Dieu, et que nous devons croire très fermement.

Suivent les Canons du Concile :

Canon 1. Si quelqu'un nie que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en concomitance avec son âme et sa divinité, et par conséquent Jésus-Christ tout entier, soit contenu véritablement, réellement et substantiellement dans le sacrement de la très sainte Eucharistie, et s'il dit, au contraire, qu'il y est seulement comme dans un signe, ou bien en figure ou en vertu, qu'il soit anathème.

Canon 2. Si quelqu'un dit que la substance du pain et du vin reste au très saint sacrement de l'Eucharistie, ensemble avec le corps et

le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il nie ce changement admirable et singulier de toute la substance du pain au corps, et de toute la substance du vin au sang du Seigneur, en sorte qu'il ne reste du pain et du vin que les apparences, changement que l'Eglise catholique appelle du nom très propre de transsubstantiation; qu'il soit anathème.

Canon 3. Si quelqu'un nie que dans le vénérable sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ tout entier soit contenu sous chaque espèce, et sous chacune des parties de chaque espèce après la séparation; qu'il soit anathème.

Canon 4. Si quelqu'un dit qu'après la Consécration, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne sont pas dans l'admirable sacrement de l'Eucharistie, qu'ils n'y sont qu'au moment où l'on communie, et non avant ni après, et que le vrai corps du Seigneur ne demeure pas dans les hosties ou parcelles consacrées qui sont mises en réserve ou qui restent après la distribution de la communion; qu'il soit anathème.

Canon 5. Si quelqu'un dit que le principal fruit de la communion est la rémission des péchés, ou bien que d'autres effets ne peuvent en résulter; qu'il soit anathème.

Canon 6. Si quelqu'un dit que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, ne doit pas être adoré, au très saint sacrement de l'Eucharistie, du culte de latrie même extérieur, et que, par conséquent, on ne doit pas l'honorer par une fête solennelle et particulière, et le porter solennellement en procession, selon la louable coutume et l'usage universel de la sainte Eglise, et qu'il ne faut pas l'exposer publiquement au peuple pour être adoré, et que ceux qui l'adorent sont idolâtres; qu'il soit anathème.

Canon 7. Si quelqu'un dit qu'il n'est pas permis de conserver la sainte Eucharistie dans le tabernacle, mais qu'on doit nécessairement la distribuer aux assistants après la Consécration; ou bien qu'il n'est pas permis de la porter avec honneur aux malades; qu'il soit anathème.

Canon 8. Si quelqu'un dit que Jésus-Christ, présenté dans l'Eucharistie, n'est mangé que spirituellement et qu'il ne l'est pas, aussi, sacramentellement et réellement; qu'il soit anathème.

Canon 9. Si quelqu'un nie que tous les fidèles de Jésus-Christ, de l'un et l'autre sexe, quand ils sont parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus, tous et chacun, de communier chaque année, au moins,

dans le temps pascal, selon le commandement de notre sainte Mère l'Eglise; qu'il soit anathème.

Canon 10. Si quelqu'un dit que le prêtre célébrant n'a pas le droit de se communier lui-même; qu'il soit anathème.

Canon 11. Si quelqu'un dit que la foi toute seule est une préparation suffisante pour recevoir le sacrement de l'Eucharistie; qu'il soit anathème.

Avant de clore ce chapitre, il importe de remarquer avec quelle énergique concision le saint Concile réfute et condamne l'hérésie protestante. Trois mots lui suffisent : *Vere, realiter et substantialiter*. Notre-Seigneur est dans l'Eucharistie en vérité et non en figure, en réalité et non en simple souvenir, en substance et non pas uniquement par une effusion de grâces.

CHAPITRE XVI

L'Eucharistie méconnue

I. — Le Jansénisme.

Avant d'étudier le jansénisme et ses déplorables effets, demandons à M^{re} Bougaud (*Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*) quel était, en France, l'état des esprits lorsqu'il y est apparu.

La France, blessée par le protestantisme, bien qu'elle l'eût rejeté, demeurait sous l'impression des violentes diatribes, des calomnies, des caricatures, dont les protestants faisaient abondamment usage. Dans ces attaques qui la révoltaient, elle se disait que tout n'était peut-être pas faux. De là, défiance contre la Papauté. Au lieu de se serrer autour de celle-ci, on se mit en garde contre elle. Les rois, les parlements, la noblesse, le clergé, le peuple, bien que profondément catholiques, distinguaient entre l'Eglise et le Pape, ne songeaient qu'à se barricader contre le chef de l'Eglise, et n'acceptaient plus sa parole qu'examinée, palpée, contrôlée. Il en résulta une diminution de chaleur, de sève, de fécondité et de vie. Qui ne sait qu'en 1682, lors de la fameuse déclaration des droits du clergé, des libertés gallicanes, l'Eglise de France a frisé le schisme?

Au point de vue de l'Eucharistie, on n'avait pas entendu sans horreur les blasphèmes proférés contre elle par les protestants. Mais n'y avait-il pas, se disait-on, quelque chose de vrai au fond de ces attaques? N'était-ce pas la conduite irrévérencieuse de maints chrétiens vis-à-vis de la sainte Eucharistie qui avait autorisé ces blasphèmes? Mieux ne valait-il pas s'abstenir, s'éloigner, en user avec plus de réserve?

Toutes ces tendances flottaient dans l'air, lorsque parut le jansénisme. Cette hérésie date de 1638, et doit son nom à Jansénius, évêque d'Ypres, en Belgique. Ce fut bien l'hérésie la plus étrange qu'on ait vue au cours des siècles. Infestée des mêmes erreurs que le protestantisme, elle se présenta sous des dehors absolument opposés. Ses

membres affectaient un rigorisme de mœurs, des pratiques d'austérité, d'humilité, de respect, qui les recommandaient au vulgaire, et ne permettaient pas de supposer que tant de vertu pût reposer sur l'erreur. En même temps qu'ils refusaient de se soumettre aux décisions de l'Eglise, ils s'attachaient, par une singulière inconséquence, à cette Eglise, malgré elle; voulant quand même lui appartenir, ils se proclamaient catholiques, se prétendaient incompris et rendaient, par ce semblant d'union, l'illusion plus dangereuse aux ignorants et aux simples.

Eux aussi, comme fondement de leurs erreurs, avaient la négation de l'amour divin, le dogme d'un Dieu qui n'aime qu'à demi, qui est descendu sur terre, mais qui n'a pas eu le cœur d'y mourir pour tous les hommes; qui est demeuré, il est vrai, dans l'Eucharistie, mais on ne sait pas trop pourquoi, puisqu'il désire qu'on ne vienne que rarement, presque jamais, le recevoir; qui a établi le tribunal de la miséricorde et du pardon, mais qui l'a entouré de conditions qui le rendent inabordable. A la vieille devise « Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles! » on substitue cette autre : « Tremblez à la porte de mon sanctuaire! » Les jansénistes écrivirent maints traités sur la fréquente communion, c'est-à-dire contre elle, et prodiguèrent des trésors d'érudition pour persuader aux fidèles que Jésus-Christ n'a institué ce sacrement que pour qu'on le reçoive le moins possible. Un vent de glace passa sur les âmes; la crainte y prit toute la place, au détriment de l'amour. Le Pape parlait, à la vérité, mais sa parole avait perdu son crédit sur les âmes et n'empêchait pas qu'avec leurs grands sentiments d'austérité, les jansénistes ne fissent pénétrer leur venin partout, non pas comme un dogme auquel on croit, mais comme une influence que l'on subit. Le clergé le plus pieux, les communautés les plus ferventes, les clôtures les plus austères, non seulement ne surent pas s'en préserver, mais se trouvèrent être les mieux préparés à s'en laisser infecter. C'était, dès lors, à qui se considérerait comme indigne de communier, même aux plus grandes fêtes, souvent même au temps pascal; et l'on regardait cette abstention du sacrement de l'autel comme un acte de vertu plus méritoire que la communion même.

On trouve dans des correspondances de prêtres des phrases comme celle-ci : Grâces à Dieu, Monseigneur! Je n'ai pas ouvert le tabernacle une seule fois, durant toute cette année!

Il ne saurait entrer dans notre plan d'exposer dans le détail les erreurs jansénistes ; en voici quelques-unes : Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes ; il y a des commandements de Dieu qui sont impossibles, et la grâce manque, même aux justes, pour les accomplir ; l'homme ne peut résister à la grâce. Cette doctrine fait de Dieu un tyran et de l'homme une machine, accomplissant nécessairement le bien quand il a la grâce et le mal quand il ne l'a pas. Le pape Innocent X la condamna. Puis survint la tourmente révolutionnaire qui lui porta le dernier coup. Elle ne survivait pour ainsi dire plus, au début du XIX^e siècle. Et cependant, elle avait infecté si profondément la France de son venin, que, longtemps après sa disparition, prêtres et fidèles en demeurèrent profondément imprégnés. Il a fallu près de cent ans après la grande Révolution pour qu'on en revînt à la pure doctrine de l'Eglise qui déclare l'Eucharistie un moyen d'acquérir et d'augmenter la vertu, et non une récompense de la vertu acquise.

Un exemple fera saisir parfaitement à quel point la doctrine janséniste avait modifié, dans les âmes, le sens eucharistique jusque dans les plus petits détails. Lorsque, en 1907, le pape Pie X s'efforça, par une riche concession d'indulgences, d'amener les fidèles à adorer, par leurs regards, la sainte Hostie, quand le prêtre l'élève, à la suite de la Consécration, ce fut dans toute la France un soubresaut de stupéfaction : « Eh quoi ! regarder la sainte Hostie ? Nous qui aurions cru commettre, en le faisant, une irrévérence grave, presque un péché ! » Et ne s'est-il même pas trouvé des catholiques pour ajouter : « Le Saint-Père a bien tort ; cette profonde inclination de tout un peuple faisait si bon effet ! »

Ah ! comme on retrouve bien là la mentalité janséniste !

CHAPITRE XVII

L'Eucharistie et le Sacré Cœur.

Grande était donc la désolation de l'Eglise catholique tout entière, du fait du protestantisme, et spécialement de l'Eglise de France, du fait du jansénisme. La foi à l'amour infini de Dieu avait baissé partout, engendrant partout un refroidissement mortel. Qu'allait faire Dieu ? Par quelle industrie allait-il réchauffer les âmes ? Quel remède allait-il appliquer pour contrebalancer l'empoisonnement universel ?

Jansénius venait à peine de mourir de la peste, à Ypres, en 1638, laissant de nombreux, ardents et savants continuateurs de son œuvre néfaste, que Dieu faisait naître, en 1647, à Verosvres, en France, entre Charolles et Mâcon, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, qu'il s'était choisie comme auxiliaire dans son œuvre de salut.

Entrée à la Visitation de Paray-le-Monial en 1671, à l'âge de vingt-quatre ans, elle y passa d'abord deux années dans une grande piété. C'est alors que commença entre Notre-Seigneur et elle une suite de communications surnaturelles qui prirent successivement deux formes. Les trois premières apparitions de Notre-Seigneur eurent ce caractère plus solennel, qu'il daigna s'y montrer à sa servante, sous sa figure et son apparence humaine. Dans les autres apparitions, elle ne vit plus que le Sacré Cœur tout rayonnant.

Cet écrit ne se proposant de parler du Sacré Cœur qu'au point de vue de l'histoire de l'Eucharistie, nous ne nous y occuperons que des trois premières apparitions, dont voici le récit transmis par la Bienheureuse :

1^{re} révélation, 27 décembre 1673. — Mon divin Sauveur me montra son Cœur divin rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil, et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la croix y paraissait visiblement; il y avait une couronne d'épines autour de ce divin Cœur et une croix au-dessus. Et il me dit : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux, pour les enrichir de ses précieux dons qui contiennent les grâces dont ils ont besoin pour être tirés de la perdition. »

2^e révélation, en 1674. — Mon doux Maître se présenta à moi, tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils, et des flammes sortaient de toutes parts de cette sacrée humanité, mais surtout de son adorable poitrine qui ressemblait à une fournaise, laquelle, s'étant ouverte, me découvrit son tout aimant et aimable Cœur qui était la vive source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur amour, et jusqu'à quel excès il l'avait porté d'aimer les hommes, dont il ne recevait que de l'ingratitude. « Ce qui m'est, dit-il, beaucoup plus sensible que tout ce que j'ai souffert dans ma Passion; d'autant que, s'ils me rendaient quelque retour d'amour, j'estimerais peu tout ce que j'ai fait pour eux, et voudrais, s'il se pouvait, en faire encore davantage. Mais ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements. Toi, du moins, donne-moi cette joie de suppléer, autant que tu le pourras, à leur ingratitude. Ecoute ce que je désire de toi, pour te disposer à l'accomplissement de mon dessein; je te demande deux choses : la première, de communier tous les premiers vendredis de chaque mois, pour me faire amende honorable; la seconde, de te lever entre 11 heures et minuit, chaque semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi, et de te prosterner, une heure, la face contre terre, en expiation de tous les péchés des hommes, et pour consoler mon Cœur de cet abandon universel, dont la défaillance des apôtres au jardin des Olives n'a été qu'une faible annonce. »

3^e révélation, 16 juin 1675. — « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour; et, en reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingrattitudes, par leurs irrévérences et sacrilèges, et par les froideurs et mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi

d'après l'octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable, pour les indignités qu'il a reçues. Et je te promets que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son amour sur tous ceux qui lui rendront cet honneur, ou qui procureront qu'il lui soit rendu. »

Etudions ces trois révélations qui se suivent à environ un an d'intervalle.

La première n'est qu'une protestation de l'amour divin et une promesse de son expansion. La bienheureuse Marguerite-Marie est laissée un an sous l'impression de cette communication.

La deuxième est la plainte douloureuse d'un amour méconnu, outragé, et la demande d'une réparation qui n'est encore qu'individuelle. Et en quoi consistera cette réparation ? En une communion le premier vendredi de chaque mois, à titre d'amende honorable, précédée d'une heure d'oraison nocturne.

Enfin, la troisième, reproduisant la même plainte, demande, cette fois, une réparation collective. Et quelle est cette réparation collective ? C'est une fête annuelle, dont la célébration se signalera par une communion avec amende honorable.

Ce mode d'intentionner la sainte communion, d'en faire une réparation, une expiation, est nouveau sur les lèvres de Notre-Seigneur. Deux fois seulement il a parlé authentiquement aux hommes de la communion, la première dans son discours aux Juifs : Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; la deuxième, à la Cène : Toutes les fois que vous ferez ceci vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. La poursuite de la vie éternelle, la commémoration de la passion et de la mort du Christ, voilà bien les deux sentiments dont paraît s'être inspirée exclusivement, dans ses communions, toute l'antiquité catholique.

Et voici que de nos jours, après seize siècles, dans des communications (auxquelles toutefois nous devons bien nous garder

d'attribuer le même caractère d'authenticité absolue qu'aux paroles évangéliques) Notre-Seigneur, sans rien modifier des intentions anciennes, oriente l'âme des communiants vers un but nouveau de réparation et d'amende honorable.

Et c'est bien à dessein que c'est en France qu'il parle. Il connaît la générosité du caractère français et sait bien que rien ne sera plus capable de l'entraîner que ce noble et généreux mobile de réparation. D'ailleurs, pour nous y encourager, Notre-Seigneur a daigné ajouter à l'excitant d'un acte généreux à accomplir l'appât d'une récompense que la bienheureuse Marguerite-Marie nous transmet en ces termes :

Je promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera, à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite, la grâce finale de la pénitence. Ils ne mourront point en ma disgrâce, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment.

Et de fait, voici que la communion du premier vendredi du mois et la communion plus solennelle de la fête du Sacré-Cœur font, de plus en plus, leur chemin dans nos habitudes religieuses.

Les apparitions de Notre-Seigneur remontent déjà à un peu plus de deux cents ans, et nous sommes si accoutumés à la modification qu'elles ont opérée dans la mentalité des fidèles, qu'il nous semble qu'il a dû toujours en être comme il en est actuellement. La communion réparatrice, l'amende honorable, sont tout à fait entrées dans nos mœurs catholiques, alors qu'elles étaient à peu près insoupçonnées il y a trois siècles.

Bien plus, le vieil arbre de l'Eglise a vu son tronc s'enrichir de nouveaux rameaux, en la personne de nombreuses familles religieuses qui se sont donné pour but principal, tantôt l'extension du culte du Très Saint Sacrement, tantôt l'Adoration perpétuelle de jour et de nuit. Et cet admirable hommage de vies entières vouées à la sainte Eucharistie dérive directement des révélations, des plaintes et des demandes du Sacré Cœur.

CHAPITRE XVIII

La Communion fréquente et quotidienne

I. — Du premier siècle à nos jours.

On ne peut trouver un tableau plus exact que celui tracé par M^r Hedley, en son ouvrage *la sainte Eucharistie*, ch. VIII ; aussi le reproduisons-nous ici, en l'abrégeant ou l'analysant :

Nous pouvons poser comme certain que le désir de l'Eglise a toujours été de voir les fidèles approcher de la sainte Table fréquemment, et même toutes les fois qu'ils assistent à la Messe. La communion de tous les assistants était l'usage, sinon la règle obligatoire, jusqu'à la fin du III^e siècle. Aussi, au lieu de communion quotidienne, peut-être serait-il plus exact de s'en tenir à l'expression : communion à chaque Messe. A Rome, jusqu'à saint Grégoire le Grand, on ne sait pas avec certitude jusqu'à quel point la Messe était célébrée publiquement en dehors des dimanches et fêtes. Cependant, pour d'autres Eglises, des témoignages irréfragables semblent établir que la Messe était célébrée chaque jour, dès les premiers temps.

Pour comparer la pratique de l'Eglise primitive à celle des époques suivantes, il faut ne pas perdre de vue la discipline ecclésiastique de ces temps : on ne s'attendait guère à ce qu'un baptisé pût tomber dans une faute grave ; d'où présomption que tous les fidèles présents à la Messe étaient en état de communier. Les rares pécheurs publics étaient excommuniés et soumis à une pénitence publique. Quant aux pécheurs secrets, ils étaient tenus de se confesser au prêtre, et de faire une pénitence canonique. Mais il n'est pas douteux qu'à cette époque on se rendait beaucoup moins compte de certains péchés, tels que ceux de désir ou de pensée, qu'on ne l'a fait plus tard. C'est-à-dire que par le fait d'une inadvertance provenant d'une étude moins minutieuse de soi ou d'une sensibilité moins délicate, beaucoup de fidèles, vaguement coupables de péchés internes, prenaient peu garde à la nécessité de les confesser.

Mais lorsque les populations de l'Europe vinrent en foule à l'Eglise,

il fallut bien abandonner l'ancienne discipline pénale, et les pasteurs durent réduire prudemment le nombre des communiant. Cependant, il semble prouvé que la communion hebdomadaire resta dans la pratique jusqu'au milieu du ix^e siècle. Aux xii^e et xiii^e siècles, les religieuses de sainte Claire ne communiaient plus que six fois par an; les Sœurs cloîtrées de Saint-Dominique, quinze fois; le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, seulement quatre fois; saint Louis recevait la communion six fois l'an; sainte Elisabeth de Portugal, trois fois. Enfin, aux x^e, xi^e, xii^e et xiii^e siècles, les communions des fidèles, en dehors des monastères, étaient certainement rares.

Ce fait a surpris beaucoup d'auteurs catholiques. comment cette période où la foi était la plus profonde, où l'Eglise avait le plus d'influence, coïncide-t-elle précisément avec la période où la pratique de la sainte communion est le plus rare? A notre avis, ce phénomène, si étonnant à première vue, a eu plus d'une cause :

L'une d'elles fut le développement graduel de la dévotion au Saint Sacrement. Cela peut paraître *paradoxal*; mais, assurément, les premiers chrétiens n'avaient pas pour l'Eucharistie ce dévot et tendre amour, ce culte révérencieux dont nous avons maintenant l'habitude. La dévotion au Saint Sacrement allait se développant d'âge en âge, et chaque siècle, du viii^e au xii^e, montre distinctement que les chrétiens appréciaient de plus en plus cette institution incomparable, et, par une conséquence nécessaire, surtout au début, en ressentaient une crainte révérencielle plus profonde. A cette époque, et dans ces circonstances, ce fut providentiel et salutaire.

Une autre cause fut que les consciences devenaient plus délicates. On sentait plus intimement la gravité du péché, à mesure que l'idéal païen de la vie disparaissait sous la poussée d'un amour de Dieu de plus en plus personnel. D'où nécessité de confessions plus fréquentes; la communion devenait comme un travail, comme une véritable affaire, comme elle ne l'avait pas été dans les anciens jours de simplicité première.

Et dans cette période vraiment centrale des âges de foi, c'étaient les saints et les maîtres de la théologie eux-mêmes, qui, dans une large mesure, prescrivaient et pratiquaient ce qui nous paraît aujourd'hui lamentable et incompréhensible! C'est ainsi que l'Eglise croît, de génération en génération, et révèle progressivement les splendeurs de sa doctrine et la sainteté de ses pratiques : ce qui nous paraît avoir été un relâchement et un recul, dans un siècle passé, peut très bien avoir été

un progrès véritable et une perfection relative. L'histoire du Saint Sacrement n'est pas l'histoire d'une époque; elle a rempli et remplira de son développement et de sa puissance chacun des âges du monde.

Vers la fin du xiv^e siècle, apparaissent les premiers symptômes bien caractérisés d'un retour à l'ancien usage de la sainte Communion, suspendu pour un temps par le développement même du culte et du respect dont il convenait que ce sacrement fût entouré. L'Ordre de Saint-Dominique eut, avec d'autres, l'initiative de ce mouvement.

Le xvi^e siècle, siècle de la Réforme, eut, par compensation, sainte Thérèse, saint Ignace et saint Philippe de Néri, qui ont prêché et répandu la pratique de la communion fréquente.

Le xvii^e siècle vit paraître la première déclaration du Saint-Siège à ce sujet. Un décret de la Congrégation du Concile, confirmé par le Pape Innocent XI (12 févr. 1679), expose que nul ne doit être écarté de la sainte Table, même s'il s'en approche tous les jours; que l'on ne pourrait, d'après aucune règle, assigner des jours de communion et des jours d'abstention.

Dans ce même siècle, saint François de Sales et saint Alphonse de Liguori furent les deux maîtres de la vie spirituelle qui, dès lors et jusqu'à nos jours, ont exercé la plus profonde influence sur la communion fréquente. Néanmoins, leurs théories étaient loin d'être acceptées par les professeurs de théologie et par les directeurs de conscience.

Il était réservé au pape Pie X de mettre fin à toutes ces controverses par les trois décrets qui vont suivre :

II. — Décrets de Pie X sur la communion quotidienne.

1. 20 décembre 1905 (Adultes).

Le saint Concile de Trente, ayant en vue les ineffables trésors de grâces que les fidèles retirent de la réception de la très sainte Eucharistie, dit : « Le très saint Concile souhaiterait qu'à chaque Messe les fidèles qui y assistent ne se contentent pas de communier spirituellement, mais reçoivent encore réellement le sacrement eucharistique. »

Ces paroles montrent assez clairement combien l'Église désire que tous les fidèles s'approchent chaque jour de ce banquet céleste et en retirent des effets plus abondants de sanctification. Ces souhaits sont conformes au désir qui animait Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il a institué ce divin sacrement. Il a en effet insisté lui-même à plusieurs reprises, et en termes clairs, sur la nécessité de se nourrir souvent de

sa chair et de boire son sang, particulièrement lorsqu'il dit : « Ceci est le pain descendu du ciel; ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée dans le désert, après quoi ils sont morts; celui qui mange ce pain vivra éternellement. »

Par cette comparaison de la nourriture angélique avec le pain et la manne, les disciples pouvaient comprendre aisément que, le pain étant la nourriture quotidienne du corps, et la manne ayant été l'aliment quotidien des Hébreux dans le désert, de la même façon l'âme chrétienne pourrait se nourrir chaque jour du pain céleste, et en recevoir un réconfort.

Oui, quand il nous ordonne de demander, dans l'*Oraison dominicale*, notre pain quotidien, il faut entendre par là, comme presque tous les Pères de l'Eglise l'enseignent, non pas tant le pain matériel, nourriture du corps, que le pain eucharistique qui doit être reçu chaque jour.

Jésus-Christ et l'Eglise désirent que tous les fidèles s'approchent chaque jour du banquet sacré, surtout afin qu'étant unis à Dieu par ce sacrement, ils en reçoivent la force de réprimer leurs passions, s'y purifient des fautes légères qui peuvent se présenter chaque jour, et puissent éviter les fautes graves auxquelles est exposée la fragilité humaine. Ce n'est donc pas principalement pour rendre gloire à Dieu, ni comme une sorte de faveur ou de récompense pour les vertus de ceux qui s'en approchent. Aussi le saint Concile de Trente appelle-t-il l'Eucharistie « l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels ».

Les premiers chrétiens, comprenant bien cette volonté divine, accouraient chaque jour au banquet de vie et de force. « Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain. »

La même chose eut lieu dans les siècles suivants, comme le rapportent les saints Pères et les écrivains ecclésiastiques, au grand profit de la perfection et de la sainteté.

La piété s'étant affaiblie, et, plus tard, surtout, le venin du jansénisme s'étant répandu partout, on commença à discuter sur les dispositions qu'il fallait apporter pour s'approcher de la communion fréquente et quotidienne; c'était à qui en réclamerait, comme nécessaires, de plus grandes et de plus difficiles.

Il en résulta que très peu de personnes furent jugées dignes de recevoir, chaque jour, la sainte Eucharistie, et de puiser, dans ce sacrement si salutaire, des effets plus abondants; les autres devaient

se contenter de communier une fois par an, ou tous les mois, ou tout au plus chaque semaine. On en vint même à une sévérité telle que des catégories entières de personnes, comme les marchands ou les gens mariés, furent exclus de la fréquentation de la sainte Table.

D'autres se jetèrent dans le sentiment contraire : jugeant que la communion quotidienne est de précepte divin, pour qu'aucun jour ne se passât sans qu'on reçût la sainte communion, ils étaient d'avis, entre autres choses contraires à la coutume de l'Église, qu'il fallait recevoir la sainte Eucharistie, même le Vendredi-Saint ; ils la distribuaient ce jour-là.

Le Saint-Siège, sur ce point, ne manqua pas à son devoir : en effet, dans un décret de cette Sacrée Congrégation qui commence ainsi : *Cum ad aures*, du 12 février 1679, décret approuvé par le pape Innocent XI, elle condamna les erreurs de ce genre et réprima les abus, déclarant en même temps que toutes les classes de personnes, y compris les marchands et les gens mariés, pouvaient être admises à la communion fréquente, suivant la piété de chacun et le jugement du confesseur. Puis, le 7 décembre 1690, par le décret *Sanctissimus Dominus noster*, le pape Alexandre VIII condamna la proposition de Baius, qui réclamait le plus pur amour de Dieu sans aucun mélange de défauts, de la part de ceux qui voulaient s'approcher de la sainte Table.

Toutefois, le venin du jansénisme qui s'était introduit même parmi les bons, sous prétexte d'honneur et de vénération dus à l'Eucharistie, ne disparut pas complètement. Même après les déclarations du Saint-Siège, les discussions sur les dispositions qu'il faut avoir pour bien recevoir fréquemment la sainte communion ont continué ; il arriva que certains théologiens, même de bonne marque, ont pensé qu'il ne fallait permettre la communion fréquente que rarement et sous de nombreuses conditions.

D'autre part, il ne manqua pas d'hommes savants et pieux qui facilitèrent cet usage salutaire, si agréable à Dieu, et qui enseignèrent, en s'appuyant sur les Pères, qu'il n'y a aucun précepte de l'Église réclamant, de ceux qui font la communion quotidienne, des dispositions plus grandes que celles demandées pour la communion hebdomadaire ou mensuelle ; quant aux fruits qu'on en retire, ils sont bien plus abondants dans la communion quotidienne que dans la communion hebdomadaire ou mensuelle.

Les discussions sur ce sujet ont augmenté de nos jours et n'ont pas été sans une certaine aigreur ; elles ont porté le trouble dans l'esprit

des confesseurs et dans la conscience des fidèles, au grand détriment de la piété et de la ferveur chrétienne.

Des hommes très remarquables et des pasteurs d'âmes ont adressé des suppliques ardentes à Notre Saint-Père le pape Pie X, afin qu'il daignât, dans son autorité suprême, trancher la question des dispositions qu'il faut avoir pour recevoir tous les jours l'Eucharistie; de telle sorte que cette coutume très salutaire et très agréable à Dieu, non seulement n'aille pas en s'affaiblissant parmi les fidèles, mais que, au contraire, elle grandisse et se répande partout, de nos jours surtout où la religion et la foi catholique sont attaquées de toutes parts, et où l'amour de Dieu et la vraie piété laissent beaucoup à désirer.

Sa Sainteté, dans la sollicitude et le zèle qui l'animent, ayant grandement à cœur que le peuple chrétien soit poussé à communier très fréquemment et même tous les jours, et qu'il jouisse ainsi des fruits les plus abondants, a chargé la Sacrée Congrégation du Concile d'examiner et de définir la susdite question.

La Sacrée Congrégation du Concile, dans sa séance générale du 16 décembre 1905, a soumis cette question à un examen très attentif, et, après avoir pesé, avec une maturité diligente, les raisons apportées de part et d'autre, elle a établi et décrété ce qui suit :

1° Etat de grâce : La communion fréquente et quotidienne étant souverainement désirée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Eglise catholique, doit être rendue accessible à tous les fidèles, de quelque classe et de quelque condition qu'ils soient; en sorte que nul, s'il est en état de grâce et s'il s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse en être écarté.

2° Intention droite et pieuse : L'intention droite consiste à s'approcher de la sainte Table, non pas conduit par l'usage, ou par vanité, ou pour des raisons humaines, mais pour satisfaire à la volonté de Dieu, s'unir à lui plus intimement par la charité, et, grâce à ce divin remède, combattre ses défauts et ses infirmités.

3° Pureté plus grande : Bien qu'il soit très désirable que ceux qui usent de la communion fréquente et quotidienne soient exempts de péchés véniels au moins pleinement délibérés, et qu'ils n'y aient aucune affection, il suffit néanmoins qu'ils n'aient aucune faute mortelle, avec le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. Etant donné ce ferme propos sincère de l'âme, il n'est pas possible que ceux qui communient chaque jour ne se corrigent pas également des péchés véniels, et, peu à peu, de leur affection à ces péchés.

4° Préparation et action de grâces : Quoique les sacrements de la nouvelle loi produisent leur effet, *ex opere operato*, par eux-mêmes, cet effet néanmoins est d'autant plus grand que les dispositions de ceux qui les reçoivent sont plus parfaites. Il faut donc veiller à faire précéder la sainte communion d'une préparation diligente, et à la faire suivre d'une action de grâces convenable, suivant les forces, la condition et les devoirs de chacun.

5° Afin que la communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de prudence et un plus grand mérite, il importe de demander conseil à son confesseur. Que les confesseurs cependant se gardent de priver de la communion fréquente et quotidienne une personne qui est en état de grâce et qui s'en approche avec une intention droite.

6° Comme il est évident que la communion fréquente et quotidienne augmente l'union avec Jésus-Christ, alimente avec plus de force la vie spirituelle, embellit l'âme des plus abondantes vertus et nous donne un gage encore plus ferme de la vie éternelle, les curés, les confesseurs et les prédicateurs, suivant la doctrine approuvée du catéchisme romain, devront exhorter, dans de fréquents avis et avec un zèle empressé, le peuple chrétien à cette pratique si pieuse et si salutaire.

7° La communion fréquente et quotidienne doit être favorisée spécialement dans les instituts religieux de toutes catégories; néanmoins, on y observera le décret *Quemadmodum* du 17 décembre 1890 rendu par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Elle doit être encouragée, d'une façon toute spéciale, dans les Séminaires dont les élèves se consacrent au service de l'autel, comme aussi dans tous les autres collèges chrétiens.

8° S'il y a des Instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, dont les règles, les constitutions et aussi les calendriers fixent et imposent des communions à des jours déterminés, il faut donner à ces règles une valeur purement directive, mais non préceptive. Le nombre des communions prescrit y doit être considéré comme un minimum pour la piété des religieux. Par conséquent, ils seront toujours libres d'aller à la sainte Table plus fréquemment, et même tous les jours selon les indications données plus haut.

Afin que les religieux de l'un et l'autre sexe puissent connaître exactement les dispositions du présent décret, les supérieurs de chaque maison auront soin de le faire lire, chaque année, dans la communauté, en langue vulgaire, pendant l'octave de la fête du Saint Sacrement.

9° Enfin, après la promulgation de ce décret, les écrivains ecclésiastiques

tiques auront soin de s'abstenir de toute discussion litigieuse touchant les dispositions qu'il faut apporter à la communion fréquente et quotidienne.

Un rapport ayant été fait de toutes ces dispositions à Pie X, par le secrétaire de la Sacrée Congrégation, dans l'audience du 17 décembre 1905, Sa Sainteté a ratifié et confirmé ce décret des éminentissimes Pères, et elle en a ordonné la publication, nonobstant toutes choses contraires.

Et voici que le même Pape Pie X a étendu sa sollicitude jusqu'aux malades :

Après un premier décret, rendu le 7 décembre 1906, il a fait insérer dans le nouveau *Codex Juris canonici*, canon 858, § 2, la règle générale suivante :

Les malades qui sont alités depuis un mois, sans espoir assuré d'une prompte convalescence, peuvent, sur le conseil prudent du confesseur, recevoir la sainte Eucharistie une ou deux fois par semaine, même s'ils ont pris auparavant quelque remède ou quelque boisson. — Par malades alités, il faut entendre tous ceux qu'une grave maladie, datant d'un mois, empêche, au témoignage du médecin, de garder le jeûne, quand même ils pourraient ne pas rester au lit tout le jour, et se lever plusieurs heures par jour. (Décret du 25 mars 1907.)

2. 15 septembre 1906 (Enfants).

La Sacrée Congrégation du Concile, consultée, a répondu au sujet de la communion fréquente des enfants :

Les paroles du récent décret, recommandant la communion quotidienne aux enfants qui vivent dans les maisons d'éducation chrétienne, semblent en exclure les autres. Mais il n'en est rien; car d'autres raisons aussi fortes recommandent la communion fréquente aux enfants.

Les décrets récents du Saint-Siège recommandent la communion fréquente et quotidienne à tous les fidèles; or, on ne saurait douter qu'il ne faille compter dans ce nombre les enfants qui viennent de faire leur première Communion. Et si la Sacrée Congrégation recommande spécialement cette pratique dans les Séminaires et collèges chrétiens, il ne s'ensuit pas que les enfants vivant dans le monde en soient exclus.

La communion fréquente doit être recommandée même aux enfants qui se sont approchés de la sainte Table suivant les règles du catéchisme romain. Une fois admis, ils ne peuvent en être empêchés; mais on doit plutôt les y exhorter. La pratique contraire est condamnée.

3. 7 août 1910 (1^{re} Communion privée).

Après avoir mûrement pesé toutes raisons, la Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale le 15 juillet 1910, afin de supprimer définitivement les abus signalés, et pour que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la première Communion des enfants :

1° L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. A partir de cet âge, commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

2° Pour la première confession et la première Communion, une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne n'est point nécessaire. L'enfant devra cependant ensuite continuer à apprendre le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

3° La connaissance de la religion requise dans l'enfant, pour qu'il soit convenablement préparé à la première Communion, consiste en ce qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi qui sont nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.

4° L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé. C'est au père ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le catéchisme romain, d'admettre l'enfant à la première Communion.

5° Que les curés aient soin d'annoncer, une ou plusieurs fois par an, et d'avoir une communion générale des enfants, et d'y admettre, non seulement les nouveaux communiants, mais aussi les autres qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, comme on l'a dit plus haut, auraient déjà pris part au don céleste de l'autel. Qu'il

y ait, pour tous, quelques jours de préparation et d'instruction.

6° Ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher très fréquemment de la sainte Table, après leur première Communion, et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi le très grave devoir, qui leur incombe, de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon, qu'ils pourvoient autrement à leur instruction religieuse.

7° La coutume de ne pas admettre à la confession ou de ne pas absoudre les enfants qui ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprover. Les Ordinaires auront donc soin de la faire disparaître radicalement, en employant même les moyens de droit.

8° C'est un abus tout à fait détestable de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison, et de les enterrer suivant le rite des petits enfants. Que les Ordinaires reprennent sévèrement ceux qui n'abandonneraient pas cet usage.

Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience du 7 août 1910, a approuvé toutes ces décisions des éminentissimes cardinaux de la Sacrée Congrégation des Sacrements, et a ordonné de promulguer et publier le présent décret. Il a prescrit, en outre, à tous les Ordinaires de faire connaître ce décret non seulement aux curés et au clergé, mais encore aux fidèles, auxquels on devra le lire, en langue vulgaire, tous les ans, au temps du précepte pascal.

On nous pardonnera la transcription intégrale de cet ensemble de décrets qui constituent une des pages les plus importantes de l'histoire de l'Eucharistie, peut-être même la plus importante, après les décisions dogmatiques du Concile de Trente.

Déjà les fruits merveilleux s'en révèlent de toutes parts. Déjà, dans maintes églises, à la Messe quotidienne, au moment où la clochette du *Domine, non sum dignus*, annonce la Communion, rien n'est impressionnant comme de voir l'empressement des fidèles se hâtant vers la sainte Table; on en ressent le sentiment très vif de l'union de tout le peuple avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, *Christo populus adunatur*. (Saint CYPRIEN.)

CHAPITRE XIX

Miracles eucharistiques

Il n'est évidemment pas entré dans le plan divin de l'institution de l'Eucharistie que celle-ci fût normalement une cause de miracles physiques. Tout au contraire, son caractère de mystère de foi, *mysterium fidei*, a nécessité qu'elle fût, en tout, soumise aux conditions naturelles des espèces par lesquelles elle se présente à nos sens. Cependant, pour l'affermissement de notre foi, Dieu a permis, en des circonstances relativement rares, que cet auguste sacrement fût l'objet de miracles éclatants.

Le P. Couet, dans son ouvrage très complet sur les miracles eucharistiques, en cite et raconte quatre cent vingt-trois, tous entourés de sérieuses garanties d'authenticité.

Nous n'en relaterons ici que cinq, choisis en raison de leur importance et des probabilités de certitude historique dont ils sont revêtus.

I. — L'enfant juif jeté par son père dans une fournaise.

Dans le temps que Mennas était patriarche de Constantinople, c'est-à-dire vers 552, il arriva dans cette ville un miracle bien éclatant :

C'était une ancienne coutume, dans cette église, que, quand il restait de petites parcelles du corps de Jésus-Christ, après la communion des fidèles, on envoyât quérir des enfants, dans l'âge de leur innocence, pour les leur faire consommer. Il arriva que l'on amena, avec les autres, le fils d'un verrier juif. Comme ses parents lui demandèrent pourquoi il revenait si tard, il leur dit ce qui s'était passé et ce qu'il avait mangé avec les autres. Le père en fureur lia son fils et le jeta dans sa fournaise. La mère affligée le cherchait par toute la ville; enfin, au bout de trois jours, elle vint à la porte de la verrerie, appelant son enfant par son nom sans savoir ce qu'elle faisait dans l'excès de sa douleur. L'enfant répondit du fourneau; et la mère, ayant

rompu les portes, le vit debout, au milieu des charbons enflammés, sans qu'il en eût ressenti aucun mal. On le retira, et on lui demanda comment il avait été garanti du feu; il répondit qu'une femme, vêtue de pourpre, venait souvent jeter de l'eau, pour éteindre les charbons autour de lui, et lui donnait à manger quand il avait faim.

L'empereur Justinien, ayant appris ce miracle, fit baptiser la mère et l'enfant, et les mit dans le clergé, c'est-à-dire que l'enfant devint lecteur et la mère diaconesse. Mais, le père refusant obstinément de se faire chrétien, l'empereur le fit empaler comme meurtrier de son fils. (FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, Ann. 552.)

II. — Miracle de Bolsène.

C'était en 1264. Le pape Urbain IV demeurait alors à Orviété. Un prêtre allemand, célébrant la Messe à Bolsène, eut un doute sur la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Dieu dissipa son doute par un prodige : soudain, le sang jaillit de l'Hostie consacrée, et laissa sur le corporal des taches miraculeuses. Le Pape fit transporter ce linge précieux à Orviété, et voulut qu'un double monument, monument liturgique, monument architectural, fût élevé en son honneur. Les ordres du Pape furent exécutés. La fête du *Corpus Domini*, Fête-Dieu, déjà instituée en plusieurs diocèses, fut, cette année-là même, rendue, par lui, obligatoire pour toute l'Eglise, et une basilique fut élevée à Orviété. Ce temple est une merveille, merveille par ses bas-reliefs de bronze et de marbre, merveille par les peintures qui la décorent, merveille surtout par la chapelle du Corporal, où, dans un tabernacle de marbre, est conservé, encore actuellement, le linge sacré empourpré du sang du Sauveur, qui demeure le témoignage le plus incontestable de la réalité du miracle.

III. — Miracle de la rue des Billettes.

En 1290, une pauvre femme avait emprunté trente sous d'un Juif, et lui avait donné en gage sa meilleure robe. Les trente sous valaient la moitié d'un marc d'argent. La fête de Pâques approchant, la femme vint trouver le Juif, et le pria de lui rendre son vêtement pour ce seul jour. Le Juif lui dit :

— Si tu m'apportes ce pain que tu recevras à l'église, et que vous autres, chrétiens, appelez votre Dieu, je te rendrai ta robe pour toujours et sans argent.

La femme y consentit, et, ayant reçu la communion à Saint-Merry,

sa paroisse, elle garda la sainte Hostie et la porta au Juif. Celui-ci la mit sur un coffre et la perça à coups de canif ; mais il fut bien étonné d'en voir sortir du sang. Il y enfouça un clou à coups de marteau, et elle saigna encore. Il la jeta dans le feu d'où elle sortit entière, voltigeant par la chambre. Enfin, il la jeta dans une chaudière d'eau bouillante qui apparut teinte de sang. Et l'Hostie s'élevant au-dessus, la femme du Juif, qui fut appelée, vit à la place Jésus-Christ en croix.

La maison où ceci se passait était dans la rue nommée alors des Jardins, et depuis des Billettes. Un des enfants du Juif était à la porte quand on sonna la Grand'Messe à Sainte-Croix de la Bretonnerie, qui était tout proche. Et voyant passer quantité de gens, il leur demanda où ils allaient.

— Nous allons, dirent-ils, à l'église, adorer-notre Dieu.

— Vous perdez votre peine, dit l'enfant ; mon père vient de le tuer.

Les autres méprisèrent le discours de l'enfant ; mais une femme plus curieuse entra dans la maison du Juif, sous prétexte de prendre du feu ; elle trouva l'Hostie encore en l'air, la reçut dans un petit vase qu'elle portait, et la remit au curé de Saint-Jean en Grève, qui est la paroisse de cette rue. L'Hostie miraculeuse fut gardée à Saint-Jean en Grève, où on la montrait encore au moment de la grande Révolution. L'église fut démolie à cette époque, et l'Hostie miraculeuse disparut dans la tourmente. Mais l'église de Notre-Dame des Blancs-Manteaux, sur le territoire actuel de laquelle a eu lieu le miracle, en fait, chaque année, l'objet d'une fête commémorative très solennelle.

IV. — Miracle de Faverney.

Les habitants de la Franche-Comté, au xvii^e siècle, résistèrent énergiquement à l'invasion protestante. Dieu les en récompensa par le célèbre miracle de Faverney.

Le 24 mai 1608, veille de la Pentecôte, le Saint Sacrement avait été exposé dans l'église de l'abbaye de Faverney, sur un petit autel surmonté d'un dais, devant la grille du chœur.

L'ostensoir renfermait deux Hosties consacrées, pour faire paraître des deux côtés l'image du crucifix empreinte sur l'une des faces de chacune des Hosties.

Toute la nuit et la journée du dimanche, les adorateurs se succédèrent nombreux. Mais le dimanche soir, à 10 heures, l'adoration cessa, et on laissa le Saint Sacrement seul, toujours exposé, avec une lampe et quelques cierges. Quelle ne fut pas l'émotion du Père sacristain, quand,

le lendemain matin, il trouva l'église pleine de fumée! L'autel avait été, en grande partie, consumé par le feu. Le gradin d'autel et le tabernacle étaient entièrement brûlés. L'ostensoir, avec ses Hosties, était suspendu en l'air, sans aucun support, à la même hauteur qu'il avait été placé, mais retiré un peu en arrière du côté de l'Évangile, et penchant par le haut, en sorte qu'il semblait s'appuyer doucement contre un nœud de la grille du chœur, par la pointe seulement de l'une des branches de la petite croix en argent le surmontant.

La foule arrive, et, à la vue de cet ostensorio soutenu en l'air d'une manière oblique et contraire à toutes les lois de la pesanteur, elle crie au miracle. Le bruit du prodige se répand vite au dehors de Faverney, et, comme le lundi de la Pentecôte est jour férié, voici que prêtres, religieux et fidèles accourent de tous les bourgs environnants. On estime à 10 000 le nombre de visiteurs qui, pendant toute la journée du lundi et la nuit du lundi au mardi, ont défilé, stationné devant les saintes Hosties, en priant avec ferveur. L'affluence est telle, par moments, que la grille du chœur, en état de vétusté, est parfois secouée au point qu'on tremble pour l'ostensoir qui n'en est nullement ébranlé.

Le mardi, à 10 heures, pendant qu'un curé voisin disait la Messe à l'autel principal, un fait insolite attira l'attention de tous : un des cierges, qu'on avait replacés près de l'ostensoir, sur une planche de sapin, sur laquelle les religieux avaient, à toute aventure, préparé un missel posé à plat et recouvert d'un corporal, s'éteignit jusqu'à trois fois de suite et fut aussitôt rallumé. Tous les yeux demeuraient fixés sur l'ostensoir. Et voici qu'au moment précis où le prêtre qui disait la Messe, arrivé à l'Élévation, abaissait la sainte Hostie, après l'avoir élevée au-dessus de sa tête, on vit l'ostensoir se redresser, puis, descendant doucement sur le missel et le corporal qu'on avait préparés en dessous, s'y placer « de si bonne grâce que le plus discret et accort ecclésiastique n'eût pu l'asseoir plus proprement, tourné vers le peuple, au juste milieu du corporal ». A ce redoublement du miracle, les spectateurs, battant leurs poitrines et versant des larmes, s'écriaient : « Miséricorde! Miracle! »

Il y avait environ trente-trois heures que cette suspension extraordinaire avait commencé et durait, sous les yeux d'une foule sans cesse renouvelée.

L'archevêque de Besançon fit constater juridiquement le miracle. Des procès-verbaux furent signés par des témoins de grande considération, et l'authenticité du prodige demeura incontestable.

V. — Le ciboire doré de Pézilla.

Pendant la Terreur, le curé de Pézilla-la-Rivière, village situé à quelques kilomètres de Perpignan, obligé de quitter son poste une première fois, osa reparaitre dans sa paroisse et y célébrer la Messe, dans l'église, le 15 septembre 1793. Il laissa même, dans le tabernacle, l'Hostie pour l'ostensoir, et dans le ciboire, quatre Hosties pour la communion. Obligé à nouveau de fuir, il partit précipitamment, et ce ne fut qu'à quatre kilomètres de son église qu'il pensa aux Hosties abandonnées. Une parole échappée de ses lèvres fit deviner son trouble, et une pieuse jeune fille, Rose Llaurens, pressent et deviné aussitôt qu'il s'agit des saintes Hosties. Elle vient à Pézilla et demande au maire, qui a les clés, d'ouvrir le tabernacle. Celui-ci s'y refuse, mais, le 26 décembre suivant, la municipalité est changée. Rose obtient du nouveau maire, Jean Bonafos, moins impie et chrétien dans le fond, d'aller vérifier si quelque Hostie n'est pas dans le tabernacle. Le magistrat et la jeune fille pénétrèrent dans l'église, à l'insu de tous, et n'eurent pas de peine à y découvrir le trésor cherché. Ils se le partagent : le maire garde la grande Hostie avec le soleil de l'ostensoir, car il veut « avoir sa part du bon Dieu », et c'est justice; il permet à Rose Llaurens d'emporter, dans un purificateur, les quatre petites Hosties. Ils durent laisser dans le tabernacle le pied de l'ostensoir et le ciboire, ces objets étant consignés dans un inventaire dressé, au début de la Terreur, par la municipalité.

L'ostensoir, avec la grande Hostie, fut enfermé par le maire dans un coffret qui fut placé sous le plancher de la maison et y resta du 7 février 1794 au 9 décembre 1800, n'y recevant d'autres hommages que ceux du maire et de sa famille; la situation officielle de M. Bonafos ne lui permettait pas de faire connaître à d'autres son précieux dépôt.

Chez Rose Llaurens, les Hosties, enveloppées de leur purificateur, furent placées, à défaut de ciboire, dans un compotier de cristal, objet le plus précieux de la maison. C'était un petit vase avec couvercle, en cristal ordinaire, uni et transparent, tel qu'on en trouve en bien des ménages. Comme tabernacle, on choisit une petite armoire, dans le mur, et on y suspendit une lampe.

Pendant six ans, la maison de Rose Llaurens devint le rendez-vous d'un certain nombre d'âmes pieuses; mais de combien de précautions ne devait-on pas s'entourer! Les quelques femmes qui étaient dans le secret s'abordaient dans la rue en se demandant quelque objet nécessaire au ménage, comme du persil ou des œufs. La réponse affir-

mative ou négative disait qu'on pouvait venir ou signalait la présence de quelque danger.

Le premier prêtre qui put rentrer à Pézilla fut le vicaire. Son retour fut pour Rose Llaurens le signal de la fin de sa sainte garde. Et le 5 décembre 1800, M. le vicaire vint retirer de l'armoire les Hosties qui y étaient renfermées. Mais quel spectacle frappa alors les yeux des assistants! Quand on souleva le petit sachet de soie rouge dont le compotier avait été pieusement revêtu, on découvrit que le vase de verre, auparavant uni et sans aucune coloration, présentait maintenant une teinte jaunâtre et brillante qu'il n'avait pas auparavant; qu'il était doré, dans son fond, sur ses parois et sur une bande circulaire dans la partie inférieure de son couvercle, en un mot, dans toutes les parties qui avaient été plus ou moins touchées par le purificateur.

Il y avait là un vrai miracle; cette dorure extraordinaire, apparue soudain sur un vase aussi commun, c'était, comme l'a dit M^{re} de Cabrières, dans son discours à la fête du centenaire des saintes Hosties, « le procès-verbal de Jésus-Christ lui-même, reconnaissant avec joie qu'il avait trouvé là un refuge de piété et de tendresse ».

Ajoutons qu'aujourd'hui encore, après plus de cent vingt ans, les Hosties, et celle du maire, qu'on conserve toutes ensemble avec le compotier doré, dans un tabernacle de l'église de Pézilla, sont intactes comme au premier jour. Quant à la dorure, son caractère échappe à l'observation la plus minutieuse : considérez, touchez, grattez le cristal, vous n'y voyez rien de superficiel; on dirait des paillettes introduites dans l'épaisseur du verre par un procédé dont l'exécution, disent les meilleurs juges, déferait certainement l'artiste le plus habile.

CHAPITRE XX

Reliques de la sainte Cène

Au risque de faire sourire de pitié les critiques modernes dont la sévérité rejette comme légendaires et apocryphes tous les souvenirs anciens que la tradition nous a transmis sans les entourer de parchemins trois fois indéniables, nous allons, dans ce chapitre, documenter nos lecteurs sur le sort des diverses reliques de la sainte Cène de Notre-Seigneur.

Nous empruntons presque tout ce chapitre au bel ouvrage du P. Hoppenot, *la Messe dans l'histoire et dans l'art*.

1. *Le Cénacle.*

La première de ces reliques est la salle même du Cénacle, à Jérusalem, dans la partie méridionale du Mont Sion. Elle est décrite dans les nombreux récits de pèlerinages de Terre Sainte et a, d'ailleurs, été quelque peu dénaturée dans son ornementation intérieure, par la piété des fidèles, au cours des siècles. Aussi, ne nous arrêterons-nous pas davantage à la décrire, et baisant avec respect, en pensée, sur le sol de cette première église du monde, les vestiges des pas de Notre-Seigneur et de ses apôtres, nous allons rechercher et retrouver loin de l'Orient d'autres précieuses reliques.

2. *La table de la Cène.*

La table de la Cène a été transportée de Jérusalem à Rome, où elle est conservée et exposée à la vénération des fidèles, en l'église Saint-Jean de Latran. C'est un carré de trois pieds quatre pouces de chaque côté; il est en bois de cèdre du Liban, de couleur foncée, sans aucun ornement. Des grilles ouvragées et de larges feuilles de cristal le protègent contre les ardeurs indiscretes des visiteurs. On ne peut donc le toucher de ses mains; au moins peut-on le contempler de ses yeux, et, avec quelque protection, parvenir à coller ses lèvres sur le cristal qui recouvre le premier autel chrétien.

3. *La nappe de la Cène.*

Selon la coutume des Juifs, la table de la Cène a dû être recouverte d'une nappe. Saint Augustin rappelle cet usage. La tradition ajoute que c'était un travail à l'aiguille fait des propres mains de la Sainte Vierge. Marie, au dire de la tradition, avait déjà tissé la robe sans couture de son Fils; ne convenait-il pas qu'elle eût encore l'honneur et la joie de façonner de ses doigts le tissu précieux où Jésus devait être étendu, victime d'amour, dans son état sacramentel?

L'église Saint-Maurice, à Vienne, en Dauphiné, revendique la gloire de posséder, sous le nom de « saint mantil », cette nappe vénérable.

« Rien, dit très bien M. Rohaut de Fleury, ne s'oppose, dans les habitudes antiques, à ce que nous croyions cette tradition véritable; car les Romains se servaient, dans leurs repas, pour s'essuyer la bouche, d'une « mappa » ou « mantile » qu'ensuite l'usage fit étendre sur la table. »

Non seulement rien ne s'oppose à cette croyance, mais une tradition antique et persévérante la corrobore. On lit dans le martyrologe gallican, à l'article Zacharie : « C'est par la munificence de ce pontife que la cité viennoise possède la sainte nappe sur laquelle Notre-Seigneur, à la Cène, institua la sainte Eucharistie. » Aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, le nombre des pèlerins était jadis si grand que les maisons particulières ne pouvaient les contenir; la foule passait la nuit dans les églises ou sur les places publiques.

Pendant la grande Révolution, la lame d'argent recouvrant la précieuse relique fut volée; mais la sainte nappe fut sauvée par M. Benotru, secrétaire communal. M^{sr} de Bonald n'a pas hésité à lui renouveler ses authentiques.

4. *La patène de la Cène.*

Les pains dont on faisait usage pour la Pâque juive étaient nécessairement azymes, puisqu'il y avait peine de mort pour quiconque aurait mangé du pain levé pendant la solennité des Azymes. Ils étaient plats et ronds, d'environ vingt-cinq centimètres de diamètre. C'est très vraisemblablement un de ces pains que Notre-Seigneur a consacré. La tradition s'est attachée à un plat dont Notre-Seigneur se serait servi pour y déposer ce pain, soit avant sa consécration, soit après qu'il l'eut rompu en fragments.

La ville de Gênes vénère ce plat, sous le nom de *sagro catino*, en sa cathédrale Saint-Laurent.

Au dire d'archéologues de marque, cette relique apparaît avec un grand caractère d'antiquité. Et c'était une tradition constante au vi^e siècle que Notre-Seigneur s'était servi, à la Cène, d'un plat de verre en guise de patène. Saint Césaire, mort en 542, s'en fait l'écho quand, vendant les vases d'argent de son église, il légitime sa conduite en rappelant qu'à la Cène, Jésus-Christ se contenta d'un plat de verre.

Un mot sur son histoire: Les Génois avaient trouvé ce vase à Césarée, après le sac de cette ville, en 1101. Ils abandonnèrent aux autres croisés l'or et l'argent, produit du pillage, et se contentèrent de cette précieuse relique, à laquelle ils attachaient tant de prix qu'ils choisirent des chevaliers, nommés « Clavigeri » pour la garder.

En 1809, la relique fut ravie à Gênes et transportée à Paris. Jusque-là, on avait cru que ce vase était taillé dans une gigantesque émeraude; une Commission, composée de savants de l'Institut, reconnut alors que c'était simplement du verre coloré en bleu. Et là-dessus, esprits forts et esprits faibles de s'esclaffer sur la naïve crédulité de nos ancêtres du moyen âge, alors que leur découverte met précisément la relique d'accord avec la tradition qu'elle semblait contredire et qui, elle, n'a jamais varié pour affirmer que Notre-Seigneur s'est servi d'un plat de verre.

Le *sagro catino* fut restitué à Gênes, en 1816. Aujourd'hui, comme au moyen âge, des « Clavigeri » sont chargés de veiller à sa conservation. La précieuse relique est tenue sous clés, à la cathédrale, et ces clés sont gardées, non par l'évêque et le clergé, mais par la municipalité.

5. *Le calice de la Cène.*

Que Notre-Seigneur se soit servi d'un calice à la Cène, les textes évangéliques ne nous permettent point d'en douter.

« Il paraît certain, écrit M. Rohaut de Fleury, que les disciples du Seigneur, gardiens naturels de ce qui lui avait appartenu, cherchèrent à conserver une relique aussi précieuse; plusieurs siècles après, on montrait ce calice, à Jérusalem, aux pieux pèlerins; Adamnus, moine écossais, qui vivait dans la dernière moitié du vii^e siècle, nous a laissé une description des Lieux Saints, écrite d'après la relation d'Arculphe, évêque gaulois, qui entreprit, vers l'an 640, un voyage en Terre Sainte. Le vieux moine nous donne de précieux renseignements sur l'auguste calice :

« Sur l'esplanade par laquelle le Golgotha se prolonge, se trouve une chapelle dans laquelle le calice du Seigneur, caché dans un écrin, peut être touché et baisé par l'ouverture d'un petit trou; ce calice est d'argent; il a deux anses, et mesure un setier gaulois. — *In platea quae Golgotha continuat, exedra est in qua calix Domini, scriniolo reconditus, per operculi foramen tangi solet et osculari; qui argenteus cali x, duas habens ansas, sextarii gallici mensuram capit.* » (Adamnus apud Krazer.) Selon d'autres auteurs, le calice dans lequel Jésus-Christ consacra était d'agate (*Ibid.*).

On ignore l'époque où cette relique a disparu.

« Au xv^e siècle, le duc de Berry croyait encore posséder le calice de la Cène; nous lisons, en effet, dans son inventaire de 1416 : « Le calice où Notre-Seigneur but à la Cène, garni d'or, escript à l'entour de lettres noires, prisé l'or trente-trois livres tournois. » (Mémoires de la Sorbonne, 1863.)

Aujourd'hui, la cathédrale de Valence conserve un calice qu'elle croit être celui de Notre-Seigneur à la Cène. On y voit bien les deux anses dont parlent Arculphe et Adamnus. Mais, d'après ceux-ci, le calice du Seigneur était d'argent, tandis que celui de Valence est taillé dans un onyx. Peut-être Arculphe, qui dit ne l'avoir vu et baisé que par une petite ouverture, n'en a-t-il vu que le pied ou les anses qui pouvaient être d'une autre matière que la coupe?

D'après l'abbé Moisset (*Liturgie expliquée aux fidèles*), ce précieux calice, en agate cornaline orientale, aurait été apporté à Rome par saint Pierre et aurait figuré parmi les trésors confiés à la garde de saint Laurent. Pour le soustraire à la rapacité du préfet, le saint diacre l'aurait envoyé en Espagne, sa patrie, à Huesca, d'où il serait passé à Saint-Jean-du-Rocher, et enfin, sous Alphonse le Sage, roi de Castille, il aurait été confié à la garde du Chapitre de Valence.

D'un autre côté, la cathédrale de Gênes prétend posséder ce calice, qui lui aurait été apporté par les Génois, lors du pillage de Césarée, en 1101. (DARRAS, *Hist. de l'Eglise*, t. XXV, p. 35.)

Quant à nous, tout en accordant à ces diverses reliques le plus ou moins de créance qu'elles nous sembleront mériter, en raison de leurs titres respectifs, nous nous rappellerons que nous avons sans cesse sous nos yeux, dans nos églises, une table, un corporal, un calice et une patène qui n'ont pas moins que ceux de la Cène droit à toute notre vénération.

CHAPITRE XXI

L'Eucharistie et l'avenir

Comme conclusion de ce travail que la bonté divine nous a permis de conduire à bonne fin, essayons de soulever quelque peu le voile impénétrable de l'avenir que nous prépare logiquement la pratique, devenant de plus en plus générale, de la communion quotidienne.

M^{re} Bougaud, dans *la Vie*, déjà citée, de la bienheureuse Marguerite-Marie, démontre que l'Eucharistie, folie d'amour de Dieu pour l'homme, engendre nécessairement la folie d'amour de l'homme pour Dieu; qu'elle seule appelle et explique ces dévouements incompréhensibles et d'ailleurs surhumains, qui se nomment : virginité, sacerdoce, vie religieuse; que, par contre, dès que l'Eucharistie disparaît quelque part, c'en est fait des grands dévouements et des grands enthousiasmes. Bientôt il faut masquer cette stérilité; on méprise ce qu'on ne peut plus atteindre; on prohibe les vœux, la virginité. De peur que, dans les actes de l'amour, l'homme ne surpasse Dieu dont on a méconnu l'amour, on défend à l'homme l'amour héroïque de Dieu.

Mais ce qui est encore plus inexplicable, c'est que de l'amour passionné de l'homme pour son Dieu découle naturellement l'amour passionné de l'homme pour son prochain, pour ses frères souffrant d'âme ou de corps. Qu'est donc devenu l'antique adage païen : « L'homme est un loup pour son semblable. *Homo homini lupus* » ? Il est remplacé par le commandement du Sauveur Jésus : « Mes petits enfants, je vous fais un commandement nouveau, qui est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. C'est à ce signe que tous connaîtront que vous

êtes mes disciples. » (*Joan.* XIII, 34, 35.) A ce commandement divin, entendons l'apôtre saint Jean faire écho, quand, parvenu aux limites de la vieillesse, il répétait sans cesse aux fidèles : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. — Mais, Père, vous nous dites toujours la même chose. — C'est le précepte du Seigneur, et n'observât-on que celui-là, c'est assez. *Præceptum Domini; et si solum fiat, sufficit.* »

Aussi les premiers chrétiens s'aimaient-ils tous comme des frères, au point d'arracher aux païens eux-mêmes ce cri d'admiration : « Voyez comme ils s'aiment ! »

Voilà ce que l'infusion de l'esprit de Jésus-Christ dans les âmes, par l'Eucharistie quotidienne, avait fait de nos pères dans la foi! Voilà ce qu'elle ne saurait manquer de faire encore aujourd'hui.

Et certes, y eut-il jamais un temps où l'humanité en ait été plus éloignée? Imbue des principes trompeurs que la Révolution a empruntés au philosophisme du XVIII^e siècle et au protestantisme du XVI^e, l'humanité verse de plus en plus dans un égoïsme monstrueux, stérile, antisocial. Et c'est là tellement un mal de l'époque que même les catholiques les plus fervents n'en sont pas exempts. Quel remède sera susceptible de guérir ce mal, quelle influence sera capable d'amener les hommes à s'oublier pour autrui? Il n'y a qu'un remède, il n'y a qu'une influence : l'Eucharistie!

C'est qu'en effet ce sentiment d'union est de l'essence même de l'Eucharistie. Écoutons ce qu'en dit Léon XIII, dans son Encyclique *Miræ caritatis* du 28 mai 1902 :

Le Christ a voulu, en instituant cet auguste sacrement, exciter l'amour envers Dieu et, par le fait même, réchauffer l'affection mutuelle entre les hommes. Il est évident en effet que celle-ci dérive naturellement de celui-là et qu'elle en découle comme spontanément. A la vue de l'exemple insigne du Christ nous prodiguant tous ses biens, combien ne devons-nous pas nous aimer et nous aider mutuellement,

nous qui sommes unis par des liens fraternels chaque jour plus étroit!

Ajoutons que les signes constitutifs de ce sacrement sont eux-mêmes des encouragements très appropriés à cette union. A ce sujet, saint Cyprien écrit : « Les sacrifices du Seigneur affirment l'universelle union des chrétiens entre eux par une charité ferme et indissoluble. En effet, quand le Seigneur appelle son corps le pain formé par un assemblage de grains, il indique l'union de notre peuple; et quand il appelle son sang le vin exprimé de ces milliers de grains de raisin et formant une seule quantité liquide, il désigne aussi notre troupeau formé par le mélange d'une multitude d'hommes réunis ensemble. »

De même, le Docteur angélique reproduit la pensée de saint Augustin en ces termes : « Notre-Seigneur a confié son corps et son sang à ces substances qui sont formées de multiples éléments ramenés à un seul corps : c'est d'abord le pain composé de nombreux grains réunis; c'est ensuite le vin provenant de grains innombrables. Et c'est pourquoi saint Augustin dit ailleurs : « O sacrement de piété! ô signe d'unité, ô lien de charité! » (*Summ. theol.*, III p., q. LXXIX, a 1.)

C'est aussi ce qu'avait enseigné saint Paul : « Car nous sommes un seul pain, un seul corps, malgré le nombre, nous tous qui participons à un seul pain. » (*I Cor.* x, 17.)

Ainsi donc, la charité sincère, accoutumée à tout faire et à tout souffrir pour le salut et le bien de tous, jaillit, abondante, ardente et pleine d'activité de la très sainte Eucharistie.

En présence de tous ces augustes enseignements, il ne nous semble nullement déraisonnable de clore ce petit livre sur l'espérance fondée que la communion quotidienne, se propageant, se multipliant, ramènera l'humanité à cette unité de cœur et d'âme, à ces sentiments d'affection réciproque qui distinguaient les membres de la primitive Eglise, de sorte qu'après les avoir imités chaque jour dans « la fraction du pain », nous les imiterons aussi dans leur union et leur charité : *cor unum et anima una.*

O Seigneur Jésus, faites que nous nous aimions comme vous nous aimez !



APPENDICE

L'Eucharistie en face de la raison humaine

Le catholique, par le fait qu'il croit à l'Eucharistie, est-il un naïf ou un niais? Ces dernières pages ont pour but de lui prouver qu'il n'est ni l'un ni l'autre. Nous allons y examiner l'Eucharistie à la simple lumière de notre bon sens, non pas avec l'espoir de la comprendre et de l'expliquer, puisqu'elle est un mystère dépassant la portée de notre intelligence, mais seulement dans le but de nous pénétrer de sa réalité.

I. — Impossibilité?

L'Eucharistie est-elle impossible à Dieu?

L'homme engendre dans son cerveau des pensées qu'il peut conserver au dedans de lui-même, sans que nul puisse les pénétrer, mais qu'il peut aussi projeter hors de lui, en les incarnant, par la parole, par l'écriture, par l'impression.

1. *Par la parole.* Suivez un orateur qui, dans le recueillement de son intelligence, a engendré un discours. Quelle étrange impulsion le porte à ne pas garder pour lui seul, à épancher sur autrui, les belles pensées qu'il a conçues! Il parle. Et voici que ses pensées, véhiculées par sa parole, abordent les cerveaux d'un, de cent auditeurs, qu'elles trouvent occupés par des pensées diamétralement contraires. Une lutte s'engage, et la pensée première occupante, la pensée propre de l'auditeur, est délogée, expulsée, remplacée par la pensée de l'orateur.

Combien d'analogies avec le mystère eucharistique jaillissent de ce qui précède! On croit y lire une traduction du *Lauda*

Sion : Panis vivus et vitalis, la parole est vivante, et elle porte la vie dans les esprits qu'elle nourrit; *datum non ambigitur*, distribuée à un auditoire, elle ne se dédouble ni se divise; *a sumente non concisus, non confractus, non divisus, integer accipitur*, qui la reçoit, la reçoit tout entière, sans coupure, fracture, ni morcellement; *sumit unus, sumunt mille, quantum isti, tantum ille, nec sumptus consumitur*, qu'elle arrive à un seul ou à mille, un seul l'a autant que les mille ensemble, et ceux qui la reçoivent ne l'épuisent ni ne l'amoindrissent.

2. *Par l'écriture*. La parole est fugitive, et ce n'est que passagèrement et imparfaitement qu'elle se grave dans la mémoire de l'auditeur. L'orateur lui-même la peut oublier.

Aussi l'homme a-t-il reçu la faculté merveilleuse de fixer sa pensée, sa parole, par l'écriture, deuxième et plus sensible incarnation. Au moment où j'écris, je saisis ma pensée, être réel, mais absolument immatériel, et je lui crée un corps matériel, palpable, visible et durable.

3. *Par l'impression*. Et voici que l'impression vient à l'appui pour multiplier mon écriture, troisième incarnation; celle-là est entourée de particularités remplies d'analogies avec le mystère eucharistique.

Elle s'opère par une main étrangère et avec des matériaux : plomb, encre, papier, qui n'ont rien de commun avec la pensée. Ainsi de l'action du prêtre.

Chez l'éditeur, vous trouverez 3000 discours complets qui ne font pourtant qu'un seul discours. Sous des apparences diverses de format ou de langue, alors qu'il en sera devenu parfois méconnaissable, vous n'aurez toujours que le même et unique discours. La mort de l'auteur n'apportera aucune altération à sa pensée imprimée. La détérioration, la destruction d'un exemplaire ne peut atteindre, ni le discours, ni l'orateur : *Nulla rei fit scissura, signi tantum fit fractura quâ nec status nec statura signati minuitur*.

Je résume :

Si l'homme peut accomplir naturellement des actes aussi extraordinaires, devant lesquels nous négligeons de nous extasier, parce que nous y sommes trop familiarisés, que ne peut-on attendre de la toute-puissance surnaturelle et miraculeuse de Dieu ?

II. — Absurdité ?

La conception du mystère eucharistique, loin de constituer une absurdité, porte au contraire l'empreinte d'une profonde sagesse.

C'est ainsi qu'il est parfaitement raisonnable que le Fils de Dieu, venu sur terre par amour de l'humanité, ait tenu à ne pas limiter à la petite terre de Judée et aux trente-trois ans de sa vie mortelle son contact avec cette humanité.

Parfaitement raisonnable encore que Jésus-Christ, ayant choisi le sacrifice de la croix comme le plus honorable pour son Père et le plus profitable pour nous, ait tenu à ne pas limiter son immolation aux trois heures de son crucifiement, mais, au contraire, à inventer un mode de prolongation qui le maintint dans sa posture de victime expiatoire jusqu'à la fin du monde.

Un signe sensible s'imposait dès lors. Car Notre-Seigneur n'avait que trois combinaisons : ou demeurer visible parmi nous, et alors où eut été le mérite de la foi ? ou demeurer invisible, et alors nous n'aurions pas été plus sensibles à son contact que nous ne le sommes à celui de la Sainte Trinité que nous possédons de par le baptême ; ou enfin être en même temps visible et invisible, si visible que nous ne puissions ignorer sa présence, si invisible que nous ne puissions y perdre aucun mérite de foi. N'était-il pas tout à fait de convenance qu'il choisit cette troisième combinaison ?

Il fallait que ce signe sensible fût destructible ; car la destruction de l'objet sacrifié est l'essence du sacrifice. Et d'autre

part, si le signe révélateur de la présence du Christ n'avait pas été destructible, il y en aurait eu bientôt une telle profusion que le besoin de célébrer la Messe eût disparu et que la continuité du sacrifice eût prit fin.

Or, n'est-elle pas parfaitement à propos, cette continuité du sacrifice qui, par le fait de la rotation de la terre, se réalise tout le long du jour? Si bien que, vue des hauteurs des cieux, notre terre semble un immense calvaire, où toujours, à tout moment, la croix eucharistique du Christ est, quelque part, dressée, où Jésus ne cesse pas d'être en état d'immolation.

Entre tous les modes de destruction, la destruction par l'alimentation se présente avec ce caractère qu'elle procure au corps et à l'âme de Notre-Seigneur la pénétration au plus intime du corps et de l'âme de chacun de ses fidèles.

Enfin, du moment que le signe sensible devait être sans cesse détruit afin d'être sans cesse renouvelé, et sans cesse renouvelé afin d'être sans cesse détruit, combien il a été raisonnable de se servir du ministère de l'homme, aussi bien pour la confection de l'Eucharistie que pour sa destruction, de la parole de l'homme pour la confection du sacrement, et de la poitrine de l'homme pour sa destruction.

O admirable sagesse de Dieu !

III. — Irrévérence ?

Le dogme de l'Eucharistie se rapporte à Dieu en tant que sacrifice, et à l'homme en tant que nourriture. Dans l'un et l'autre cas, constitue-t-il pour Notre-Seigneur un état ignominieux? Et est-ce de notre part une irrévérence que de croire qu'il s'y prête?

1° *Par rapport à Dieu.* Je m'honore de m'incliner devant un prince, de m'agenouiller devant le Pape, de me prosterner devant Dieu. De même Notre-Seigneur honore sa sainte humanité en l'abaissant devant la majesté divine. Cette majesté étant infinie,

Notre-Seigneur a dû chercher l'abaissement le plus proportionné possible à cet infini.

Or, il n'est pas d'abaissement plus profond que le néant. Pour un Dieu, s'abaisser jusqu'à se faire homme, jusqu'à mourir sur une croix, c'était descendre immensément bas. Mais, par l'Eucharistie, Dieu a su aller plus loin encore, plus loin que la crèche et que la croix, puisque, par l'Eucharistie, il est descendu jusqu'aux confins de l'anéantissement; par la destruction des saintes Espèces, de son mode d'être sacramental, dans une poitrine humaine, Jésus-Christ s'abaisse, en effet, jusqu'au néant; il y touche, il y tombe en apparence, rien qu'en apparence, car le Christ ressuscité ne meurt plus, et la destruction n'atteint que les Espèces, le mode d'être sacramental de Notre-Seigneur.

Alors que le vieil Adam, néant fait homme, nous apparaît se haussant pour se faire semblable à Dieu, voici l'Homme-Dieu qui s'abaisse en s'efforçant de devenir néant! Quel abaissement! Et, dans cet abaissement, quel honneur pour la majesté divine qui le reçoit en hommage! Quel honneur pour la sainte humanité de Jésus-Christ qui l'offre à la divinité!

2° Par rapport à l'homme. Un acte est honteux bien moins en lui-même que par l'idée qui le provoque et l'accompagne. Un enfant mis à genoux, en pénitence, est honteux, alors que sans cesse il se met à genoux devant Dieu, sans honte, et s'en fait même honneur. Saint Louis lavant les pieds des pauvres et les servant à table comme un laquais, saint Vincent de Paul prenant les fers d'un galérien, les bourgeois de Calais en chemise et corde au col, nous apparaissent, non point humiliés, mais agrandis de toute la profondeur de leur abaissement charitable. De même Notre-Seigneur, en prenant l'apparence du pain, pour réaliser avec nos âmes l'union, le corps à corps, le cœur à cœur, qu'il poursuit, nous apparaît, non abaissé ni humilié, mais, au contraire, irradié, grandi, de toute l'intensité de son amour.

IV. — Illusion ?

Les raisonnements qui précèdent sont si frappants que ce serait à se demander si on ne se trouve pas tout simplement en présence d'un ingénieux système de religion, habilement coordonné par quelque savant philosophe ou par quelque profond mystique de bonne foi. Les choses ne peuvent être qu'ainsi, se serait-on dit ; donc, elles sont ainsi.

A cela le curé d'Ars répond : Si l'Eucharistie était d'invention humaine, l'homme aurait pu aller plus loin que Dieu dans les inventions de l'amour ? Cela est impossible.

En outre, nous avons l'argument du nombre et de la durée : ce n'est pas une médiocre preuve que de voir, depuis vingt siècles, toute l'humanité, et non seulement l'humanité dans la personne des femmes et des enfants, des illettrés et des humbles, mais l'humanité avec son immense cortège de rois et de princes, de guerriers et de savants, en un mot l'élite de tous les peuples et de tous les siècles, à genoux devant la petite Hostie de nos tabernacles. Si c'était une idolâtrie, comment Dieu pourrait-il la tolérer ?

Enfin, il y a l'argument des effets sans cause ; seul le catholicisme engendre l'héroïsme à l'état permanent. Le martyr, l'apôtre, la religieuse, avec leur oubli d'eux-mêmes et leurs dévouements sublimes, y sont de tous les climats et de tous les siècles. Au catholicisme, la patience des malades, la chasteté des vierges, les austérités de la Chartreuse et du Carmel ! Que si vous interrogez n'importe lesquels de ces héros, vous les trouvez unanimes à répondre que c'est dans la fréquente communion que leur zèle s'alimente ; il se refroidit dès qu'ils s'en éloignent.

Un tel résultat peut-il être le résultat d'une illusion, d'une chimère, d'un mensonge, en tous lieux, en tous temps ? Impossible. Le néant n'engendre pas.

V. — Réalité!

Si le dogme de la présence réelle n'est :

Ni une impossibilité,

Ni une absurdité,

Ni une irrévérence,

Ni une illusion,

Puisqu'il est, que peut-il être autre chose qu'une Réalité!

Oui, la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, « Emmanuel (*nobiscum Deus*, Dieu avec nous) », est une réalité vivante.

Inclinons-nous donc, avec un souverain respect et un ardent amour, devant la blanche Hostie de nos tabernacles, en répétant avec toute l'Eglise, et à la suite de tous les siècles :

« Je vous adore dévotement, ô Dieu véritablement caché sous les saintes Espèces du sacrement de l'Eucharistie! »

*Adoro te devote, latens Deitas,
Quæ sub his figuris vere latitas!*



TABLE DES MATIÈRES

LETTRE ÉPISCOPALE	v
AVANT-PROPOS	vii
I. L'Eucharistie préfigurée	
1. L'arbre de vie. — 2. Le sacrifice d'Abel. — 3. Le sacrifice d'Abraham. — 4. Le sacrifice de Melchisédech. — 5. L'agneau pascal. — 6. La manne. — 7. L'arche d'alliance. — 8. Le pain d'Élie.....	1
II. L'Eucharistie prédite	
1. David. — 2. Malachie.....	17
III. L'Eucharistie attendue	21
IV. L'Eucharistie et saint Jean-Baptiste. Le mystère de l'Agneau	
1. D'après saint Grégoire le Grand. — 2. D'après Dom Guéranger. — 3. D'après le R. P. Tesnières. — 4. D'après la liturgie.....	23
V. L'Eucharistie annoncée par Notre-Seigneur	
1. Paraboles du festin. — 2. Miracles figuratifs: Noces de Cana; Multiplications des pains. — 3. Annonce formelle: L'oraison domi- nicale; Le chapitre vi de saint Jean	28
VI. L'Eucharistie instituée	
1. Saint Paul. — 2. Saint Matthieu. — 3. Saint Marc. — 4. Saint Luc. — 5. Saint Jean. — 6. Divergences. — 7. L'Eglise.....	38
VII. L'Eucharistie et les écrits apostoliques	
1. Le repas d'Emmaüs. — 2. Le repas de la pêche miraculeuse. — 3. L'Eucharistie aux Actes des Apôtres. — 4. L'Eucharistie aux épîtres de saint Paul. — 5. L'Eucharistie dans l'Apocalypse.....	45
VIII. L'Eucharistie et les Catacombes	
1. Peintures. — 2. Inscriptions contemporaines. — Inscription de Pectorius. — Inscription d'Abercius. — Inscription de saint Thar- sicius.....	54
IX. L'Eucharistie et les écrits des trois premiers siècles	
1. La Didachè. — 2. Saint André. — 3. Pline le Jeune. — 4. Saint Ignace. — 5. Saint Justin. — 6. Saint Irénée. — 7. Tertullien. — 8. Saint Cyprien.....	67
X. L'Eucharistie et le paganisme	
1. Sacrifices sanglants. — 2. Totémisme. — 3. Anthropophagie....	76
XI. L'Eucharistie au iv^e siècle	
1. Saint Athanase. — 2. Saint Ambroise. — 3. Saint Cyrille. — 4. Saint Basile. — 5. Saint Jean Chrysostome. — 6. Saint Augustin. — 7. Saint Hilaire. — 8. Sectes séparées.....	82
XII. L'Eucharistie au cours des siècles chrétiens	
1. Immuabilité du dogme. Développement du culte. — 2. Stabilité de la liturgie; L'autel; Le tabernacle; Le prêtre; Les vêtements sacerdotaux; La Messe; L'Offertoire; Le Canon; Les espèces eucha- ristiques; La communion. — 3. Extension des hommages: La Fête-Dieu; L'adoration perpétuelle.....	88

XIII. L'Eucharistie et les rites orientaux.....	
1. Eglise syrienne. — 2. Eglise grecque. — 3. Eglise copte. —	
4. Eglise maronite. — 5. Eglise arménienne. — 6. Pain azyme,	
pain fermenté.....	111
XIV. L'Eucharistie combattue.....	
1. Hérésie de Bérenger. — 2. Hérésies de la Réforme.....	118
XV. L'Eucharistie et le Concile de Trente.....	126
XVI. L'Eucharistie méconnue.— Le jansénisme.....	129
XVII. L'Eucharistie et le Sacré Cœur.....	132
XVIII. La communion fréquente, quotidienne.....	
1. Du premier siècle à nos jours. — 2. Pie X et la communion quo-	
tidienne: 20 décembre 1905. Adultes; 15 septembre 1906. Enfants;	
7 août 1910. Première Communion privée.....	136
XIX. Miracles eucharistiques	
1. Enfant juif dans une fournaise. — 2. Miracle de Bolsène. —	
3. Miracle de la rue des Billettes. — 4. Miracle de Faverney. —	
5. Ciboire doré de Pézilla.....	146
XX. Reliques de la sainte Cène.....	
1. Le Cénacle. — 2. La table de la Cène. — 3. La nappe de la Cène.	
— 4. La patène de la Cène. — 5. Le calice de la Cène.....	152
XXI. L'Eucharistie et l'avenir.....	156
APPENDICE: L'Eucharistie en face de la raison humaine.....	
1. Impossibilité? — 2. Absurdité? — 3. Irrévérence? — 4. Illusion?	
— 5. Réalité!.....	159

